

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Le franc-granit

Maintenant que tout le monde a dit et reconnu que, en Suisse comme ailleurs, la situation économique resterait maussade jusqu'au retour de la sève, suffit-il d'attendre la fin du solstice d'hiver?

Oh! non, ni la lune, ni le soleil ne nous seront d'aucun secours, car les astres n'exercent pas d'influence sur le flux et le reflux de la sève financière.

Alors, gonfler ou limer notre franc pour unifier notre capacité d'exportation?

Il n'est pas dans les principes directeurs de la Banque Nationale Suisse d'intervenir sur le cours de la monnaie dans un sens plus ou moins favorable à l'industrie, tant il est vrai que prédomine chez nous la conviction que la stabilité du franc est le meilleur outil financier mis à la disposition de l'économie.

On pourrait, en effet, démontrer que notre franc-granit permet de commercer avec des garanties que d'autres nous envient, mais tel n'est pas notre propos.

Pour rester sur le plancher des horlogers, constatons qu'un franc plus souple serait un instrument mieux adapté à la concurrence à laquelle nous devons faire face.

On loue volontiers, et à raison, le dynamisme commercial des Japonais, leur capacité technologique, leur puissance créative et de ce piédestal on voudrait montrer nos horlogers du doigt, voire même les affubler du rôle de prévenus au tribunal de la réussite économique!

On oublie que notre industrie évolue dans un cadre monétaire et financier très différent de celui du Japon.

La «Banque du Japon», en concertation étroite avec le gouvernement, manipule le yen avec une option déterministe du point de vue économique.

C'est une attitude fondamentalement différente de celle de notre banque centrale.

L'année dernière, le yen a perdu 10% de sa valeur contre le dollar. Au 15 février 1982, nouveau tassement de 10%. Au mois de mars le dollar était à 235 yens. La semaine dernière on l'échangeait à... 268 yens.

Cette dévaluation de fait n'a pas été annoncée et elle n'est pas identifiée sous son vrai nom.

Page 3 Gil BAILLOD

Bonn: M. Kohl met les bouchées doubles



La nouvelle équipe gouvernementale ouest-allemande. On reconnaît au premier plan le président Karl Carstens, entouré du chancelier Helmut Kohl et du ministre des Affaires étrangères, M. Genscher. (Belino AP)

Même si le nouveau chancelier Helmut Kohl ne fera sa déclaration gouvernementale que dans une dizaine de jours, la journée d'hier aura néanmoins été une journée aussi cruciale que significative: d'abord par la composition du nouveau gouvernement, ensuite par le programme que s'est imposé le nouveau locataire de la chancellerie.

M. Kohl a en effet rendu publique la composition de son nouveau gouvernement, immédiatement ratifiée par le président Carstens, après quoi il a été investi de ses nouveaux pouvoirs avant de présider sa première réunion de cabinet suivie d'une conférence de presse à 18 heures. Le nouveau chancelier devrait se rendre à Paris pour y rencontrer brièvement le président Mitterrand, une entrevue destinée à illustrer l'importance qu'il attache au maintien du «caractère privilégié» des relations entre Bonn et Paris, précise-t-on dans son entourage.

Page 3

Regain de tension au Liban

Le Liban a connu hier un regain de tension à la suite d'un attentat perpétré dimanche contre un bus de permissionnaires israéliens. M. Menahem Begin a convoqué d'urgence son Cabinet hier matin pour tirer les leçons de cette embuscade qui a coûté la vie à six soldats tandis que 22 de leurs camarades étaient blessés. En guise de riposte immédiate l'aviation israélienne a attaqué des positions syriennes dans la montagne à l'est de Beyrouth et détruit un véhicule porteur de missiles Sam-9. Tripoli, au nord, en grande partie encore sous contrôle syrien, était le théâtre de violents affrontements entre factions rivales. Bilan: 14 tués et 25 blessés. Pendant ce temps, le nouveau président libanais Amine Gemayel nommait un nouveau premier ministre en la personne de M. Chafiq El-Wazzan - qui se succède à lui-même - et le chargeait officiellement de former le nouveau gouvernement.

A Jérusalem, on attribue «à la Syrie la responsabilité de cette attaque perpétrée par les Palestiniens», à Aley. Contrairement à l'usage, aucun communiqué n'a été publié, ni aucune déclaration faite au terme de la réunion de Cabinet qui a duré deux heures et à laquelle le chef de l'état-major, le général Raphaël Eytan et plusieurs autres responsables de l'armée avaient été convoqués. Selon les observateurs, la présence de chefs militaires peut indiquer que le gouvernement israélien envisage une riposte militaire.

Il n'empêche qu'avant la réunion du Cabinet plusieurs ministres auraient déclaré que «cette attaque allait rendre encore plus difficile la négociation sur le retrait des forces israéliennes du Liban».

Or, dimanche encore, M. Yitzhak Shamir, ministre israélien des Affaires étrangères, déclarait à New York qu'il ne voyait aucun obstacle majeur à l'ouverture rapide de négociation sur un calendrier de retrait des troupes tant israéliennes, que syriennes et palestiniennes.

De plus, on pouvait remarquer dimanche soir et hier matin d'importants mouvements de véhicules blindés descendant vers le sud. Selon les observateurs ces mouvements pourraient correspondre à un allègement ou un retrait du dispositif encore présent autour de la capitale, là où la force multinationale n'est pas encore déployée.

Cependant l'embuscade de dimanche a provoqué sur le terrain une riposte immédiate, Jérusalem a en effet envoyé lundi son aviation contre des positions syriennes situées dans les montagnes à l'est de Beyrouth, tandis qu'elle détruisait un camion porteur de missiles Sam-9, à 10 km. à l'est de Bhamdoun.

M. GEMAYEL REÇOIT

Dans la matinée, à Beyrouth, le président Amine Gemayel recevait l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert Dillon et le sous-secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, M. Morris Draper. A l'ordre du jour de cet entretien: le prochain

voyage de M. Gemayel aux Etats-Unis et les résultats du voyage de M. Philip Habib à Damas. Ils n'ont fait aucune déclaration à leur sortie du Palais présidentiel. M. Draper devait se rendre ensuite en Israël.

M. Begin attend de M. Draper qu'il lui confirme si, comme on a pu le lire dans la presse de Damas, M. Habib a bel et bien obtenu l'accord des Syriens sur un retrait simultané des troupes au Liban.

Pendant ce temps, M. Habib était à Rome où il s'est entretenu avec M. Emilio Colombo, ministre italien des Affaires étrangères, de la durée de la mission de la force multinationale d'interposition américano-franco-italienne à Beyrouth.

M. SHARON TOUJOURS CRITIQUE

Enfin la campagne contre M. Ariel Sharon, ministre de la Défense, ne semble pas s'apaiser en dépit d'un nouveau démenti catégorique du porte-parole militaire publié hier, au sujet d'informations faisant état d'une «crise de confiance entre l'état-major et les officiers supérieurs et le ministre de la Défense». D'ailleurs, le célèbre commentateur militaire de «Haaretz» (indépendant) a confirmé que «de très vives critiques ont été adressées à M. Sharon par les officiers supérieurs de l'armée au cours des deux réunions successives. De plus si l'on en croit «Yedioth Aharonoth», un autre quotidien, un groupe de 260 officiers de carrière et de réserve devait remettre hier une pétition à M. Sharon, le priant de démissionner. (ats, afp, reuter)

Après le complot éventé en Espagne Le gouvernement accusé de laxisme

Devant les liens de plus en plus nets qu'entretenaient les trois colonels arrêtés ce week-end pour complot avec les conjurés de février 1981, journaux et milieux politiques ont accusé hier le gouvernement espagnol de s'être montré trop conciliant vis-à-vis des militaires.

Les trois colonels ont été arrêtés après que l'un d'eux eut effectué une visite de quatre heures auprès du général Jaime Milans del Bosch, qui purge une peine de trente ans de prison pour son rôle dans le putsch manqué de l'an dernier.

La presse et nombre d'hommes politiques ont exigé hier qu'on leur explique pourquoi les putschistes de l'an dernier avaient été autorisés, depuis leurs cellules de prison, à entretenir de tels contacts avec l'extérieur, et pourquoi certains officiers avaient été maintenus à des postes-clés en dépit des soupçons sur leur loyauté envers la démocratie.

Le quotidien populaire Diario 16 résume son point de vue sur le dernier complot déjoué en titrant: Milans del Bosch coordonne le coup d'Etat des colonels depuis sa cellule.

Après l'arrestation des colonels, le général, qui était détenu dans une caserne madrilène relativement confortable, a

été transféré dans une prison militaire d'Algesiras.

DOCUMENTS OUBLIÉS

M. Julio Busquets, candidat socialiste à la députation et ancien militaire, a ac-

cusé pour sa part de laxisme le ministre de la Défense Alberto Oliart pour avoir maintenu à des postes-clés des hommes tels que les colonels appréhendés.

Page 3



5-10-82 KEYSTONE

14° 19° 10° 2500m

M

météo

Toute la Suisse: le ciel deviendra ou restera très nuageux ou couvert et il pleuvra, notamment dès midi. Les précipitations seront assez fréquentes sur l'ouest et le sud. La limite de zéro degré avoisinera 2500 m. En altitude, les vents, d'abord faibles, se renforceront tout en s'orientant au sud-ouest.

Evolution pour mercredi et jeudi: toute la Suisse, très nuageux et pluies. Limite de la neige s'abaissant parfois jusqu'à 1600 m.

Mardi 5 octobre 1982
40e semaine, 278e jour
Fête à souhaiter: Placide, Flavienne

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	6 h. 35	6 h. 37
Coucher du soleil	18 h. 05	18 h. 03

	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,62	750,49
Lac de Neuchâtel	429,32	429,28

S

sommaire

Conseil national
Pour le développement
des nouvelles
techniques
SUISSE Page 5

Expressions
MAGAZINE Page 7

Le dollar taquine
les 2 fr. 20
ECONOMIE Page 9

R

région
2e cahier

Initiative pour une
meilleure santé publique
L'Etat de
Neuchâtel
recommande
le non

PAGE 13

Depuis 1895
BIJOUX BONNET

Nous préparons votre prochain bijou

Vente directe aux particuliers



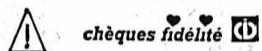
**Invitation du mardi 5 octobre
au samedi 9 octobre**

Une conseillère en beauté JEANNE GATINEAU est à votre disposition pour

CONSEILS ET TRAITEMENTS GRATUITS
sans engagement de votre part

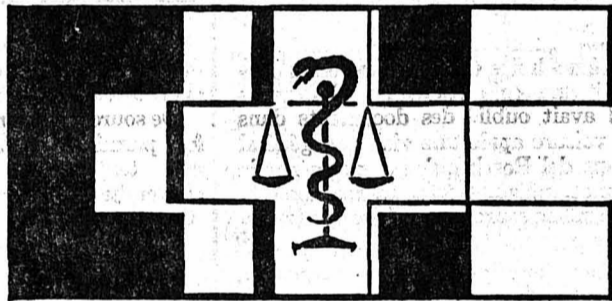
PRENEZ RENDEZ-VOUS svpl.

CADEAU:
LORS DE VOTRE ACHAT GATINEAU vous recevrez
GRATUITEMENT
un rouge à lèvres, teintes mode d'une valeur de Fr. 15.-
et en plus



pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

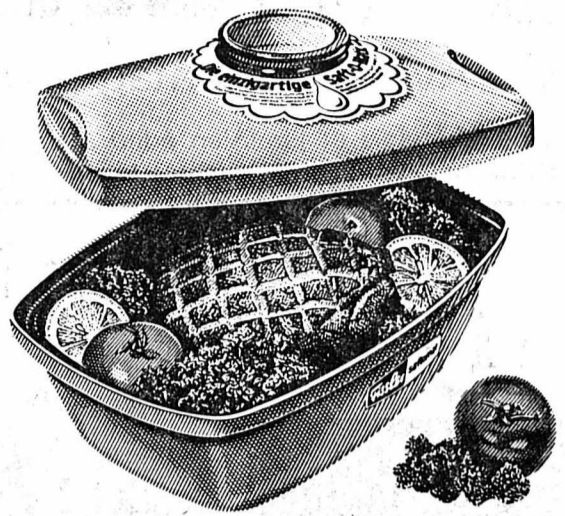
Secteur cosmétiques
Avenue Léopold-Robert 57 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 11 33 - 22 11 34

48202

printemps

Votre innovation à La Chaux-de-Fonds

Fissler saftomat®



La nouvelle braisière en aluminium. Neutre de goût. Pour toutes les cuissons dans le four et sur la cuisinière: les étuvés, fritures, poissons, asperges, rôtis...
Equipé du Saft-O-Matic (brevet Fissler) un accessoire poreux pour une atmosphère idéale à la cuisson.
Avec livre de recettes détaillées.



En démonstration au rez-de-chaussée

Institution de droit public d'assurances sur la vie, la CCAP engage pour les districts des Montagnes neuchâteloises

inspecteur d'assurance

en vue de développer ses affaires dans cette région.

La préférence sera donnée à une personne ayant si possible des connaissances en assurances.

Nous demandons:

- bonne présentation
- âge 25 - 45 ans
- facilités de contacts.

Nous offrons:

- formation et appui
- situation stable et avantages sociaux
- portefeuille existant.

Adresser offres écrites à:

M. Claude Joray, agent général de la CCAP, avenue Léopold-Robert 34, 2300 La Chaux-de-Fonds. 91-30882

Sommelier(ère)

demandé(e) pour entrée 1er novembre ou date à convenir.
Suisse ou permis C.
Congé les dimanches.

Se présenter ou téléphoner
Restaurant-Confiserie DIENER
2610 Saint-Imier
Téléphone (039) 41 21 43. 06-12187

Nous cherchons **représentants**

- gains élevés
 - horaire libre
 - pas de porte à porte.
- Prendre contact de 14 h. à 18 h. au numéro de téléphone (039) 31 38 85. 91-279

ENTREPRISE TAPERNOUX SA cherche

monteur sanitaire qualifié 82-133

Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. 022/57 29 60-57 23 91

OFFRES D'EMPLOIS

Société Fiduciaire Suisse
Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Sion, Winterthur, Zurich

Mandatés par l'un de nos clients, nous cherchons un

ingénieur
EPF ou ETS

Age: 27 à 35 ans.

Expérience: métallurgie, déformation des métaux, mécanique.

Langues: (souhaitées) allemand, anglais.

Fonction: production, définition et mise en œuvre des méthodes et moyens de production, analyse des coûts, développement des produits.

Position: cadre, fonction d'état major, dépendra de la direction.

L'entreprise: elle est de taille moyenne, située au bord du lac de Neuchâtel et tournée vers l'exportation de produits de pointe du secteur de la métallurgie. Compte tenu de la taille de l'entreprise, un candidat sachant faire preuve d'initiative et de dynamisme aura de réelles chances de se créer une situation intéressante.

Toutes offres manuscrites, avec curriculum vitae détaillé, sont à envoyer à la Société Fiduciaire Suisse, rue du Marché 40, 1211 Genève 3, à l'attention de M. Frédéric Baudron.

Discretion assurée.

18-3249

Société Fiduciaire Suisse Genève
40, rue du Marché, 1211 Genève 3, Tél. 022/28 53 11



Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

Nous cherchons pour tout de suite ou pour une date à convenir, un

jeune comptable

désireux de faire carrière dans la révision de la comptabilité des salaires des entreprises assujetties à l'assurance, notamment dans celles qui utilisent un ensemble d'informatique.

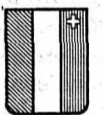
Nous offrons:

- formation spécialisée de conseiller réviseur TEI
- travail intéressant et comportant des responsabilités
- conditions d'engagement favorables, 13e salaire
- bonne caisse de pension

Nous demandons:

- CFC d'employé de commerce ou attestation équivalente
- activité d'au moins 2 ans dans un service comptable
- intérêt et dispositions pour le domaine de l'informatique
- les candidats qui ont réussi l'examen préliminaire pour le diplôme fédéral de comptable, ou qui s'y préparent, auront la préférence.

Veillez adresser vos offres et curriculum vitae avec copies de certificats à M. R. Froidevaux, directeur de l'agence d'arrondissement de La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 25, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 76 54. 56528



Département de justice

Par suite de démission honorable de la titulaire, nous cherchons un(e)

employé(e) de commerce

pour le bureau du Registre foncier du Locle.

Exigences:

- formation commerciale complète
- aptitude à assumer des responsabilités, à travailler avec précision et de façon indépendante.

Obligations et traitements: légaux.

Entrée en fonction: début janvier 1983.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des photocopies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 16 octobre 1982. 28-119

MONDE

Bonn: M. Kohl met les bouchées doubles

Page 1

On sait d'ores et déjà - M. Kohl l'a d'ailleurs souligné dimanche à la télévision - que son programme d'austérité gouvernemental s'appuie sur les sacrifices que devront faire de larges couches de la population. A cet égard, on ne cache pas à la CDU que «le moment des sacrifices est venu» et que la majorité des Allemands «y est prête».

LA NOUVELLE ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE

La nouvelle équipe gouvernementale de M. Kohl n'a suscité aucune grande surprise: les chrétiens-démocrates (CDU) détiennent neuf portefeuilles, les chrétiens-sociaux bavarois (CSU) quatre et les libéraux (FDP) quatre.

Parmi les postes-clés il convient de relever que M. Hans-Dietrich Genscher (55 ans), d'ailleurs président du FDP et artisan du renversement de l'ancienne coalition socialo-libérale conserve son poste à la tête de la diplomatie ouest-allemande, un poste qu'il occupe depuis 1974; il reste également vice-chancelier.

M. Gerhard Stoltenberg (CDU, 54 ans), ministre-président du Schleswig-

Holstein, devient ministre des Finances, tandis que le comte Otto Lamsdorff (FDP, 56 ans), conserve le ministère de l'Économie. Quant au syndicaliste Norbert Blüm (CDU, 47 ans), principal animateur de la gauche du parti, il se voit attribuer le ministère du Travail et des affaires sociales.

Le ministère de la Défense échoit à un spécialiste, M. Manfred Woerner (CDU, 48 ans), un «atlantiste» convaincu, favorable à l'accroissement des dépenses militaires. Le seul nouveau ministre libéral est M. Manfred Engelhard qui devient ministre de la Justice. La seule femme au sein du nouveau gouvernement, Mme Dorothee Wilm (CDU) aura la responsabilité de l'Éducation. A noter encore que M. Rainer Barzel (CDU, 58 ans), auteur de la motion de défiance constructive de vendredi dernier, retrouve le ministère des affaires inter-allemandes dont il avait été brièvement chargé en 1962 sous le chancelier Konrad Adenauer.

LES TRAITEMENTS DES MINISTRES RÉDUITS

Le nouveau chancelier a, d'autre part, annoncé que les traitements des ministres et secrétaires d'Etat en RFA al-

laient être réduits de 5 pour cent. Cette réduction, a précisé M. Kohl, sera appliquée du 1er novembre 1982 au 31 décembre 1984.

Il a justifié cette décision en jugeant normal que le gouvernement montre l'exemple au moment où un effort d'austérité est demandé aux Allemands.

Un ministre ouest-allemand gagne actuellement entre 10.000 et 12.000 marks nets par mois (environ 8500 et 10.000 francs).

Enfin, M. Helmut Kohl participera ce matin à Bruxelles à une réunion des dirigeants des organisations européennes démocrates-chrétiennes, a-t-on appris dans les milieux communautaires de Bruxelles. On ignore si, à cette occasion, M. Kohl rencontrera des membres de la Commission européenne.

(ats, afp, reuter)

L'URSS réclame un sommet Reagan - Brejnev

L'URSS souhaite toujours l'organisation d'une rencontre au sommet entre les présidents Leonid Brejnev et Ronald Reagan.

C'est ce qu'a rappelé hier l'agence soviétique Novosti dans une dépêche consacrée à la deuxième rencontre que les chefs de la diplomatie des deux pays, MM. Andrei Gromyko et George Shultz, devaient avoir hier à New York.

«Moscou a toujours été partisan du dialogue, y compris le dialogue au sommet. La Maison-Blanche n'a toujours pas donné de réponse claire aux propositions soviétiques concernant une rencontre au sommet», a déclaré l'agence.

C'est la quatrième fois cette semaine que l'URSS réclame un sommet américano-soviétique. (ap)

entre autres

Bagdad: mort d'un grand homme d'Etat

A l'heure où les hordes barbares et fanatisées de l'ayatollah Khomeiny déferlent contre les troupes irakiennes, la mort de l'ancien président Al-Bakr est un fâcheux événement pour Bagdad.

A l'étranger, depuis la démission de M. Al-Bakr en 1979 et la prise des rênes du pouvoir par Saddam Hussein, on a souvent eu la tentation de réduire à rien le rôle du premier.

En fait, si des raisons impérieuses de santé avaient exigé que Al-Bakr prit sa retraite et renonçât à toutes ses charges officielles, il existait entre lui et Saddam Hussein des affinités électives profondes.

Al-Bakr, de formation militaire, et Saddam Hussein, d'éducation civile, ont pu avoir, à l'occasion, des divergences d'opinions. Mais comme l'observe l'écrivain Fouad Matar: «Saddam Hussein a toujours eu soin de ne pas laisser s'aggraver les différences de points de vue... De plus, les deux hommes ont toujours été d'accord sur la nécessité de ne jamais perturber l'évolution du Parti socialiste irakien baas et de la révolution».

D'autre part, alors même que Al-Bakr s'occupait maintenant en priorité de son jardin et de ses petits-enfants, Saddam Hussein restait constamment en contact avec lui, hors de tout protocole.

Et c'est sans doute grâce à cette amitié que, ces dernières années, l'Irak a trouvé sa voie vers un socialisme intelligent et modéré, même s'il a été contraint, parfois, pour triompher, d'employer des méthodes que l'Occident réprouve.

L'idée-force de Al-Bakr, que Saddam Hussein a reprise, peut se résumer en ces quelques mots: «Soyez modernes, mais à condition d'être authentiques, car la modernité ne signifie pas l'absence de racines».

C'est cette idée, remarquablement concrétisée en Irak, qui encourage Khomeiny et qui l'a incité à user de tous les moyens, de toutes les ruses pour renverser le gouvernement irakien, dont la réussite de la symbiose entre l'islam et le progrès est un perpétuel reproche devant ses yeux.

Cet exemple de modernité bien comprise, Al-Bakr n'est plus là pour la défendre. Saddam Hussein est assez fort, sans doute, pour le soutenir seul. Mais il serait heureux que le monde arabe et occidental se hâte de lui prêter main forte dans sa lutte contre l'obscurantisme moyennâgeux des ayatollahs iraniens.

Willy BRANDT

N. B. - Le président Al-Bakr, notons-le en passant, était un ami de la Suisse, où vivaient et où vivent d'ailleurs toujours, si nous ne nous abusons pas, plusieurs de ses proches.

L'affaire de la Loge secrète italienne P 2 L'acte d'accusation présenté aujourd'hui à Gelli

Licio Gelli, le «vénérable» membre de la Loge secrète P 2 arrêté le 13 septembre dans une banque genevoise sera confronté aujourd'hui officiellement à l'acte d'accusation à la prison de Champ-Dollon (GE) où il est incarcéré depuis son arrestation, a-t-on précisé hier à Genève à l'étude de Me Dominique Poncet, qui assure la défense au plan suisse de Licio Gelli - soit ce qui concerne la procédure d'extradition.

Selon l'agence italienne ANSA, il est fort probable que Gelli fasse opposition. Tout d'abord verbalement, puis aussi dans un mémoire à la préparation duquel un «collège» d'avocats de la défense dispose d'un à deux mois, ainsi que la confirmé Me Paul Gully-Hart, de l'étude de Me Poncet.

Mais c'est donc aujourd'hui que seront soumis à Gelli dans sa prison en fait quatre actes d'accusation, dont trois en provenance de la magistrature romaine et portant sur le délit de conspiration, de corruption, de subversion et d'espionnage, et un en provenance du juge de Milan pour contribution à faillite frauduleuse dans l'affaire notamment de la Banco Ambrosiano.

Toutefois, selon les défenseurs de Gelli, il sera difficile pour la Suisse de

motiver une extradition sur la base des trois premiers actes d'accusation. En effet ces accusations ont un caractère éminentement politique et en conséquence n'entrent pas en considération pour une extradition selon les termes prévus par l'accord italo-suisse.

DES ARGUMENTS PLUS SOLIDES

En ce qui concerne la contribution à la faillite frauduleuse, en revanche, les arguments militent en faveur de l'extradition seraient plus forts, car s'il peut être établi que Gelli est étranger aux déboires de la Banco Ambrosiano (à Lugano, le juge Maurice Harari s'occupe, dans cette affaire des opérations financières en Suisse du défunt banquier Roberto Calvi), tous les procès-verbaux pourraient être alors versés au dossier de la procédure d'extradition. (ats)

L'avenir de Magister à Villers-le-Lac Le voile levé cette semaine

La Société Magister à Villers-le-Lac mise en règlement judiciaire le 3 novembre 1980 et qui emploie 70 personnes dans la fabrication de pièces de lunetterie verra le voile se lever cette semaine sur ses nouvelles perspectives.

Dirigée par le syndic Me Duffait, l'entreprise reconduite de trois mois en trois mois par le Tribunal de commerce aurait dû procéder en février 1981 à 19 licenciements dont cinq préretraites.

Au printemps de la même année, des interventions en Préfecture fu-

rent faites par le comité d'entreprise; celles-ci aboutirent à des tractations entre l'Association de développement de l'industrie et le syndic.

Si les contacts pris avec des entreprises allemandes et suisse (La Nationale) n'ont pas abouti, il est vraisemblable que les négociations menées récemment avec une société autrichienne de Linz (à proximité de Vienne) débouchent sur une solution durable. La direction financière s'est déplacée et dernièrement les services techniques de ladite entreprise ont passé quelques jours à Villers-le-Lac. (hv)

Bagdad: mort de l'ancien président El-Bakr

Le président Ahmed Hassan El-Bakr, ancien chef de l'Etat irakien, est mort

hier à Bagdad à l'âge de 68 ans, a annoncé la télévision irakienne.

M. El-Bakr a été président de l'Irak entre 1968 et 1979, date à laquelle il fut remplacé par M. Saddam Hussein, qui est toujours en poste.

La télévision a indiqué que la mort s'est produite hier après-midi, mais n'a pas donné les causes du décès.

Officier de carrière, membre de longue date du parti baas au pouvoir, l'ancien président avait pris part au coup d'Etat qui avait renversé en 1958 la monarchie irakienne.

Il devait toutefois entrer en conflit avec le nouveau chef de l'Etat, le général Abdel-Karim Qassem et soutenir un «modéré», le colonel Abdel-Salam Aref, qui accédait au pouvoir en 1963 à la faveur d'un coup d'Etat.

Les relations entre Aref et Bakr se détérioraient par la suite et Bakr lui-même s'empara du pouvoir par la force en 1968. Il devait survivre à de nombreuses tentatives d'assassinat et à plusieurs complots. (ats, reuter)

Avion militaire iranien détourné

Un Hercules C-130 militaire iranien a été détourné dimanche sur l'aéroport de Dubai (Emirats Arabes Unis) par quatre pirates de l'air qui demandaient l'asile politique aux Etats-Unis. Il a quitté cet aéroport hier pour celui de Sharjah (EAU).

Après avoir fait le plein, il a décollé de Sharjah pour une destination inconnue, à 10 h. 30 GMT (11 h. 30 suisse), a annoncé l'agence du Golfe.

Les pirates - trois hommes et une femme - avaient demandé aux autorités des Emirats Arabes Unis de faire le nécessaire pour qu'ils obtiennent l'asile politique aux Etats-Unis, exigence qui a été refusée.

Le ministre de la Défense des EAU, M. Mohammed Bin Rashid et le chef de la police de Sharjah, le colonel Abdallah Serry ont négocié pendant trois heures et demie avec les pirates et ont obtenu que l'avion quitte Sharjah «avec tous ses passagers à bord».

L'agence du Golfe a annoncé que les 79 passagers qui se trouvaient à bord de l'avion au moment du détournement ont été libérés à Dubai. Ils ont été renvoyés en Iran. (ap)

Après le complot éventé en Espagne Le gouvernement accusé de laxisme

Page 1

Ainsi, l'un des trois conjurés, le colonel Munoz Gutierrez, dont les liens avec l'extrême-droite étaient bien connus, dirigeait une école d'artillerie. C'est parce qu'il avait oublié des documents dans une voiture après une visite au général Milans del Bosch qu'on a pu cerner le complot, indique-t-on de source sûre.

De même source, on précise que les documents trouvés dans le véhicule contenaient des détails sur le soulèvement fixé au 27 octobre, un programme politique et les noms des officiers appelés à se joindre au complot.

Cette liste de noms est à l'origine de l'annonce officielle d'autres arrestations possibles dans les jours à venir, mais on indiquait hier de bonne source qu'aucun des officiers cités dans les documents saisis ne semblait encore avoir été contacté officiellement par les conjurés.

RETOUR À UNE DICTATURE DE DROITE

De même source, on indique que le programme politique des colonels était fondé sur le retour à une dictature de droite. Les colonels, dont le projet était nettement plus ambitieux que les autres complots étouffés depuis 1975, avaient de toute évidence tiré la leçon du fiasco de février 1981, ajoute-t-on. Le complot en était déjà à un stade avancé, mais il ne semblait pas encore concerner directement les dizaines d'acteurs chargés de la partie opérationnelle.

Les responsables de l'enquête ont pu établir que la conspiration avait commencé pour de bon après l'emprisonnement, en juin, des inculpés de février 1981.

L'agence nationale EFE a indiqué hier que tout semblait calme dans les casernes espagnoles, où un certain nombre de responsables militaires faisaient état

d'une condamnation générale du complot, en ajoutant que les militaires étaient satisfaits de ce qu'il ait pu être déjoué grâce aux services de renseignement de l'armée.

De source militaire, on signalait toutefois parmi les soldats des réactions de mécontentement devant les commentaires et les caricatures parus dans la presse. (ats, reuter)

En bref

● NUREMBERG. - La barre des deux millions de chômeurs a été franchie en septembre en RFA.

● CARACAS. - Les banques internationales ont refusé de rééchelonner la dette extérieure bolivienne et ont donné aux autorités de ce pays jusqu'au 10 octobre pour rembourser toutes les sommes dues, soit près de 45 millions de dollars.

● KAMPALA. - Les forces de sécurité ougandaises ont entamé une importante opération de police contre les groupes rebelles qui depuis un an et demi opèrent dans certaines régions du pays.

● PEKIN. - La Chine populaire a accusé le Vietnam de se livrer à des provocations le long de la frontière entre les deux pays.

● BANGKOK. - Un porte-parole de Thai Airways International a fait savoir que la compagnie avait annulé une commande de deux Airbus A-300-B4-600 européens d'un montant de 116 millions de dollars à la suite d'un retard de livraison annoncé par la constructeur français.

● VICENCE. - Un industriel du meuble, M. Livio Bernardi, 53 ans, a été enlevé dans la nuit de dimanche à lundi alors qu'il se trouvait chez lui à Bassano del Grappa, près de Vicence (Vénétie).

Six ans après la catastrophe écologique de Seveso La justice entre dans la danse

Six ans après la catastrophe écologique de Seveso, les représentants de l'entreprise responsable vont passer devant les tribunaux. Le juge d'instruction de Monza près de Milan, a annoncé, que cinq responsables de l'entreprise chimique Icmesa et de sa société-mère Givaudan SA de Vernier (Genève) qui appartient au trust Hoffman-La Roche, seront jugés sous les chefs d'accusation d'avoir causé une catastrophe, de blessures corporelles et de négligence dans la prévention d'un accident. Les poursuites contre sept personnes, fonctionnaires des administrations du territoire concerné, devraient être reportées ou prescrites.

La catastrophe avait été provoquée le 10 juillet 1976 par l'émission d'un nuage de dioxine. 1800 hectares de terrains avaient été contaminés. 220.000 personnes avaient dû être soignées, et des centaines de maisons évacuées. Les conséquences de cet accident devraient se répercuter, aux dires des experts, pendant 10 à 15 ans.

Le tribunal jugera d'abord MM. Guy Walfvogel, président d'Icmesa, et Jorg Sambeth, directeur technique de Givaudan. Et ensuite les employés de l'entreprise Icmesa, MM. Hergiv von Zwehl, Giovanni Radice et Fritz Moeri. (ats)

opinion

Page 1

Le franc-granit

Cette intervention sert puissamment les industries d'exportation à un moment où elles marquaient un fléchissement.

Cette position veut servir l'ambition du gouvernement d'atteindre un taux de croissance de 5,2% du PNB pour l'exercice 1982 (qui se termine fin mars 1983).

La Banque Mitsui prévoit, elle, une croissance de 2,5% et la

Banque Dai-Tchi Kangyo a tassé ses prévisions à 2,1%.

Or, le Japon est confronté à un problème colossal de déficit budgétaire qu'un plan d'assainissement prévoit d'éliminer d'ici 1985.

L'assainissement d'une situation passe nécessairement par le tunnel de l'austérité donc d'un yen fort qui, par voie de conséquence, valorisera notre stabilité granitique.

C'est ce que prévoient les monétaristes suisses et qui explique, peut-être, la leur d'espoir qu'ils baladent au-dessus du problème horloger.

Il suffit d'attendre. Mais qui a encore les moyens d'attendre et combien de temps...

Gil BAILLOD

*En 1981, le groupe Fiat a vendu 1275 100 voitures en Europe. Financement avantageux par Fiat Finance SA.



**JE BONDIS AU CENTRE COMMERCIAL,
TU REMPLIS MON COFFRE,
TU SAUTES À MON VOLANT,
JE RENTRE COMME L'ÉCLAIR!
CIAO! FIAT 127 SUPER.**

Une européenne
première en Europe.

Moteur de 1050 cm³, 50 CV DIN. 5 vitesses, traction avant, pneus larges.
Confortable équipement. Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur,
vitres athermiques, essuie-lave-glace arrière.

Grand hayon, vaste coffre d'un volume allant de 365 à 1070 dm³. Consommation: 5,5 l à 90 km/h, 8,0 l à 120 km/h, 8,9 l en ville. (Le prix est, lui aussi, intéressant.)

18-5866

AVANTI FIAT!

FIAT

LA CHAUX-DE-FONDS

GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04

LE LOCLE

GARAGE ET CARROSSERIE DE LA JALUSE (039) 31 10 50

La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix 039/22 69 88; Garage Sporoto 039/26 08 08; Les Breuleux: Garage du Collège 039/54 11 64

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

54

Claude Merle

L'âge de sang

Roman

Droits réservés éditions de Trévise, Paris

En s'avançant, ils virent qu'elle avait les deux pieds emprisonnés dans un énorme brodequin de métal qui lui paralysait tout le bas du corps. Devant les regards apitoyés d'Aude et de Fabrissa, elle éclata d'un rire charmant qui découvrit ses dents blanches.

— Vous admirez mes nouvelles chaussures ? demanda-t-elle en riant de plus belle.

Déconcertée, Aude s'assit au coin du feu. Tandis que Fabrissa entamait avec Carmina une conversation animée ponctuée de fous rires, elle affecta de contempler le feu et surveilla le manège d'Ancein. Porcellan l'entraîna à l'écart dans un réduit aménagé au creux du mur, elle vit le garçon heurter du front la

voûte de pierre. Elle se mordit les lèvres en l'entendant étouffer un juron.

— Vous êtes bien jeune pour un abbé, s'étonna Porcellan à qui l'exclamation n'avait pas échappé.

— Certes, mon fils, répliqua Ancein, j'ai à peine trente ans. Il n'y a pas très longtemps que j'ai reçu l'anneau.

Les deux hommes se mirent à converser à voix basse. Aude alla s'installer à l'angle de la cheminée, comme si la chaleur du feu l'incommodait tout à coup. Là, elle se trouvait tout près du réduit et elle put entendre Ancein raconter la tragique aventure de Pierre de Porcellan. Malgré elle, elle admirait l'aisance avec laquelle Ancein utilisait les gestes et le langage des dignitaires ecclésiastiques. Par curiosité, elle reporta son regard sur leur hôte pour voir s'il était dupe de la comédie qu'on lui jouait, elle eut un mouvement de répulsion. Brusquement, le visage de Porcellan était devenu hideux. Sous les yeux clos, la peau s'était creusée, faisant saillir les os des pommettes et du nez. Au coin de la bouche, réduite à une cicatrice étroite, suintait une mousse blanche qui s'écoulait jusqu'au menton agité de tremblements convulsifs.

Insensible à cette métamorphose, Ancein avait interrompu son récit et attendait tranquillement la fin de la crise. Pourtant l'homme qui lui faisait face n'avait plus rien de l'armateur obséquieux qui les avait accueillis, c'était un être inquiétant, possédé sans raison d'une fureur muette. Aude frissonna. Elle avait envie de se lever et de quitter au plus vite cet endroit étrange. Mais elle resta immobile, fascinée par cette monstrueuse décomposition du corps et cette transe de l'âme qui venaient de transporter Porcellan dans un monde effrayant. A côté d'elle, les deux jeunes femmes avaient cessé leurs bavardages, comme si elles étaient frappées à leur tour par la laideur de la scène. Pourtant, placées comme elles l'étaient, elles ne pouvaient apercevoir l'intérieur du caveau. Peut-être était-ce seulement le bruit qui les avait intriguées: dans le silence de la maison, on entendait la respiration rauque de Porcellan, comme celle d'une bête.

Aude sursauta violemment: une main venait de saisir son épaule.

— Savez-vous que c'est péché d'écouter aux portes ? dit une voix ironique.

Elle aperçut le visage d'Ange, le fils d'Aimery, penché sur elle, souriant et sournois.

— Quelle porte ? demanda-t-elle d'un ton qu'elle s'efforçait de rendre indifférent.

Le garçon s'éloigna sans répondre, mais Aude se rendit compte qu'il écoutait lui aussi la conversation des deux hommes. L'aspect diabolique d'Aimery n'avait du reste pas l'air de le surprendre, ce qui laissait supposer qu'il était accoutumé aux crises de ce genre. Aude jeta un coup d'œil au caveau, Aimery redressait la tête avec lenteur. Ses yeux s'ouvrirent. Deux taches violettes marquèrent ses joues.

— Où est Pierre ? demanda-t-il d'une voix altérée.

— Je l'ignore, hélas.

La voix d'Aimery se durcit.

— Pourtant vous lui avez parlé.

— En confession, il y a un mois, à Saint-Gilles.

— A Saint-Gilles vraiment ?

Aimery se redressa tout à fait.

— Pourquoi avoir tardé si longtemps à me rendre visite ?

Ancein joignit les mains avec componction.

— C'est que, mon fils, les devoirs de mon ministère me retenaient à Saint-Martin.

— Et quelle est cette fameuse mission dont mon cousin vous a chargé ?

Ancein eut l'air d'hésiter, puis il poussa un profond soupir.

(à suivre)

SUISSE

Conseil national

Pour le développement des nouvelles techniques

Le Conseil national a accepté hier par 137 voix contre zéro un arrêté prévoyant des crédits d'engagement de 51 millions, pour une durée de six ans au plus, destinés à promouvoir le développement et la formation technologiques. L'entrée en matière n'a pas été combattue et le Conseil a refusé par 88 voix contre 52 un amendement de la gauche disant que «les cours mettent en évidence la nécessité d'humaniser les conditions de travail lors de l'application de technologies nouvelles» et que «la préparation et la réalisation des cours ont lieu avec la collaboration des organisations d'employeurs et des salariés».

Programme d'impulsions, voilà ce que signifie les «mesures destinées à promouvoir le développement et la formation technologiques». Le premier but fut décidé en 1978 et touchait notamment de près les activités de l'arc horloger (LSRH, CEH).

Le second, accepté donc massivement hier, concerne quatre points:

De notre réd. parlementaire à Berne:
Philippe-O. BOILLON

● Cours de perfectionnement en matière d'informatique de gestion, 13 millions (deux écoles seront ouvertes, à Berne et Lausanne, aux personnes possédant une certaine expérience).

● Cours de perfectionnement dans la construction des machines, 17 millions.

● Promotion du développement technologique des capteurs pour la technique de mesure et de réglage, 6 millions (application en robotique industrielle).

● Installations techniques des bâtiments, 15 millions.

A noter encore que ces cours seront organisés en étroite collaboration avec le secteur privé. C'est en juin dernier que le Conseil des Etats avait donné son feu vert à cet arrêté.

On le voit, les mesures votées hier concernent aussi bien les secteurs tertiaire que secondaire. La semaine dernière, le Conseil national a longuement disserté sur la situation économique. Hier, il s'agissait de se prononcer.

Nous avons demandé à MM. François Jeanneret (lib, NE) et Francis Loetscher (soc, BE) leurs impressions sur ce deuxième programme d'impulsions.

«Après le débat sur la situation économique, la semaine dernière, notre Conseil a eu l'occasion de faire quelque chose de concret, note François Jeanneret. Je remarque que plus personne ne traîne les pieds devant de telles mesures. Ce deuxième programme prolonge harmonieusement le premier. Avez-vous remarqué combien de fois le mot microtechnique a été prononcé lors des débats? Ce qui prouve que nous avons eu raison, à Neuchâtel, de favoriser ces nouvelles techniques. Les retombées de ce deuxième programme d'impulsions seront de toute façon positives, même si nous sommes moins concernés que lors du premier.»

«Naturellement, je suis très favorable à ce genre de mesure, explique le maire de Saint-Imier, Francis Loetscher. La semaine dernière, lors de la discussion sur la situation économique, j'ai déclaré que les programmes d'impulsions ne sont pas un baume tranquille. Il est impossible de résoudre les graves problèmes que traversent les régions horlogères, notamment, d'un seul coup, par un arrêté. Des retombées pour Saint-Imier, ce deuxième programme d'impulsions? Peut-être pour l'Ecole d'ingénieurs.»

POB

Le conseiller fédéral Pierre Aubert se rendra en visite officielle en Autriche les 14 et 15 octobre.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a gagné le premier round dans le différend qui l'oppose à l'un de ses anciens délégués, Dres Balmer, à propos de l'ouvrage «Kupferstunde» dont il est l'auteur. Le juge du Tribunal du district de Zurich a validé la suspension provisoire de la vente du livre, demandée par le CICR.

M

maintenant

Une certaine évolution

Une chose, une seule à retenir du débat hier au Conseil national sur les mesures destinées à promouvoir le développement et la formation technologiques: la belle unanimité non seulement politique mais aussi géographique.

C'est nouveau.

Il y a quelques années encore, lors de la discussion sur le premier programme d'impulsions, les choses ne s'étaient pas déroulées si facilement...

Outre-Sarine notamment, certains se demandaient si tout cela était bien raisonnable, à la limite, légitime.

Tout change.

La situation économique aussi. Les députés en ont assez parlé la semaine dernière.

Alors, ce qui pouvait apparaître comme légèrement suspect il y a quelques années l'est peut-être moins aujourd'hui, où toutes les régions du pays commencent à ressentir les effets du ralentissement.

Oh! bien entendu, un tel programme ne va pas d'un coup de baguette magique donner du travail aux chômeurs, relancer l'activité partout où elle a ralenti ces derniers temps. Mais ce programme a le mérite de parler avec des mots neufs et synonymes d'avenir comme microprocesseurs, informatique.

C'est important.

Ce qui est dommage, c'est qu'on aurait pu quelque peu décentraliser ce deuxième programme d'impulsions. Berne et Lausanne, ce n'est pas très original...

Philippe-O. BOILLON

Procès de «Lôzane bouge» Début tumultueux

Hier matin s'est ouvert, devant le Tribunal correctionnel de Lausanne, le procès intenté - à la suite des manifestations de rue de l'automne 1980 - à treize animateurs du mouvement contestataire «Lôzane bouge»; ces hommes et ces femmes, âgés de 20 à 30 ans, avec une «doyenne» de 41 ans, sont accusés d'émeute, d'incitation à l'émeute, d'entrave aux services d'intérêt général et de dommages à la propriété. Le procès devrait durer une dizaine de jours.

Les dix accusés présents se sont tout de suite manifestés par des éclats de rire et des exclamations diverses, qui ont amené le président Frossard à les avertir de l'éventualité d'une arrestation immédiate. Un nombreux public de jeunes a, lui aussi, été avisé que la salle serait évacuée jusqu'à la fin du procès s'il donnait libre cours à ses sentiments. Les manifestations ayant continué pendant l'audience, le président a annoncé à la fin de la matinée que, dès la reprise des débats, les portes du tribunal resteraient fermées au public. (ats)

La FTMH exige la pleine compensation du renchérissement

La Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) demande à ses militants dans les entreprises de revendiquer la compensation intégrale de la hausse du coût de la vie, conformément à l'indice des prix à la consommation, pour les prochaines négociations qui vont s'engager dans l'industrie des machines et des métaux, ainsi que dans certaines branches de l'artisanat du métal, indique le syndicat dans un communiqué.

La FTMH «rejette catégoriquement» l'exigence de l'Union centrale des associations patronales (UCAP) qui demande que soient corrigées les distorsions de l'indice lors de la fixation des salaires pour l'année prochaine. La FTMH est d'avis qu'un tel procédé est «juridiquement inacceptable».

Pour la FTMH, la compensation intégrale du renchérissement liée à l'indice des prix est aussi, vue sous l'angle du maintien de la paix du travail et de la coopération contractuelle, une nécessité

Le Conseil fédéral a tenu séance

Harmoniser le début de l'année scolaire

«L'année scolaire débute entre la mi-août et la mi-octobre.» Telle est, dans le cadre d'une procédure de consultation, la proposition que soumet le Département fédéral de l'intérieur aux cantons, aux partis politiques et aux organisations concernées, en vue de tenter d'harmoniser en Suisse le début de l'année scolaire. Il s'agit en fait d'un contre-projet à l'initiative populaire lancée par douze sections cantonales du parti radical-démocratique (prd) et déposée en 1981 avec plus de 104.000 signatures. Les consultés ont jusqu'à fin janvier 1983 pour répondre.

L'idée d'harmoniser le début de l'année scolaire en Suisse n'est pas neuve: en 1967 déjà, la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique s'était en effet prononcée en faveur d'une coordination du début de l'année scolaire en automne. Cette recommandation avait été reprise en 1970 dans le concordat sur la coordination scolaire. Mais elle devait faire long feu: en 1972, les cantons de Berne et de Zurich refusaient d'entrer dans le concordat.

Mais divers milieux devaient relancer la discussion vers la fin des années 70 et exiger une solution fédérale au problème. Les cantons de Zoug (1978), de Schwyz (1979) et de Lucerne (1981) par voie d'initiatives cantonales, le conseiller national Christian Merz (soc., AR), par voie d'initiative parlementaire en 1979, et douze sections cantonales du prd - toutes alémaniques - par voie d'initiative populaire demandaient ainsi à la Confédération d'intervenir.

La solution fédéraliste, c'est-à-dire la voie du concordat intercantonal fut cependant encore tentée une fois. Mais le 6 juin dernier, les cantons de Berne et de Zurich refusaient une nouvelle fois d'y adhérer, enterrant ainsi les espoirs des «fédéralistes». Résultat: treize cantons, dont tous les romands connaissent le début de l'année scolaire en automne,

treize autres au printemps, ce qui ne va pas sans poser des problèmes aux personnes qui passent d'un système à l'autre.

LA CRAINTE D'UN NOUVEAU NON

La proposition soumise actuellement par le Département fédéral de l'intérieur se borne à fixer dans la Constitution la date de la rentrée scolaire. Les auteurs du contre-projet n'ont pas voulu attribuer au Conseil fédéral la compétence de fixer la date de l'année scolaire. Ils craignent en effet un nouveau non devant le peuple: aux adversaires de la rentrée en automne pourraient s'ajouter les partisans de l'autonomie des cantons.

Le gouvernement a retenu la date de la fin de l'été pour la rentrée scolaire car elle correspond au concordat sur la coordination scolaire signé par la majorité des cantons. En outre, la Commission du Conseil national chargée d'examiner les diverses initiatives déposées s'est également prononcée, à une grande majorité, pour la fin de l'été.

Relevons enfin que si ce contre-projet est bien reçu en consultation il pourra être soumis tel quel en votation. Dans ce cas, les auteurs de l'initiative populaire pourraient retirer leur projet, au profit de la solution envisagée par le Conseil fédéral. Réponse au début de 1983.

Budget 83: un excédent de dépenses de 971 mio

Le budget 1983 de la Confédération se solde par un excédent de dépenses de 971 millions de francs. Le Conseil fédéral l'a adopté hier et il le propose aux Chambres fédérales de l'approuver. Les détails du message qu'il adresse au Parlement à ce propos seront connus le 21 octobre.

Pour l'année prochaine, le Conseil fédéral prévoit des dépenses de 19.680 millions et des recettes de 18.709 millions. Par rapport au plan financier établi en octobre 1981, le solde négatif a diminué de 122 millions de francs. Cette amélioration est due au fait que la croissance des dépenses a été limitée au taux probable du renchérissement et que les recettes ont été réévaluées à la lumière du compte 1981 et des rentrées réalisées du-

rant l'exercice en cours, indique le Département fédéral des finances dans son communiqué publié hier. Rappelons en effet que le compte de l'année dernière s'est soldé par un déficit inférieur de un milliard de francs à celui qui avait été budgété.

Le budget général de la Confédération accuse un déficit de 1691 millions de francs. Ce budget tient compte non seulement des recettes et des dépenses mais encore des bonifications internes à la Caisse fédérale d'assurance, de la diminution des créances due au remboursement des avances de la Confédération pour les routes nationales ainsi que d'autres variations de la fortune.

En même temps que son message sur le budget 1983, le Conseil fédéral soumettra aux Chambres un rapport sur les données les plus récentes du plan financier pour les années 1984 à 1986 et les mesures propres à rétablir l'équilibre des finances.

Autres décisions

Au cours de sa séance, le Conseil fédéral a encore pris les décisions suivantes:

Pilatus: «Pas de contrats avec le Guatemala»

Un porte-parole de l'usine d'aviation Pilatus a déclaré hier que l'entreprise n'est en possession d'aucun contrat de livraison de PC 7 au Guatemala et qu'il n'entreprend aucune démarche dans ce sens auprès des autorités de ce pays. Une commande ancienne de 12 appareils de ce type a cependant été exécutée.

Le représentant de l'usine nidwaldienne a encore indiqué que le PC 7 était prioritairement utilisé comme avion d'entraînement et que c'est à ce titre qu'il est exporté. Les dégâts ont été estimés à 2 millions de francs environ. (ats)

FAITS DIVERS

Zurich: la musique aigrit les mœurs

Une bagarre survenue dimanche soir à Zurich entre travailleurs yougoslaves a coûté la vie à l'un d'entre eux, tandis qu'un deuxième était grièvement blessé. Le coupable qui n'a pas encore été identifié a pris la fuite.

Le drame s'est produit dans un restaurant, au cours d'une soirée folklorique. Vers 21 heures éclata une dispute entre plusieurs participants, semble-t-il à propos de la musique interprétée par l'orchestre. Comme on en était venu aux mains, l'un des hommes brandit soudain un couteau dont il frappa ses contradicteurs. Un homme de 31 ans, manoeuvre dans le canton d'Argovie, et un autre de 30 ans, menuisier, ont été grièvement blessés et conduits à l'hôpital par des compatriotes. Le premier y est décédé peu après. Selon la police, le meurtrier devrait appartenir à un groupe de Yougoslaves d'origine albanaise et être âgé d'une trentaine d'années.

LÉGER SÉISME

Un léger tremblement de terre a été enregistré hier à 5 h. 06 au sud de la Forêt-Noire et dans la région bâloise.

L'épicentre du séisme se situe entre Rheinfelden (AG) et Schopfheim (ALlemagne), à une profondeur de 25 à 30 kilomètres. Le tremblement de terre a atteint une magnitude de 2,8 sur l'échelle de Richter. Les habitants de Laufenburg (AG), de Bâle et de Pratteln parlent d'une forte secousse. On ne déplore aucun dégât. La région du Dinkelberg, en Forêt-Noire, est connue pour son activité sismique sporadique.

GENÈVE:

PROMOTEUR LIBÈRE

M. J. S., le promoteur immobilier bernois, arrêté à Genève vendredi dernier, a été remis en liberté provisoire samedi soir après avoir été inculpé de menaces, contraintes, instigation à dommage à la propriété et à lésions corporelles simples. C'est ce qu'a révélé, intéressé lui-même, hier à Genève, au cours d'une conférence de presse tenue dans l'étude de ses avocats.

SION: SYLVIE VARTAN

S'EN VA-T-EN GUERRE

Le Tribunal cantonal valaisain vient d'agender un procès civil oppo-

sant la chanteuse française Sylvie Vartan à l'agent immobilier sédunois François Bonvin. Sylvie Vartan devait chanter à Sierre mais dut finalement y renoncer, du fait que plusieurs membres de son groupe, en l'occurrence des Américains, n'ont pu obtenir leur visa d'entrée. Estimant que ce fâcheux contretemps ne la concerne pas du tout, la chanteuse réclame son cachet (38.000 francs) aux organisateurs valaisains du spectacle. Le tribunal en décidera.

CHUTE D'UN AVION À TRIENGEN (LU)

Un avion «Pilatus-Porter PC-6» s'est écrasé dimanche soir à 18 h. 20 sur un immeuble à Triengen (LU). L'appareil avait décollé peu après 18 heures de l'aéroport de Triengen avec, à son bord, le pilote, une passagère et sept parachutistes. Au moment où ces derniers ont sauté, l'avion se trouvait à environ 2500 mètres d'altitude. Puis, selon le pilote, l'appareil a cessé d'obéir aux manoeuvres. Le pilote et sa passagère se sont ensuite sauvés en sautant en parachute.

L'avion est tombé sur le village pour s'écraser sur une maison. Quatre personnes se trouvant dans l'immeuble au moment de l'accident n'ont été que légèrement blessées. (ats)

OFFRES D'EMPLOIS



Bottes d'enfants, doublure chaude, en daim souple, avec semelle de caoutchouc.
Jusqu'à la pointure 35 Fr. 54.80
Jusqu'à la pointure 40 Fr. 59.80

BALLY RIVOLI

av. Leopold Robert 32, La Chaux-de-Fonds
Chef de succursale: M. Ch. Revaz

34
44-9010

HÔTEL FLEUR-DE-LYS - TRATTORIA TOSCANA

cherche pour tout de suite ou date à convenir

APPRENTIE EMPLOYÉE DE RESTAURANT

Age minimum 15 ans
Formation en 1 an. Bon gain

+ AIDE DE CUISINE

Prière de prendre rendez-vous par téléphone au (039) 23 37 31. 56484

EAB

Fabrique d'Appareils
Electriques SA
2608 Courtelary

Nous fabriquons des transformateurs et des selfs de haute qualité jusqu'à 500 kVA, ainsi que des transformateurs réglables de la marque VARIAC

et nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, un

mécanicien- électricien

pour travaux de montage et de contrôle.

Horaire libre, prestations sociales d'avant-garde.

Les personnes habiles et consciencieuses, disposées à travailler au sein d'une petite équipe, sont priées de prendre contact téléphoniquement au (039) 44 12 55, interne 28, afin de fixer un rendez-vous. 93-208

Importante banque de la place de Neuchâtel, cherche un

secrétaire général

Profil désiré:

- formation universitaire ou commerciale supérieure
- parfaite maîtrise du français et de l'allemand
- expérience bancaire
- facilité dans les relations humaines.

Les offres manuscrites avec curriculum vitæ et photographie doivent être adressées sous chiffre P 28-506049 à Publicitas, 2001 Neuchâtel. 28-277



Nous cherchons

ébéniste- polisseur

pour travaux d'atelier, installations et livraisons

Entrée immédiate ou date à convenir

Se présenter ou faire offre à:

Meubles Albert Rossetti

7, fbg Ph.-Suchard
2017 Boudry
Tél. 038/42 10 58.

28-73



Boninchi SA

Fabrique de couronnes de montres
14, Chemin de Maisonneuve
1219 Châtelaine/Genève

Entreprise de premier ordre, mondialement connue, depuis 1917, fournisseur attitré des marques les plus prestigieuses, actuellement obligée de faire des heures supplémentaires pour garantir sa production, cherche du personnel qualifié pour renforcer ses équipes actuelles

décolleteur

qualifié avec expérience

contrôleurs(euses) volants

avec expérience de la branche

opérateur

sur tours semi-automatiques

mécanicien complet

peuvent devenir responsable d'une équipe.

Sécurité de l'emploi assurée.

Salaire en fonction des qualifications.

Nous offrons les prestations sociales aux conditions USFB.

Parking assuré, possibilité de logement éventuelle.

Les candidats voudront bien envoyer leurs offres manuscrites à l'attention du chef du personnel ou prendre contact par téléphone au (022) 96 75 75, interne 16.

Les offres sont traitées avec discrétion. 18-2033

INSTITUT MANAGEMENT ET INFORMATIQUE

Sainte-Beuve 4, 1005 Lausanne.

Cours de programmeur(euse)

À NEUCHÂTEL: deuxième session 1982-1983

Vu le succès remporté, nous organisons un nouveau cours.

Inscription dès maintenant. Nombre de places limité
Tous les samedis matin. Facilités de paiement

Sainte-Beuve 4 (Martigny) - Tél. 021/23 44 84 83-7071

La Fédération des communes du Jura bernois (FJB) met au concours un poste de

premier secrétaire

de son Département des œuvres sociales.

Le titulaire de ce poste, nouvellement créé, aura notamment les attributions suivantes:

- relations avec le Conseil de la fédération, les autres départements et la chancellerie, les communes, les organisations sociales privées, l'administration cantonale
- élaboration de textes, rapports, propositions, directives, réponses à des interventions parlementaires
- gestion du Service social du Jura bernois (SSJB)
- en cas de besoin, reprise d'affaires juridiques
- organisation et coordination des travaux de chancellerie, d'enregistrement, d'archives et de comptabilité dans l'ensemble du département.

Conditions requises: plusieurs années à un poste de responsabilités dans le secteur social ou administratif.
Traitement: selon échelle des traitements du personnel de l'Etat.

Entrée en fonction: à convenir.
Délai d'inscription: les offres doivent être adressées jusqu'au 20 octobre 1982, à la Chancellerie de la FJB, 2608 Courtelary.

Pour tous renseignements, s'adresser au chancelier de la FJB, tél. 039/44 18 40. 06-12777

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 14

Didier Decoin

Abraham de Brooklyn

Roman

Editions du Seuil, droits réservés Cosmopress, Genève

- Je voulais aller chercher Mina...
- Et tu as réfléchi ?
- Non. J'ai eu peur, soudain. Oh ! comme je déteste la peur, Kate.
- Elle se méprit:
- Oui, bien sûr. Cette ville immense, lorsque le jour s'achève...
- Il secoua la tête:
- Non, tu n'y es pas. Ce fut pire. Oublie tout cela, Kate. A présent, je vais bien. Et même, je suis heureux.
- Il la prit dans ses bras, la déposa sur le lit. Il s'allongea sur elle. Elle soupira:
- Tu m'étouffes.
- Tais-toi.
- Il respirait avec avidité la senteur un peu acide du corps de la jeune fille.
- J'ai eu si peur.
- En riant, Kate parvint à se dégager:
- Tu sais, je n'ai pas bougé. L'inconvénient, c'est qu'il n'y a rien à manger. Tu devrais aller acheter quelque chose.
- Je ne te laisserai pas.
- Mais, Simon, j'ai faim. Je t'en prie !
- Il ne se décidait pas. Elle murmura:
- En prison, c'est de cela que j'ai le plus souffert: la faim.
- Bien, dit-il. Je ne serai pas long.

Il se dirigea vers la boutique du Grec, marchant à grandes enjambées. Brusquement, il tressaillit: au milieu de la rue, immobile, se tenait un policier à cheval. Le cuir de son étui de selle et l'acier du canon de sa carabine brillaient. L'homme et sa monture - un grand hongre noir - semblaient pétrifiés. Le cœur de Simon battait follement.

Un long moment, ils demeurèrent ainsi face à face.

Alors, le policier bougea légèrement les jambes, et son cheval se mit en marche. Devant Simon, l'homme se pencha:

- Qu'est-ce qu'il y a ? Pourquoi vous arrêtez-vous ?
- Rien, dit Simon. Je me demandais seulement si l'épicerie d'Alexander Agaxis était encore ouverte...
- Sûr qu'elle l'est !

Le policier eut un rire bref:

- Les Juifs et les Grecs, vous savez !
- Il s'éloigna observant Simon par-dessus son épaule.

Quand il revint de chez Agaxis, le Français aperçut le policier à cheval en contre-bas, près des docks.

Il pensa:
- Dimanche prochain, j'achète un cheval. Je demanderai à Kenna de m'avancer deux semaines de paye.

Et il dit à Kate:
- J'ai croisé un flic. Il patrouillait. Elle fit un geste d'indifférence:
- Tous les jours, il en passe. C'est normal. Qu'est-ce que tu as rapporté ?

Elle s'empara du sac, en déversa le contenu sur la table:
- Des champignons ! Je n'ai jamais mangé de champignons !
- Tu n'aimeras peut-être pas.
- Tout ce que je ne connais pas, ce n'est ja-

mais mauvais, je voudrais vivre des siècles.

Simon fit cuire les champignons, les mélangea avec des morceaux de pain frit et du riz. Il disposa les assiettes sur le lit, et il se coucha aux côtés de la jeune fille. Une seule bougie était allumée. Kate demanda:

- Si je devais être prise, si l'on me remettrait en prison...
- Cela n'arrivera pas.
- Supposons que cela arrive: eh bien, je n'aurais jamais été à toi.
- Si, dit-il. D'une certaine façon, tu es à moi.

Elle baissa les yeux:
- Pas mon corps, Simon. Pas moi tout entière.

- Mais si, je t'assure, je te possède.
- Elle se blottit contre lui, interrogea à voix basse:
- Explique-moi...

- Ça ne s'explique pas. C'est au fond de moi. Au fond de ma tête, et au fond de mon ventre.

- Tu n'as pas envie de faire l'amour avec moi ?
- J'ai envie de faire l'amour avec toi. Au-dessus de cela...

Elle l'interrompit, avec nervosité:
- Au-dessus de cela, il y a des tas d'idées qui ne veulent rien dire ! Tiens, je vais laver la vaisselle.

Elle sauta du lit et commença de nettoyer la marmite, sans un mot.
- En prison, demanda Simon, tu étais enchaînée ?

Elle ne broncha pas. Il cria:
- Je te parle, je t'ordonne de me répondre !
- Oui, dit-elle, au bord des larmes, de temps en temps.

Il courut à elle, la prit par les épaules, l'obligea à se retourner:

- D'après toi, qu'est-ce que c'est, un «être humain attaché à quelque chose» ? Qu'est-ce que c'est, sinon un objet que l'on peut briser... comme ça...

Du revers de la main, il projeta un verre sur le sol. Il écrasa les débris d'un coup de talon, ajouta:

- ...que l'on peut fouler aux pieds ? Est-ce que tu comprends ce que j'essaie de faire avec toi ?

Elle pleurait, à présent.

A l'aube, Simon s'habilla. Il quitta la chambre sans éveiller Kate: pour une fois, il savait se passer de son bol de café brûlant. D'ailleurs, il faisait beau, la température était tiède, la mer scintillait.

- Ce soir, pensa-t-il, en rentrant à la maison, je trouverai Mina.

Aujourd'hui par extraordinaire, le pont du caisson était sec. Les vagues dansaient, un peu au-dessous.

- Tout de suite, Kenna l'interpella:
- Vous viendrez demain, n'est-ce pas Monnier ?

Simon hésita. Puis, il dit:
- J'ai vu Maître Sherman. Il ne peut rien pour moi.

- Liza vous aime beaucoup.

- Aucun rapport, fit Simon avec dureté. Richard Kenna fronça les sourcils. Il ne s'attendait pas à cela. Il décida d'aller jusqu'au bout:

- Que voulez-vous, Monnier ?
- Le prix d'un cheval. Pas n'importe lequel. Une bête puissante.

- Je vous en fournirai un.

Simon secoua la tête:
- Non, monsieur l'ingénieur, je veux l'acheter moi-même. Je tiens à le choisir, parmi des dizaines d'autres chevaux. C'est de l'argent qu'il me faut.

(suite page 8)

MAGAZINE

expressions

LECTURE

«Taisez-vous, Elkabbach !»

La seule compétition digne de soi est celle que l'on mène avec soi-même. Le rival, je le portais en moi.

J.-P. E.

Il est bien entendu que nous ne ferons pas le procès du régime français actuel. Nous traiterons rapidement du problème strict de l'information, cause sur laquelle la politique du président Mitterrand et son ministère ne sont ni meilleurs ni pires que ceux qui l'ont précédé. Hormis peut-être ses promesses d'antan et les maladroites à faire dresser les cheveux sur la tête du vénérable Georges Fillioud.

En 75, le chef du gouvernement de Giscard, Jacques Chirac, l'actuel maire de Paris, était invité comme tous les premiers ministres, à déjeuner, par Maurice Siégel et Europe No 1. Siégel à l'issue de ce repas destiné à être fraternel et qui fut grinçant, dit à ses collaborateurs: «Le sort en est jeté: mon compte est bon». Le lendemain, la direction d'Europe No 1 lui signifiait, la mort dans l'âme, que c'en était fini: il avait mis trop d'animation, d'imagination dans son information radiodiffusée; de plus, il avait été, disait-on, communiste: donc un ennemi de classe. Faisait-il de bonne information? Oui, à notre avis, mais quelle importance? Dès lors, il était contre le pouvoir, puisqu'il s'affirmait indépendant. Que vouliez-vous qu'il fit, le gouvernement étant majoritaire en action d'Europe 1. Siégel s'en alla donc sur la pointe des pieds et... publia un bouquin, comme Elkabbach!

Si nous insistons sur le prénom Haïm de ce dernier, c'est pour bien montrer qu'il est Juif algérien, né à Oran, ayant passé toute sa jeunesse en Algérie, entre les Algérois occupants et les Arabes musulmans ou berbères, les uns orgueilleux colonisateurs, les autres atrocement humiliés; eux, les Juifs possédaient depuis 1880 (?) la nationalité française. Elkabbach né en 1947, se souvient encore de l'immense massacre des indigènes et de la destruction de Sétif (40.000 habitants) en 1945, peu après la tuerie d'Oradour-sur-Glâne par les Allemands en retraite, ou d'Etobon, Elkabbach fut donc un Juif français, fier de l'être, passionnément opposé à l'holocauste franco-algérien.

Mais il était possédé déjà (dit-il) par le démon de la communication, par conséquent de l'information. Un jour il interviewait le président syrien Hafez El-Hassad qui, l'accueillant avec un grand sourire, lui dit: «Elkabbach, mais c'est un nom de chez nous: All Kabb'ch, désigne le bélier qui fait marcher le troupeau. Savez-vous que c'est aussi l'animal destiné au sacrifice, le fameux «bouc émissaire» de l'Ancien Testament (c'est nous qui ajoutons cette précision)? Prédiction? Pour un Juif qui se refuse absolument à prendre un pseudonyme, ce serait assez indiqué!

Résumons, désormais. 1968, encore sous de Gaulle: révoqué pour avoir participé, par solidarité, à une grève qu'il n'approuvait pas, au grand dam de Pierre Desgraupes et de Jacqueline Baudrier, ses chefs et protecteurs indéfectibles. En 61, Elkabbach avait été emprisonné à Alger par les soudards du général Challe parce qu'il illustrait, pour la radio française, la politique du général de Gaulle, lequel expédiait en moins de deux ce «quarteron de soldats perdus»!

1974: Election de Giscard à la présidence: «Pourquoi eusses-tu voulu qu'il se conduisît autrement que tous ceux qui l'avaient précédé? Il a le pouvoir, il en use ou en fait user, dit Elkabbach à Nicole Avril, sa femme qui l'interroge, très joliment d'ailleurs, surtout quand il s'agit de l'information, si importante pour le pouvoir. De Gaulle avait coutume de dire: «Tous les journaux sont contre moi, mais je possède la radio, puis la TV.» Avenu capital en l'occurrence. Valéry reprochait à Antenne 2 de montrer trop généreusement sa... calvitie! Il n'accepta pas de solution de rechange. Exit Elkabbach.

1981: victoire de Mitterrand et du parti socialiste à l'Assemblée nationale. Elkabbach (affirme-t-il), pour avoir pratiqué une seule religion, celle de l'information la plus rapide et la plus exacte va être sacrifié sur l'autel de la soumission aux pouvoirs. Ses chefs (il était directeur de son service) le lui apprennent non sans gêne ou honte (?). D'autant plus que la dite information est un art en même temps qu'un risque constant, réalisée en France avec le dixième des moyens des chaînes américaines (au surplus totalement privées, elles, soulignons-le).

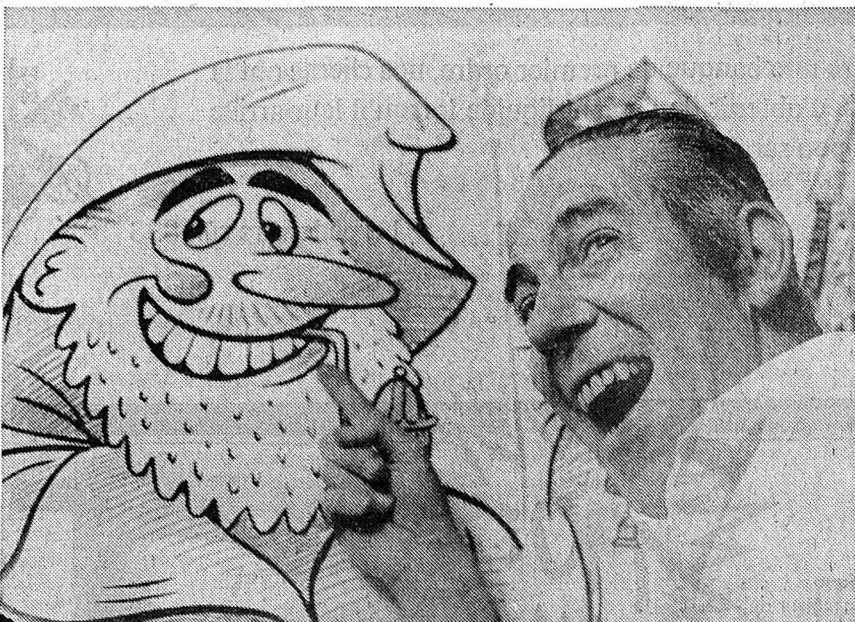
Et maintenant, quel va être le sort des médias parlés ou télévisés en France? Qui pourra les libérer du pouvoir? Impossibilité? répondent la plupart des observateurs...

J. M. N.

(«Taisez-vous, Elkabbach» par Nicole Avril et J. P. Elkabbach, Ed. Flammarion, Paris, Mars 1982.)

Adieu à un ami...

Le dessinateur Pen s'en est allé, discrètement...



C'était un joyeux drille! (Photo F. Jaquenod)

On a appris «à retardement» que le célèbre caricaturiste Pen était parti aussi discret qu'il l'a été toute sa vie, tout comme Brassens ou Brel.

Pas un mot à la «une» des journaux. Il y a tout juste dix ans - à l'occasion de ses 50 ans - je lui avais consacré un grand reportage dans les colonnes de «L'Impartial» (9.9.72) où il avait donné moult caricatures, surtout pendant les années où il habita La Chaux-de-Fonds.

A quatre ans il «gribouillait» déjà et à l'école le dessin et la caricature étaient ses branches favorites... Il en profita pour «croquer» ses professeurs et ses camarades pour la plus grande joie des uns et des autres.

A 14 ans, sa première caricature «officielle» paraît dans «L'Illustré». Puis

c'est la guerre; entre les périodes passées sous l'uniforme, il fonde avec le comédien Jean Mézières, et avec le soussigné «Le Club comique de Lausanne», qui monta de nombreux spectacles (entre autres à l'Hôtel de France, à Lausanne) en faveur des réfugiés. C'est qu'un jour le voyant travailler sur scène, la regrettée Pauline Carton lui dit: «C'est bien ce que tu fais, continue»...

Il écouta l'inoubliable interprète de Sacha Guitry et il suivit son conseil. Mais il faut vivre! Il exerça divers métiers (il n'y en a pas de sots, dit-on).

Il travailla d'arrache-pied son dessin et commença à faire de fréquents séjours à l'étranger. Pour varier le plaisir, il eut l'idée de réaliser le dessin à l'envers, c'est-à-dire que sur son grand panneau

blanc il dessinait ses personnages avec la tête en bas et les pieds en haut... au grand étonnement du public, celui de Marseille où il fit ses premières armes dans ce genre inédit, devant une salle délirante de 50.000 spectateurs (non ce n'est pas une galéjade).

Durant plus de quinze années, Pen poursuivit sa carrière dans toute l'Europe et, au Moyen-Orient où il eut le privilège et l'honneur d'être reçu et de «croquer» du même coup (de crayon) aussi bien le général Naguib en Egypte, le maréchal Papagos en Grèce, le président Drees aux Pays-Bas et tant d'autres.

Paris ne fut pas oublié dans ce périple. Parallèlement Pen publia des dessins dans d'innombrables journaux de Suisse et de l'étranger. Mais un beau jour, les voyages autour du monde le lassèrent et peu à peu il réduisit le rythme de ses déplacements...

Il vint s'installer à La Chaux-de-Fonds, mais le Valais où il avait «fait» son service militaire l'avait conquis et il décida alors d'habiter à Sion, puis dans un ou deux villages plus ou moins perdus où nous l'avions revu maintes fois.



Le clown suisse Dimitri vu par Pen



Amuser avec des dessins à l'envers...

La caricature n'était pas le seul «métier» de Pen et il voulait le prouver. Il réalisa des dessins à la plume, et aussi des gouaches, des lavis, quelques pastels où il a immortalisé d'anciennes maisons en voie de disparition, des animaux... des artistes dont Dimitri ou Grock par exemple, car il gardait un brin de nostalgie de sa période de globe-trotter.

Les amateurs n'ont pas oublié ses expositions à Sion et ailleurs. Pen avait encore d'autres occupations - officielles ou hobbies - dont la philatélie (goût qu'il devait tenir de son père). Il possédait une collection absolument «inédite». Amoureux de la nature il avait une impressionnante collection de papillons plus ou moins rares. Il avait une saine franchise qui n'était pas du goût de tout un chacun; il a toujours réalisé ses dessins satyriques, amusants, parfois cruels, dans l'esprit indépendant et frondeur qui était le sien et que l'on résume ainsi: «Ma liberté et celle des autres... mais dans l'ordre!»

Un ami, un artiste de talent, joyeux drille à ses heures... On ne l'oubliera pas.

Gilbert CHAPALLAZ

Le monde...

La grande misère des musées italiens

Riche en musées, l'Italie l'est davantage encore en dépotoirs souterrains où s'entassent pêle-mêle, dans des caves voutées, des millions d'antiquités et d'œuvres d'art que personne ne voit jamais.

L'ampleur de ces musées inconnus a été révélée par des statistiques très officielles: douze millions d'œuvres sont exposées du nord au sud de la péninsule, soit trente-sept pour cent du patrimoine global. Le reste, soit quelque 24 millions, est aux oubliettes.

Misère des musées souterrains, mais aussi misère des musées officiels. Qautrevings pour cent n'ont aucun système anti-incendie, plus de la moitié n'ont pas de système anti-voil, et huit pour cent n'ont même pas d'éclairage.

NI GUIDE, NI CATALOGUE

Pour le visiteur, c'est souvent la dérive: 57 pour cent des musées n'ont aucun guide ni catalogue, et même certaines galeries de bonne réputation comme la galerie de l'académie de Venise. Trois pour cent seulement des œuvres sont photographiées.

En bref, une incomparable richesse occultée, livrée à la moisissure, aux intempéries, à l'oubli ou au génie des voleurs et trafiquants d'art.

A la périphérie la situation est tout aussi frustrante pour le touriste affamé de culture. Musées fermés l'après-midi, salles fermées faute de gardiens.

A Rome, le musée des Thermes réserve au visiteur le meilleur et le pire. On n'entrevoit que de loin le Discobole et la Niobide blessée. Le plafond menace de s'écrouler. Au premier étage, on ne voit plus du tout les admirables fresques du premier siècle, Aphrodite, voilée tenant un fleur. Le plancher s'effondre.

LECTURE

Chants du Toit du monde par Rémy Dor

Il s'agit d'un recueil d'orature kirghize d'Afghanistan. On sait que ce pays dont on parle beaucoup en raison de son occupation par les troupes soviétiques, est une véritable mosaïque de peuples, parmi lesquels il faut mentionner les Kirghizes, nomades originaires de Turquie qui parlent un dialecte turc. Ces nomades pensaient que leur errance avait pris fin dans les montagnes afghanes. Ils ont dut déchanter en raison de l'intervention russe: les Kirghizes ont franchi la frontière pakistanaise, cependant qu'ils apprennaient que la Turquie était disposée à les recevoir. Ainsi, il leur était possible de réintégrer leur lieu d'origine.

Les chants recueillis et traduits par Rémy Dor appartiennent à la tradition

UN PROBLÈME MODERNE

La «demande» croissante de biens culturels de la part des jeunes, de retraités ou de touristes, le succès mondial d'expositions comme celle des Médicis à Florence en 1980 ou des deux grands guerriers grecs en bronze (Ve siècle) à Florence, à Rome puis Reggio de Calabre cette année, font de la question «musées» non plus une simple méditation sur le passé, mais un problème très moderne de «consommation», où les chiffres comptent. Trente-huit millions de visiteurs en 1978, plus de 50 millions en 1981, selon de récentes estimations.

Paradoxe très italien, les misérables musées attirent en Italie des touristes qui y apportent plus de 8000 milliards de lires par an (12 milliards de fr.). Le budget total du ministère pour les biens culturels, s'élevait en 1982 à 164 milliards de lires, 0,28 pour cent du budget italien.

Pour remédier à cette situation il faut trouver de l'argent. Jusqu'à présent les entrées étaient pratiquement gratuites. On a donc décidé une hausse des prix des billets. Mais de toute évidence ce remède est insuffisant.

A COUPS DE MILLIARDS

Le ministre de la culture, M. Enzo Scotti compte «grignoter» pour Milan, Turin, Venise, Florence, Rome, l'Etrurie, quelque 250 milliards au ministre du trésor pour les deux années à venir, et 150 milliards pour organiser dans le Sud des circuits touristiques culturels.

Enfin, on envisage des interventions ponctuelles au niveau des cités. La célèbre collection Ludovisi, - constituée au XVIIe siècle par le cardinal Ludovico

Ludovisi -, actuellement invisible au musée des Thermes, sera transférée dans des salons du palais présidentiel du Quirinal. La collection des princes Torlonia, entassée dans des caves, doit être rachetée par l'Etat italien et sera exposée dans un autre palais Renaissance.

UN PAVÉ DANS LA MARE

Un écrivain, Paolo Volponi, a lancé un pavé dans la mare aux musées. Dans le «Corriere della Sera», il a proposé de vendre aux enchères tout ce qui, parmi les quelque 25 millions d'objets laissés à l'abandon, peut l'être sans porter préjudice aux musées ou au patrimoine national.

Cette proposition a soulevé un tollé. Économistes et archéologues se retrouvent, les uns pour affirmer que les prix s'effondreraient aussitôt en raison de l'abondance de l'offre, les autres pour dire qu'un patrimoine ne peut pas être démembré.

Le surintendant aux antiquités de Rome, le professeur Adriano la Regina, explique à l'AFP: «Les savants se sont toujours opposés à une telle hypothèse. Il n'est pas correct d'isoler les œuvres d'art d'intérêt majeur du contexte plus vaste dans lequel elles ont été produites: cela compromettrait la compréhension de l'histoire et le progrès des recherches». Il s'agit en somme de ne pas répéter le démembrement du Parthenon à travers l'Europe au siècle dernier.

Le débat est lancé. Entre l'éparpillement et la privatisation de millions d'œuvres semi-clandestines, et leur mort lente dans l'obscurité des caves, l'Italie de l'austérité se prend à rêver sur cette énorme matière première léguée par les siècles. (AFP-ATS)

Viviane DUTAUT

Le saviez-vous ?

● John D. Rockefeller resta jusqu'à sa mort l'homme d'affaires le plus puissant des Etats-Unis pour avoir pressenti avant les autres l'avenir de l'industrie du pétrole. Quand il mourut en 1937, à 98 ans, le travail s'arrêta quelques minutes dans toutes les anciennes filiales.

● Qui l'eût cru? Le mot antilope vient de l'anglais «antelope», de l'ancien français «antelop, antelu», «animal fabuleux».

● Les quarante membres de l'Académie des menteurs de Moncrabeau (Lot-et-Garonne) élisent chaque année leur roi: les postulants racontent une histoire où vérité et mensonge se confondent; ils reçoivent du jury une quantité de sel proportionnée au mérite de leur narration. La pesée finale détermine le «plus grand correcteur de toutes les vérités».

● La locution adverbiale ad nutum signifie: «de façon instantanée». Une décision peut être prise «ad nutum» par celui qui dispose d'un pouvoir souverain d'appréciation et n'est assujéti au respect d'aucune formalité (révocation «ad nutum» d'un haut fonctionnaire, etc.).

Grand Prix pour Denis de Rougemont

Le Conseil de surveillance de la Fondation Schiller Suisse a accordé le Grand Prix Schiller à Denis de Rougemont pour l'ensemble de son œuvre, indique la fondation jeudi. La remise du prix aura lieu le 26 octobre prochain, à Genève.

Connu en Suisse et dans le monde pour son œuvre littéraire et philosophique, Denis de Rougemont a 76 ans. Depuis la fin de la guerre, il n'a cessé de militer en faveur d'une Europe unie. (ats)

Livres: les succès de la quinzaine

Titres	Auteurs	Editeurs	Classement précédent
1. Patience dans l'azur	Hubert Reeves	Seuil	5
2. Mon dernier rêve sera pour vous	Jean d'Ormesson	Lattès	4
3. La dame de beauté	Jeanne Bourin	Table Ronde	3
4. Maria Tiefenthaler	Muriel Cerf	A. Michel	8
5. Les enfants de l'Aube	P. Poivre d'Arvor	Lattès	2
6. Etoiles de Compostelle	Vincent	Denôel	1
7. L'allée du roi	Fr. Chandernagor	Juillard	10
8. Les miroirs truqués	Françoise Dorin	Flammarion	6
9. Suicide mode d'emploi	Guillon & Lebonnic	Moreau	7
10. La femme séparée	Monique Laederach	Fayard	non classé
	Jean-Louis Hué	Grasset	non classé

Liste établie d'après les renseignements fournis par dix libraires de Suisse romande et portant sur la quinzaine du 20 septembre au 4 octobre 1982.

Renseignez-vous maintenant auprès d'un conseiller SBS sur le compte qui vous permet d'obtenir une avance en cas de nécessité.

Si votre salaire est versé régulièrement sur votre compte personnel SBS, vous pouvez non seulement nous confier le soin d'effectuer vos paiements sans espèces pour vous simplifier la tâche, mais présenter aussi en tout temps une demande d'avance en compte. En plus des nombreux avantages que

leur assure une banque de premier ordre, nos clients ont la possibilité d'obtenir de l'argent liquide lorsqu'il leur arrive d'être un peu serrés.

Un partenaire sûr: SBS



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

87-170 211.005.2 F

armourins printemps
Chaux-de-Fonds
Neuchâtel

DISCOUNT

Tronçonneuse électrique Black & Decker. Avec moteur de 1300 watts, 220 volts. Longueur de la lame 30 cm. Pour troncs de 60 cm de Ø. Label ASE. Garantie 1 an. 190.- seul.

190.- seul.

Nos prix vous aident à économiser!

Scie sauteuse DN 32 dans coffret plastique avec 6 lames de rechange. Puissance 300 watts. Vitesse à vide 3100 coupes/min. Hauteur de coupe 16 mm. Profondeur de coupe dans l'acier max. 3 mm, dans le bois max. 45 mm. 99.- seul.

99.- seul.

Enrouleur avec 20 m de câble. 3 pôles (3 x 1 mm²). Tambour avec 2 prises. Cadre en fer. 30.- seul.

30.- seul.

Black & Decker

22-4060 D 24/982

En vente également à **innovation** LE LOCLE et St-IMIER

A LOUER

tout de suite ou à convenir, L.-Rob. 114
BEL APPARTEMENT MEUBLÉ
d'une grande pièce + cuisine spacieuse, vestibule, WC-douche. Loyer mensuel Fr. 398.- charges comprises.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33
91-358

YVO-MODE

CONFECTION DAMES
CLASSIQUE

Serre 11 - Chs-Guillaume 16
2e rue derrière L'Impartial
TAILLES 38 à 52

Fermé le lundi 33930

LA SUISSE Générale

Assurances

**VOTRE PARTENAIRE
POUR TOUTES
LES ASSURANCES**

Agence générale P.-A. Bôle
Léopold-Robert 58, tél. (039) 23 09 23
La Chaux-de-Fonds

(suite de la page 6)

- Combien ?
- Je n'en ai aucune idée. Vous devez le savoir mieux que moi. Oh... et encore le montant de la location d'une stalle d'écurie, près de l'endroit où j'habite. Je n'ai pas envie de l'animal couche dehors, qu'on me le vole ou qu'il attrape une saleté de refroidissement.
Kenna passa ses doigts dans sa barbe, produisant un petit bruit agaçant.
- Entendu, dit-il après un instant de réflexion. Vous aurez le cheval et l'écurie. Y compris le fourrage. Et je vous attends demain. Vous l'empêcherez de trop boire, évidemment.
- J'en suis capable. Je suis capable d'un tas de choses.
L'ingénieur sourit. Il tendit sa main au Français.
- Ecoutez, reprit-il, je voulais aussi vous entretenir au sujet des accidents qui se sont produits ces derniers temps... de plus en plus nombreux...
- Je sais. Trois morts, une paralysie totale, huit arrêts de travail. En un peu moins d'un mois. Il n'y a rien à faire contre le «bend».
- Je n'en suis pas sûr, dit Kenna. Des médecins ont étudié les symptômes. Guérir, c'est impossible. Mais... prévenir, avant que le mal frappe...?
Simon haussa les épaules. Dans tout cela, le destin comptait pour beaucoup. Les spécialistes voulaient-ils entrer en guerre contre le destin ?
- Ridicule, monsieur l'ingénieur. Sauf votre respect.
- Monnier, certains hommes parlent de malédiction. Où ira-t-on si la superstition s'en mêle ?
Simon ne répondit pas. Il savait que l'on trouverait toujours assez d'affamés pour risquer le «bend», si cela leur permettait enfin de manger à leur faim.
- Vous-même, n'avez-vous jamais peur ? demanda Kenna.

Simon leva la tête, considéra le ciel d'un bleu profond, où s'étirait la nappe blanche d'une fumée de steamer appareillant vers l'Argentine...
- Pourquoi dites-vous ça ?
- Rien, une simple question que je vous pose.
- En ce cas... cela ne m'est pas encore venu à l'idée. Maintenant que vous m'y faites penser, je ne sais pas, je me demande...
Tournant le dos, il se dirigea vers la cheminée. Une fois en bas, dans le vacarme incessant du trépan, il chercha la vérité. Mais le visage triangulaire de Kate s'imposa à lui, et il comprit que le mal des caissons ne comptait pas.
Mina rentra peu avant l'heure du déjeuner. Kate avait réchauffé le riz et les champignons qui restaient de la veille. Mina, d'abord, ne parla pas. Elle accrocha son manteau, sortit un peu de linge froissé d'un sac de jute et le jeta dans une bassine.
- Il fait beau, risqua Kate.
Mina eut un petit sourire.
- Oui, un temps à mettre enfin le nez dehors. Tu vas faner comme une fleur plantée à l'ombre.
- Ce serait dangereux de sortir. En plein jour, je veux dire.
Mina, à présent, mettait de l'eau à chauffer.
- J'en doute, Kate, j'en doute ! La police a d'autres chats à fouetter. Hier, un flic est venu chez mes tantes. Les deux bonnes vieilles l'avaient invité à déjeuner. Elles le connaissent depuis longtemps: c'est lui qui est chargé de surveiller leur rue. Un Irlandais... Il s'appelle O'Mara, ou O'Mary... je ne sais plus ! Enfin bref, nous avons bavardé. Je l'ai questionné sur les méthodes de la police. Sais-tu ce qu'il a dit ? «Quand nous ne retrouvons pas un évadé dans les quarante-huit heures qui suivent sa fuite, nous le considérons comme

perdu pour la justice. D'habitude, il passe dans un autre Etat.» Bien sûr, ce que notre ami n'a pas ajouté, c'est que parfois une exception justifie la règle. Si tu préfères, il y a un Dieu pour les flics comme il y a un Dieu pour les évadés. Le vieux principe du bien et du mal, du jour et de la nuit. Tu piges ?
Elle s'étira avec une sorte de volupté.
- Vraiment, j'ai passé un merveilleux dimanche !
- Moi aussi.
- Ah oui ?
- Simon m'a conduite à l'église. C'était la première fois que j'entraîs dans une église. Oh, Mina, c'est si beau, ce que l'on voit, et ce que l'on entend.
- Qu'as-tu entendu ?
- Des choses sur la Rédemption.
- On ne dit pas «des choses», mais «sermon». Et... qu'as-tu retenu ?
- Rien d'important, avoua Kate. Pourtant, pendant que ce type parlait, j'avais envie de pleurer.
- Le Christ est mort pour des assassins. Ça n'a jamais empêché les assassins de continuer à tuer. Nous réglerons cette affaire de la Rédemption plus tard. Après notre mort, tu comprends ? Pour l'instant, on vit.
Kate s'empara de la Bible de Simon et la montra à Mina:
- Là-dedans, il y a plusieurs histoires sur la Rédemption. Et des images très intéressantes.
Mina se mordit les lèvres. Elle dit:
- Dieu peut sauver qui il veut. Dieu seul en est capable. Un homme a beau barbouiller de blanc une pierre noire, il reste que la pierre est noire. Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois qu'un être humain essaierait de prendre la place du Créateur. Depuis des siècles, ils essaient, les êtres humains. Ça leur retombe toujours sur le nez.

- Excusez-moi, murmura Kate, je ne comprends plus.
- Moi, je comprends. Cela suffit. Tu as préparé quelque chose ?
- Des restes.
Mina souleva le couvercle de la marmite:
- Des champignons ! C'est dégoûtant ! Enfin, ça n'a pas d'importance: mes tantes sont riches et, ce matin, il y avait du miel, du beurre et du bacon pour le petit déjeuner. Donc, tu vas manger ça toute seule.
- Vous sortez ?
- Non, dit Mina en souriant. Je reste ici. Avec toi.

Toutefois, aux environs de dix-sept heures, elle décida d'aller à la rencontre de son mari. Elle assista à l'accostage de la chaloupe de servitude et, quand elle aperçut Simon qui enjambait le bordage et courait vers elle, toute sa colère tomba. Il la prit dans ses bras, Mina s'abandonna.
- Vieille folle, disait-il.
Mario les regardait, et riait.
- Est-ce qu'un peu de solitude... commença Mina.
- Je n'étais pas seul. Il y avait Kate.
- Oui, Simon, mais elle, c'est autre chose !
- Viens, Mina.
Ils rentrèrent sans se hâter, faisant détour sur détour.
- C'est drôle, dit-elle - mais sans aucune rancœur - c'est drôle: le jour, je te retrouve. Et quand vient la nuit, tu m'échappes.
- Oui. Nous avons à parler, Kate et moi.
- Des sujets qui ne me regardent pas, hein ?
Simon enlaça sa femme, il la serça contre lui.
- Mina, je vais te dire une chose grave: je t'ai épousée, mais je ne sais pas si j'ai bien fait. (à suivre)

DIABÉTIQUES, adhérez à l' 0035

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU DIABÈTE

Case postale 894 2301 La Chaux-de-Fonds

Multisol

linos - plastique - tapis - tapis de milieu - parquets

A. Grilli
Paix 84 - Tél. (039) 23 92 20

Petite fabrique cherche

travaux d'injection plastique divers
(jusqu'à 140 gr.)

Ecrire sous chiffre 06-940141 à Publicitas, case postale, 2610 St-Imier 06-12857

judicieux

Linge de table, de lit et de bain de toute première qualité. 1000 petites choses. Articles-souvenirs distingués.

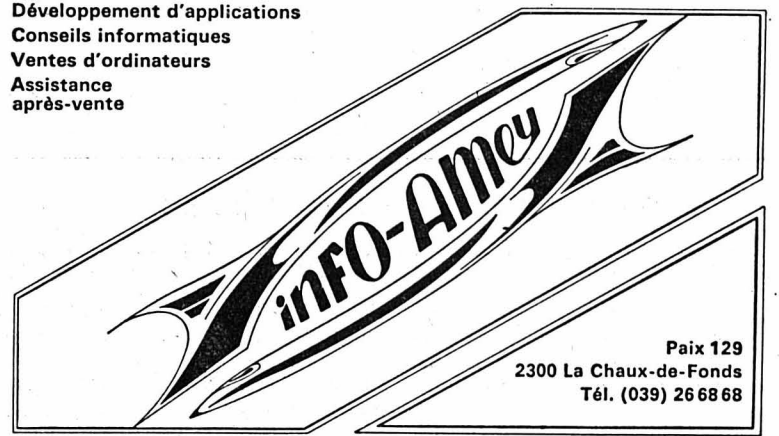
Tissage de toiles de **Langenthal SA**

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 37
039 - 22 34 27



05-5519

Développement d'applications
Conseils informatiques
Ventes d'ordinateurs
Assistance après-vente



Paix 129
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 68 68

BELLE MACULATURE
à vendre au bureau de L'Impartial



OFFRE SPÉCIALE
29.9 - 12.10

-.40 de moins sur chaque tube de dentifrice CANDIDA

CANDIDA Parodin

Dentifrice spécial pour soigner efficacement les gencives. Le brossage intensif des dents avec CANDIDA Parodin renforce et raffermi les gencives. CANDIDA Parodin contient un agent efficace qui protège l'émail et prévient les caries, le fluorure de sodium et un léger antiseptique qui combat les bactéries, le bromochlorophène.

110 g **1.80** au lieu de 2.20
(100 g = 1.64)

CANDIDA Anti-Plaque

Nouveau: testé en clinique! Dentifrice spécial contre la plaque dentaire. Le brossage régulier des dents avec CANDIDA Anti-Plaque contribue à combattre plus efficacement la plaque dentaire.

100 g **1.60** au lieu de 2.-



Nouveau dans l'assortiment:
Doseur CANDIDA Anti-Plaque

Dentifrice testé en clinique! Une nouvelle manière, très pratique, de doser économiquement la pâte dentifrice.

140 g **2.40** au lieu de 2.80
(100 g = 1.71)

CANDIDA Fluor Actif contre les caries

Peppermint

160 g **1.60** au lieu de 2.-
(100 g = 1.-)
80 g **1.10** au lieu de 1.50
(100 g = 1.375)

Freshmint

110 g **1.40** au lieu de 1.80
(100 g = 1.27)

En savoir plus **M** acheter mieux

Conseils pour les soins dentaires quotidiens

1. Nettoyage des dents

Bien se brosser les dents 3 fois par jour durant 2 à 3 minutes avec un dentifrice adapté à chaque problème spécifique. Il est conseillé de nettoyer chaque jour les interstices des dents avec un fil dentaire.

2. Brosse à dents

Pour un nettoyage impeccable et tout en douceur, il est recommandé d'utiliser une brosse à tête compacte garnie de poils doux ou mi-durs, qui ne blessent pas les gencives. La choisir de préférence à poils arrondis (round-end) et en changer tous les 3 mois, ceci afin de garantir un nettoyage des dents minutieux et un massage des gencives tout en douceur.

3. Contrôle dentaire

Les dentistes recommandent deux contrôles dentaires par an.

CANDIDA

Mention très bien

pour des soins dentaires méthodiques et minutieux

À l'invitation du CREDIT SUISSE le 'Théâtre en noir' présente une version originale du célèbre conte

PIROCCCHIO

pour les enfants en âge scolaire jusqu'à 12 ans

Date: Samedi 23 oct. 1982
Heure: 14 h. 00
Lieu: Théâtre de la ville

Les billets d'entrée peuvent être retirés gratuitement aux guichets du CREDIT SUISSE

CREDIT SUISSE CS

Miele

Avec Miele, à l'abri des pépins.

Maintenant, avec chaque gros appareil Miele, un parapluie original.

DEPANNAGE RAPIDE AELLEN

Congélateurs, cuisinières électriques, machines à laver, frigos, etc., de toutes marques

Numa-Droz 9,
2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/28 12 41,
privé 039/28 14 35 91-423

Nouveau Garage du Jura SA

Nous **VOLVO** 56285

livrons déjà nos voitures correspondant aux normes prévues par la loi fédérale d'avril 1983.

Léopold-Robert 117
Tél. 039/23 14 08

MIGROS

28-92

SPORTS

Dernier meeting au Centre sportif

Botter (Olympic): 6 m. 84 en longueur

Meeting de liquidation samedi pour les uns et ultime occasion de placer une bonne performance de saison pour d'autres et notamment ceux qui ont été blessés ou contrariés par une maladie.

L'Olympien Marc Botter a lui joué de malchance tout au long de cette saison où à l'issue d'une blessure il contracta une maladie. Il aborda donc cette manifestation avec un esprit de revanche qu'il manifesta au saut en longueur qu'il remporta avec un remarquable bond à 6 m. 84 et passa ensuite près de l'exploit en «mordants» à peine un saut à nettement plus de 6 m. 90 qui lui aurait peut-être valu le record neuchâtelois.

Le Chaux-de-Fonnier se pose dès lors comme un des candidats à la limite convoitée des 7 mètres au saut en longueur.

Le cadet Jean Châtelain, rentré des Etats-Unis à la fin juillet, tenait lui aussi à enregistrer une progression qui le mettra en confiance pour passer chez les juniors. Maîtrisant bien depuis peu sa nouvelle perche, Châtelain afficha une belle assurance pour franchir 3 m. 70 et prendre rang parmi les meilleurs Suisses de sa catégorie.

Excellente prestation du Zurichois

Schnyder au javelot où il réalisait une bonne performance nationale avec 64 m. 94, alors qu'au saut en hauteur le concours fut intéressant mais en resta à 1 m. 85; chez les féminines, Rosine Jeanbourquin laissa une bonne impression avec 1 m. 53.

Jr.

Résultats

Marteau, seniors: 1. Andreas Widmer (LV Winterthur) 49 m. 04. - **Cadets A:** 1. Marc-André Schwab (Olympic) 44 m. 36. - **Cadets B:** 1. Blaise Schenk (Olympic) 39 m. 64.

110 mètres haies seniors: 1. Marius Girard (Olympic) 17"02.

100 mètres hommes, série I: 1. René Lauener (SFG Fontainemelon) 11"73; 2. J.-Pierre Boichat (Olympic) 11"83; 3. Roland Steinemann (LC Brühl) 11"85.

100 mètres dames: 1. Marie-France Beuret (Olympic) 13"19; 2. Natacha Wahli (Olympic) 14"37.

800 mètres dames: 1. Corina Fankhauser (Olympic) 2'43"32; 2. Sandrine Charpié (Olympic) 2'44"22.

800 mètres hommes: 1. Daniel Bar-

getzi (Olympic) 2'07"48; 2. Hubert Brosard (Olympic) 2'10"55; 3. Dominique Fankhauser (Olympic) 2'11"84.

Longueur hommes: 1. Marc Botter (Olympic) 6 m. 84; 2. Jean-Claude Besomi (Fontainemelon) 6 m. 65; 3. Jean-Yves Frutiger (Fontainemelon) 6 m. 512.

Hauteur dames: 1. Rosine Jeanbourquin (Olympic) 1 m. 53; 2. Petra Stutz (Olympic) 1 m. 40.

200 mètres: 1. René Lauener (Fontainemelon) 22"98; 2. Jean-Yves Frutiger (Fontainemelon) 23"46; 3. Jean-Pierre Boichat (Olympic) 23"69.

300 mètres haies, cadets A: 1. Laurent Vuilleumier (Olympic) 45"51; 2. Renaud Matthey (Olympic) 45"57.

Perche, cadets A: 1. Jean Châtelain (Olympic) 3 m. 70; 2. Vincent Schneider (Olympic) 3 m. 10; 3. Sylvain Lengacher (Olympic) 3 m. 00.

Triple saut: 1. Jean-Claude Besomi (SFG Fontainemelon) 13 m. 48.

Disque dames: 1. Petra Stutz (Olympic) 22 m. 34.

Disque seniors: 1. Marc Botter (Olympic) 32 m. 90.

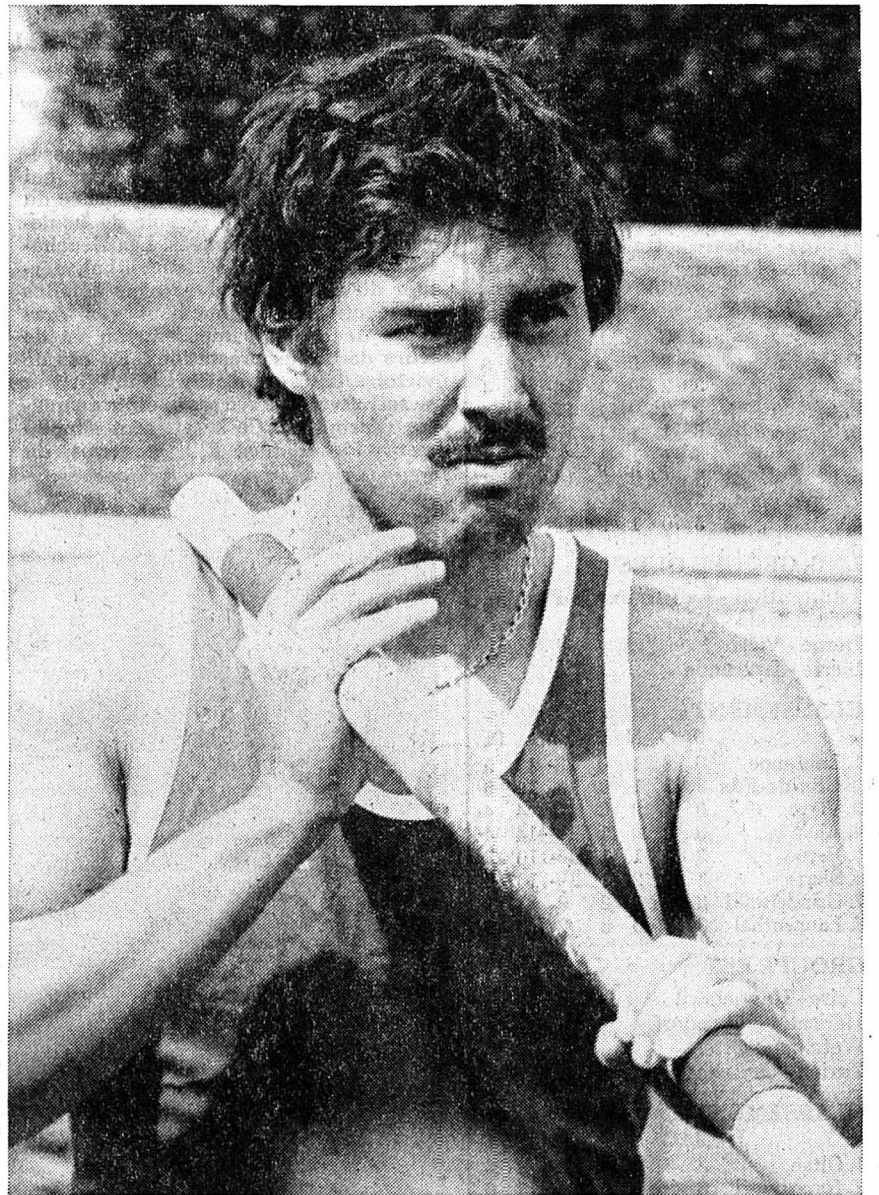
Longueur dames: 1. Petra Stutz (Olympic) 4 m. 76; 2. Marie-France Beuret (Olympic) 4 m. 55; 3. Rosine Jeanbourquin (Olympic) 4 m. 11.

Hauteur hommes: 1. Dominique Joye (SFG Fontainemelon) 1 m. 85; 2. Roland Steinemann (LC Brühl) 1 m. 85; 3. Peter Von Stokar (ST Berne) 1 m. 85; 4. André Vaucher (Olympic) 1 m. 85.

Javelot hommes (800 g.): 1. Roland Schnyder (LV Winterthur) 64 m. 94; 2. Marc Visetti (LV Winterthur) 55 m. 22; 3. Roland Steinemann (LC Brühl) 51 m. 34.

Javelot dames: 1. Rosemarie Wepf (LV Winterthur) 41 m. 96.

Chronométrage Longines 100% électrique. Température de 15 degrés.



Marc Botter, un spécialiste de la perche et de la longueur. (Photo Schneider)

Football dans le Jura

4e ligue: Ceneri - Wileroltingen a 1-9; Poste Bienne - Hermrigen 2-1; Radelfingen a - Lyss a 1-3; Mâche b - USBB a 1-1; Tramelan a - Iberico 1-2; Diessbach a - Büren a 1-3; Mâche a - Madretsch 0-0; Nidau a - Superga 0-1; Rütli a - La Heutte a 2-0; Safnern - USBB b 2-6; Les Genevez a - Tavannes 3-3; Saignelégier - Corgémont 3-6; Bévillard - Reconviiler a 0-4; Montfaucon a - Lajoux a 2-1; Bassecourt - Boécourt 0-2; Courrendlin - Corban a 0-1; Delémont b - Courroux a 0-3; Courtédoux - Damvant a 3-0; Vendlin court a - Courtemaiche 1-2; Alle a - Fahy a 4-2; Chevenez a - Porrentruy 2-3; **5e ligue:** Etoile a - Lyss b 5-1; Grunster b - Rütli b 3-2; Anet b - Jens 1-2; Monsmier - Etoile 2-5; Azzurri b - Lamboing 2-1; Etoile b - Plagne 1-1; La Neuveville - Lyss c 5-3; Reuchenette - Diessbach b 10-1; Douanne - Longeau c 1-6; Lamboing - Douanne 3-2; Dotzingen - Macolin b 4-2; La Heutte b - Boujean 34 0-5; Lyss d - Aegerten b 3-0; Court a - Belprahon 3-0; Courtelary b - reconviiler b 0-0; Lajoux b - Le Noirmont 4-4; Montfaucon b - Les Breuleux 2-2; Courchaipoix - Corban b 8-0; Courroux b - Court B 4-1; Moutier - Vicques b 1-1; Rebeuvelier - Develier 0-3; Courfaivre - Boécourt b 3-2; Delémont d - Soyhières b 5-2; Vicques c - Courgenay 2-1; Pleigne - Cornol 8-0; Alle b - Damvant b 8-3; Coeuve a - Grandfontaine 5-2.

Juniors A: Diessbach - Radelfingen 4-3; La Neuveville - Madretsch 4-3; Aarberg - Hermrigen 4-0; Aegerten b - Anet 1-4; Boujean 34 - USBB 2-1; Longeau - Aurore b 4-2; Delémont - Develier 1-4; Courtédoux - Cornol 11-0; Glovelier - Bassecourt 1-1; Tramelan - Moutier 4-0; Boncourt 1-9; Fontenais - Bure 2-1.

Juniors B: Nidau - Perles 4-6; Mâche - Boujean 34 4-4; Tramelan 3-2; Courroux - Delémont 13-0; Bévillard - Moutier a 2-1; Moutier b - Courrendlin 2-2; Vicques - Corban 3-6; Alle - Porrentruy 0-3; Develier - Bonfol 3-2; Courtédoux - Boncourt 1-9; Fontenais - Bure 2-1.

Juniors C: Aarberg - Perles a 2-2; Orpond - Bienne a 1-7; Anet b - Lyss b 4-2; Büren - Madretsch 11-1; Aurore b - Lon-

geau b 1-2; Boujean 34 - USBB 6-1; Corgémont - La Neuveville 0-8; Lamboing - Reuchenette 4-1; Bassecourt - Lajoux 4-2; Saignelégier - delémont b 7-2; Tavannes - Bévillard 1-2; Delémont a - Courroux 4-2; Corban - Cornol 3-0; Courtédoux - Courrendlin 3-3; Alle - Chevenez 6-1; Bure - Porrentruy 0-12.

Juniors D: Etoile - Boujean 34 1-0; Port - Madretsch 0-5; Bienne - Mâche 6-3; Saignelégier - Moutier a 0-4; Bassecourt - Boécourt 0-2; Lamboing - Corgémont 4-1; Tavannes - Tramelan 1-4; Moutier b - Delémont a 1-5; Vicques - Corban 7-0; Delémont b - Courfaivre 2-1; Porrentruy - Fontenais 16-1.

Juniors E: Lyss - Aegerten 11-2; taeuffelen - Nidau 6-1; Bienne a - Boujean 34 8-0; Safnern - Perles 2-2; Perles - Bienne a 2-3; Bienne b - Madretsch 1-13; La Neuveville - USBB 4-0; Reconviiler - Corgémont 1-3; Delémont b - Courfaivre a 9-2; Court - Courroux 12-1; Courfaivre b - Delémont a 8-1; Glovelier - Bassecourt 3-7; Courtédoux - Porrentruy 1-2; Alle - Bure 2-9; Fontenais - Bonfol 3-0.

Jean-René Moritz au FC Aarau

Le meilleur buteur du championnat de première ligue 1981-1982, en l'occurrence le Delémontain Jean-René Moritz, portera dorénavant les couleurs du FC Aarau. Les dirigeants jurassiens s'étaient rendus hier soir dans le chef-lieu argovien afin de trouver un terrain d'entente avec leurs collègues suisses allemands. Les deux clubs sont parvenus à un accord et ont signé un transfert définitif. L'ex-footballeur des Sports-Réunis de Delémont évoluera pour la première fois au niveau de la ligue nationale A, le 23 octobre prochain. A cette occasion, sa nouvelle formation sera opposée au FC Bulle.

Dans le cadre de ces tractations, la direction du FC Aarau envisageait le prêt d'un jeune joueur aux SR Delémont. Il s'agissait de Grogg. Toutefois, cette solution n'a pas pu être envisagée. Devant effectuer prochainement son école de recrues, ce dernier n'a pas été tenté par l'offre de ses dirigeants. (rs)

Coupe de Suisse des vétérans Superga qualifié

● **SUPERGA - RAROGNE 3-2**
Samedi après-midi, la vieille garde de Superga recevait les Valaisans de Rarogne. Cette rencontre comptait pour les huitièmes de finale de la Coupe de Suisse des vétérans. Après une partie à rebonds, les Italo-Chaux-de-Fonniers l'ont finalement emporté, se qualifiant ainsi pour la suite de la compétition. Les Valaisans n'avaient, pour leur part, pas pris le déplacement en terre neuchâteloise comme une promenade. Malheureusement pour eux, sur cinq buts marqués tout au long de la partie, pressés qu'ils étaient par l'attaque neuchâteloise, ils se mirent deux auto-buts de belle manière, pour atteindre la pause sur un score nul de 2 à 2. A la reprise, les locaux ne baissèrent pas les bras et réussirent le but victorieux.

Superga: Juillerat; Léonini, Gaillard, Calderoni, Pivertori; Baetschmann, Elia, Prati; Bula, Madera, Baroffio, Lenardon, Vorpe. (rv)

Championnat féminin de LNB de basketball Victoire à l'extérieur pour La Chaux-de-Fonds

● LAUSANNE SPORTS-LA CHAUX-DE-FONDS BASKET 46-63 (26-24)

Le calendrier du 1er tour n'étant pas favorable à La Chaux-de-Fonds Basket (six déplacements pour trois matchs à domicile), ce n'était pas sans crainte que les Chaux-de-Fonniers se déplaçaient dans la capitale vaudoise pour affronter Lausanne Sports, relégué de LNA. En effet, après la défaite subie la semaine dernière contre l'autre relégué, en l'occurrence Stade Français de Genève, La Chaux-de-Fonds Basket se devait absolument de vaincre si elle ne voulait pas se retrouver dans les profondeurs du classement avec deux matchs et zéro point.

Crispées par l'enjeu, les Chaux-de-Fonniers ont disputé une première mi-temps de très mauvaise qualité. Elles ont commis huit fautes personnelles dans les cinq premières minutes en appliquant une défense de zone, ce qui a interdit au

Premiers résultats dans les séries inférieures

Comme prévu, les différents championnats de l'Association cantonale neuchâteloise de basketball ont démarré. Nous vous donnons ci-dessous les premiers résultats:

2e ligue masculine: Corcelles - Etoile La Coudre 58-100; Auvernier II - St-Imier I 48-50; La Chaux-de-Fonds I - Fleurier 57-75; Union Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds II 61-60; Val-de-Ruz - Etoile La Coudre 88-78; St-Imier I - Corcelles 52-59; La Chaux-de-Fonds II - Fleurier 53-65; Union Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds I 50-78.

3e ligue masculine: Val-de-Ruz II - Auvernier III 60-84; St-Imier II - Val-de-Ruz II 71-64.

Cadets masculins: Fleurier - La Chaux-de-Fonds 48-100; Union Neuchâtel - Bienne 60-41; Peseux - Auvernier 29-62.

Natation

Nouveau record du monde

Dans le cadre des Douzièmes Jeux du Commonwealth, en natation, le Canadien Alex Baumann (18 ans) a nagé le 200 mètres quatre nages en 2'02"25, améliorant du même coup de 53 centièmes de seconde son propre record du monde, qu'il avait établi le 29 juillet 1981 à Heidelberg. Baumann, un Canadien d'origine tchécoslovaque, n'avait pas participé aux derniers championnats du monde de Guyaquil, en raison d'une blessure à une épaule. On avait même craint un moment pour la suite de sa carrière. A Brisbane, il aura ainsi réussi un come-back étonnant.

coach L. Frascotti de passer en individuelle, de peur de voir quelques-unes de ses joueuses se retrouver sur le banc d'infamie avec cinq fautes personnelles. Nerveuses à l'extrême, méconnaissables, les Neuchâteloises ont tout de même atteint la pause en limitant les dégâts au maximum puisque la première mi-temps s'est achevée sur le score de 26 à 24 en faveur des Vaudoises.

Durant la pause, chaque joueuse a pris conscience que Lausanne Sports n'était de loin pas invincible et c'est une équipe complètement métamorphosée qui a évolué en sconde mi-temps.

Appliquant une défense individuelle stricte, concentrée en attaque, l'équipe chaux-de-fonnière mit complètement sous l'éteignoir le club vaudois. On en veut pour preuve l'évolution du résultat. En effet, La Chaux-de-Fonds Basket comptait 10 points d'avance à la 5e minute, 18 à la 10e et 25 à la 14e, rempor-

tant ainsi cette mi-temps sur le score sans appel de 39 à 20. Cette saine réaction permit à l'entraîneur neuchâtelois de faire évoluer tout son effectif et de parfaire les automatismes en vue du prochain match qui aura lieu samedi prochain à Numa-Droz, à 15 heures, où l'équipe locale attend de pied ferme les Tessinoises de Sal Savosa.

Composition de l'équipe chaux-de-fonnière (entre parenthèses les points marqués): Mariliz Vacaro; Rossanna Poloni (8); Dominique Frascotti (8); Lydia Mora (14); Francine Meyrat (13); Olivia Russey; Martine Bourquin (4); Lionella Asticher (8); Carole Liechti (6); Anne-Marie Strambo (2). Coach: Laurent Frascotti.

H. K.

Avez-vous gagné?

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours numéro 40: 1 gagnant avec 12 points = Fr. 37.327,25; 41 gagnants avec 11 points = Fr. 910,40; 542 gagnants avec 10 points = Fr. 68,85.

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 120.000.—.

TOTO-X

Liste des gagnants du concours numéro 40: 1 gagnant avec 6 numéros = Fr. 52.701.—; 1 gagnant avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 8783,70; 23 gagnants avec 5 numéros = Fr. 1527,55; 827 gagnants avec 4 numéros = Fr. 31,85; 12.162 gagnants avec 3 numéros = Fr. 4,35.

LOTÉRIE À NUMEROS

Liste des gagnants du tirage No 40: 1 gagnant avec 6 numéros = Fr. 614.859.—; 1 gagnant avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 200.000.—; 74 gagnants avec 5 numéros = Fr. 8308,90; 6999 gagnants avec 4 numéros = Fr. 50.—; 134.174 gagnants avec 3 numéros = Fr. 5.—.

PARI-TRIO ET QUARTO

Rapports des courses du 3 octobre:
Course suisse, trio: Fr. 623,40 dans l'ordre; Fr. 72,50 dans un ordre différent.
Quarto: l'ordre n'a pas été réussi (Fr. 1242,60 dans la cagnotte); Fr. 1001,80 dans un ordre différent.

Course française, trio: l'ordre n'a pas été réussi (Fr. 6670,30 dans la cagnotte), Fr. 3335,15 dans un ordre différent. - **Quarto:** l'ordre n'a pas été réussi (Fr. 1807,10 dans la cagnotte); Fr. 2710,65 dans un ordre différent. (si)

Hockey sur glace

Dernier match à domicile pour Fleurier

Pour son dernier match de préparation sur sa patinoire, le CP Fleurier reçoit ce soir Villars. Lors du match aller dans la station vaudoise, les Vallonniers s'étaient imposés par 9 à 3, le Canadien Boucher n'étant toutefois pas aligné chez les Vaudois.

Après ce dernier match chez lui, le club vallonnien se rendra samedi et dimanche à Sissach pour participer au tournoi organisé par Zunzgen-Sissach dont les participants seront Fleurier, Wiki, Ascona, Bâle, Burgdorf et bien sûr l'équipe locale. Puis ce sera l'ultime rencontre de préparation avec le déplacement de Fleurier en terre vaudoise pour y rencontrer Forward-Morges. Encore une quinzaine bien remplie pour le duo Jeannin-Mombelli avant le début de la grande ronde du championnat. (jp)

Suite des informations sportives

► 12

SPORTS

Au programme de la soirée

LNA

Davos - Arosa
Bienne - Langnau
Kloten - Ambri-Piotta
Lugano - Fribourg

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Davos	3	3	0	0	19-10	6
2. Arosa	3	2	0	1	14-8	4
3. Bienne	3	2	0	1	11-10	4
4. Kloten	3	1	1	1	16-15	3
5. Langnau	3	1	1	1	15-17	3
6. Lugano	3	1	0	2	18-21	2
7. Amb.-Piotta	3	0	1	2	17-22	1
8. Fribourg	3	0	1	2	11-18	1

LNB, GROUPE OUEST

Langenthal - La Chaux-de-Fonds
Grindelwald - Ajoie
Berne - Viège
Sierre - Lausanne

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lausanne	3	2	1	0	22-12	5
2. Chx-de-Fds	3	2	1	0	13-10	5
3. Viège	3	1	2	0	12-4	4
4. Ajoie	3	2	0	1	13-14	4
5. Berne	3	1	1	1	15-10	3
6. Sierre	3	0	2	1	10-13	2
7. Grindelwald	3	0	1	2	9-13	1
8. Langenthal	3	0	0	3	2-20	0

GROUPE EST

Coire - Rapperswil
Hérisau - Dübendorf
Wetzikon - Olten
Zurich - Grasshoppers

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Olten	3	3	0	0	22-9	6
2. Rapperswil	3	3	0	0	24-13	6
3. Coire	3	2	0	1	18-12	4
4. Hérisau	3	1	1	1	12-14	3
5. Wetzikon	3	1	0	2	19-20	2
6. Zurich	3	1	0	2	10-15	2
7. Grasshop	3	0	1	2	12-19	1
8. Dübendorf	3	0	0	3	3-18	0

Quatrième ronde du championnat suisse de hockey sur glace
La Chaux-de-Fonds en tête du classement?

La Chaux-de-Fonds en tête du classement de LNB, groupe ouest? Pourquoi pas! En effet, la quatrième journée du championnat risque ce soir de bouleverser certaines données. Les Neuchâtois se rendront à Langenthal, dernier du classement avec trois défaites consécutives. Logiquement ces derniers devraient s'imposer... au vu de leurs dernières prestations. En cas de victoire, la troupe de Christian Wittwer se retrouverait avec sept points en quatre rencontres. Ce serait tout simplement formidable. Elle pourrait du

même coup occuper la première place du classement. En effet, Lausanne se rendra à Sierre. Une échéance difficile pour l'équipe de Francis Reinhard. Les Valaisans, qui nourissent de grandes ambitions, ont mal débuté le championnat. Ils ne peuvent plus se permettre de perdre de nouveaux points. Aussi, aborderont-ils ce choc au sommet dans l'espoir de s'imposer. S'ils y parvenaient, le club des Mélèzes pourrait alors prendre le commandement... à la condition bien sûr de s'imposer en terre bernoise. Pour cela, la formation neu-

châteloise ne devra pas pécher par excès de confiance. Langenthal a besoin de points au risque de se trouver dans une position particulièrement inconfortable. La lutte promet donc d'être chaude. Mais, avec leur enthousiasme, la condition physique et moral dont ils possèdent, les Chaux-de-Fonniens peuvent glaner deux nouveaux points.

Ajoie, de son côté, qui a signé une magnifique victoire face à Sierre se rendra à Grindelwald. Deux points supplémentaires pour les Jurassiens? S'ils affichent la même rage de vaincre que samedi, ils peuvent fort bien augmenter leur capital de points. Mais Grindelwald est une équipe redoutable, très homogène, capable du pire comme du meilleur. Aussi cette rencontre reste passablement ouverte, les deux formations en présence pouvant s'imposer.

Malgré ses déboires aux Mélèzes, le CP Berne devrait venir à bout de Viège malgré l'absence de Grubauer. Une victoire est d'ailleurs indispensable pour les joueurs de la Ville fédérale s'ils entendent atteindre leurs objectifs!

DUEL GRISON EN LNA

En LNA, le duel Davos - Arosa constituera le choc de la soirée. Battus 1-0 par Bienne, les hommes de Lasse Lilja ne peuvent se permettre un second faux pas alors que leurs adversaires feront tout pour signer un quatrième succès.

Bienne doit normalement profiter de cette quatrième soirée pour se maintenir en tête du classement. Face à Langnau, les Seelands ont de réelles chances de s'imposer. Mais ils ne sont pas à l'abri d'une surprise.

Soirée difficile également pour Fribourg qui se déplace à Lugano. Les hommes de Cadieux pourraient bien connaître une nouvelle déception. Enfin, Kloten, sur sa patinoire, fera l'impossible pour battre Ambri. Les Zurichois cette saison espèrent jouer les trouble-fête. Pour cela, une nouvelle victoire leur est absolument indispensable!

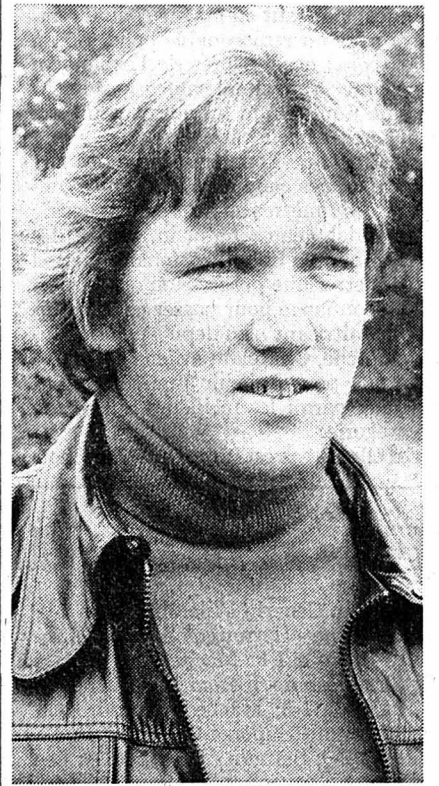
Michel DERUNS



MacFarlane: la même joie ce soir à Langenthal?

S

sportif de la semaine



Jean-Claude Béring

C'est dimanche sur le circuit du Castellet que se disputera la douzième et dernière manche du Trophée européen Renault-5 turbo. Si la victoire ne pourra échapper au Français Joël Goullier, la lutte promet d'être passionnante pour les places d'honneur. Parmi les concurrents qui prendront le départ, figure le Chaux-de-Fonnier Jean-Claude Béring qui occupe actuellement la seizième place du classement général.

Le pilote neuchâtelois a réussi cette année une brillante saison en terminant notamment à la neuvième place à Monaco, Donington, Zolder et Monza. Excellentes performances quand on sait que la majorité des concurrents engagés sont tous des professionnels.

«C'est une compétition de très haut niveau affirme Jean-Claude Béring. Depuis 1965, date à laquelle j'ai débuté dans le sport automobile, je n'ai pas rencontré d'épreuves aussi dures, aussi difficiles. Pour l'heure, je suis satisfait de mes résultats. J'estime que terminer dans les dix premiers est déjà un grand exploit. Il est vrai que j'ai peut-être déçu mes supporters depuis deux ans. J'avais souvent l'habitude de gagner ou de me classer parmi les premiers. Mais dans cette compétition, la concurrence est beaucoup plus vive que dans les rallyes ou les courses de côte.

«C'est vrai, j'aurais pu poursuivre ma carrière dans les spécialités qui me convenaient. Mais avec entre autres dans la poche deux titres de champion d'Europe de la montagne en 1975 et 1976, une troisième place dans le championnat suisse des rallyes en 1980, j'estimais que je devais tenter autre chose. En automne 1980, j'ai eu la chance de rencontrer un industriel chaux-de-fonnier, M. Pierre-Alain Blum, qui m'a permis financièrement de mettre mes projets à exécution.

En 1981, Jean-Claude Béring s'est donc aligné dans le Trophée européen Renault-5 turbo. Cette année-là, il a été poursuivi par la malchance puisqu'à deux reprises il a démolé sa voiture. Malgré ses déboires, il a toutefois réussi à terminer une fois dans les dix premiers.

Cette saison, ses résultats se sont nettement améliorés. «Je pense que je peux faire encore mieux grâce à l'expérience que j'acquiers de course en course».

A 38 ans, Jean-Claude Béring espère donc être encore présent sur les circuits au départ de cette compétition qui s'avère toujours plus difficile en raison de l'intérêt qu'elle suscite. Il pourrait également bénéficier d'une nouvelle voiture et nourrir ainsi d'autres ambitions. Dans le cas contraire, Jean-Claude Béring envisage de s'aligner dans les courses de côte et les rallyes. «Mon objectif est de fêter vingt années de compétition. C'est mon plus cher désir. Alors...»

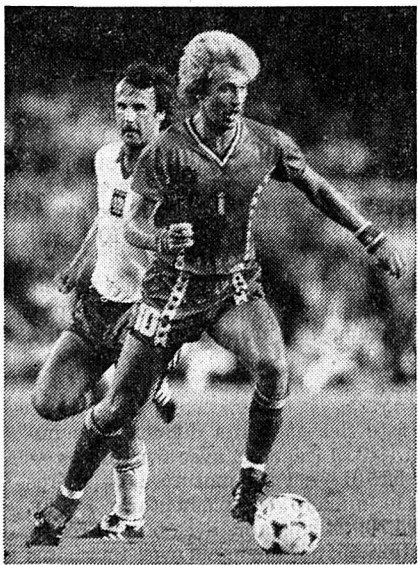
Bonne route Jean-Claude Béring!

Michel DERUNS

A moins de 48 heures de Belgique - Suisse, à Bruxelles
Une carte à jouer pour les Helvètes

L'équipe nationale de Suisse a joué treize matchs sous la direction de Paul Wolfisberg. Elle n'en a perdu que deux, obtenant par ailleurs des succès sur des adversaires réputés tels l'Angleterre, la Roumanie ou la Tchécoslovaquie. Pourtant, le technicien lucernois et ses protégés subiront leur véritable premier test sur la scène internationale mercredi, au stade du Heysel, à l'occasion du premier match des éliminatoires du championnat d'Europe des nations, qui les opposera à la Belgique.

La conquête d'un point constituerait pour la Suisse un excellent départ dans l'optique d'une qualification pour la phase finale de ce championnat d'Europe, qui aura lieu en 1984 en France. Ce d'autant que la formation helvétique ne s'est plus qualifiée pour un tour final d'une épreuve au sommet depuis sa participation à la Coupe du monde en Angleterre en 1966. Mais, dans ce groupe 1, sa tâche apparaît véritablement difficile. Outre la Belgique, l'Ecosse et la RDA appartiennent en effet à cette poule dont la Suisse, malgré les bons résultats enregistrés la saison dernière, fait figure d'outsider.



Ludo Coeck, un joueur à surveiller pour les footballeurs helvétiques. (Photo ASL)

Même si le dernier affrontement entre Suisses et Belges remonte à huit ans (0-1 à Genève), le football belge est bien connu des Suisses et particulièrement de Paul Wolfisberg. Ce dernier a, en effet, eu l'occasion de suivre la Belgique au dernier championnat du monde. Il l'a encore vue il y a quinze jours à Munich, contre la RFA, et a même fréquemment voyagé en Belgique pour y suivre des matchs de championnat. Capitaine de la formation helvétique, René Botteron a lui-même évolué une demi-saison durant dans les rangs du Standard de Liège.

C'est dire que les footballeurs suisses savent à quoi s'en tenir. Ils connaissent les forces du football belge, son jeu de contre, l'habile piège du hors-jeu tendu par les défenseurs, les qualités athlétiques aussi de leurs adversaires. Toutefois, l'équipe dirigée par Guy Thys laisse apparaître quelques faiblesses, notamment lorsqu'il lui revient d'assurer la maîtrise du jeu. C'est pourquoi la Suisse n'est pas condamnée d'avance, loin de là. Même si elle reste un adversaire difficile à jouer, la Belgique n'est pas à l'abri d'une déconvenue. Les sélectionnés de Paul Wolfisberg ont d'ailleurs suivi un entraînement spécifique afin de déjouer ce piège du hors-jeu sur lequel bien des formations se sont déjà cassé les dents.

La préparation de l'équipe helvétique pour ce premier rendez-vous européen n'a pourtant pas été idéale. Un seul match amical, contre la Bulgarie, des blessures, des joueurs accusant une baisse de régime sensible: Paul Wolfisberg aura besoin de toute sa persuasion pour insuffler à ses protégés ce remarquable esprit de corps qui leur avait permis d'accumuler les exploits la saison dernière. Des doutes subsistent toutefois: quel sera le comportement de la charnière centrale de la défense, Zappa-Egli, qui relèvent tous deux de blessures? Le coach helvétique donnera-t-il la préférence à Scheiwiler (plus défensif) ou à Favre (plus tourné vers l'offensive)

dans la composition de son milieu de terrain? Un secteur qui préoccupe particulièrement le technicien lucernois, qui craint les montées offensives du capitaine belge Eric Gerets.

Certes, depuis son arrivée à la tête de l'équipe de Suisse, les joueurs helvétiques ont manifestement pris confiance en leurs moyens. Mais, il faut bien dire que la prise du pouvoir par Paul Wolfisberg a coïncidé avec une série de matchs où la Suisse n'avait rien à perdre. Elle était déjà pratiquement éliminée de la phase finale du championnat du monde. Les joueurs helvétiques, soumis cette fois à une pression certaine en raison de l'importance de l'enjeu, conserveront-ils le même esprit? Une défaite au Heysel n'aurait bien sûr pas les mêmes conséquences que celle concédée il y a deux ans à Berne, face à la Norvège, dans le premier match éliminatoire de la Coupe du monde. Mais, tout de même, perdre un match dans un groupe aussi équilibré ne peut qu'hypothéquer les chances pour l'avenir.

Cyclocross

Frischknecht domine à Frauenfeld

Pour une fois, l'ouverture de la saison helvétique de cyclocross s'est déroulée de façon un peu inattendue: à Frauenfeld, la victoire n'est pas revenue à l'inévitable Albert Zweifel, mais à Peter Frischknecht, malgré ses 36 ans bien sonnés. En excellente forme, le coureur d'Uster dictait le tempo dès le départ et partait seul au quatrième tour, profitant d'une collision entre Zweifel et Ueli Müller dans la même boucle pour creuser l'écart. Mais même sans cet incident personnel n'aurait remis en cause la supériorité de Frischknecht, qui triomphait avec 25" d'avance.

Cat. A (10 tours à 2 km. 200 = 22 km.): 1. Peter Frischknecht (Uster) 53'18"; 2. Ueli Müller (Steinmaur) à 25"; 3. Bernhard Woodtli (Safenwil) à 26"; 4. Albert Zweifel (Rüti) à 37"; 5. Gilles Blaser (Genève) à 42"; 6. Fritz Saladin (Liestal) à 57"; 7. Sepp Küriger (Hombrechtikon) à 1'20"; 8. Peter Hägi (Embrach) à 1'46"; 9. René Häuselmann (Wollerau) à 1'56"; 10. Willi Hofer (Nurensdorf) à 2'05". - Cat. B (7 tours = 15 km. 400): 1. Beat Schumacher (Sulz) 38'22"; 2. Hansrüdi Büchi (Winterthour) à 11"; 3. Andreas Büsser (Bäch) à 19".

Belgique - Suisse en statistique

Le match Belgique - Suisse de mercredi au stade du Heysel constituera le 23e affrontement entre les deux nations. Sur les 22 rencontres déjà jouées - du premier match en 1912 terminé par la victoire belge (9-2) à Anvers au dernier disputé à Genève en 1974 (1-0 pour la Belgique) - les Belges ont fêté dix victoires, concédé cinq matchs nuls tandis que la Suisse remportait sept succès. La Suisse a gagné par exemple les deux rencontres disputées dans le cadre du tour éliminatoire de la Coupe du monde 1962 au Chili: en 1960 à Bruxelles par 4-2, une année plus tard par 2-1 à Lausanne.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 58 58
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Boîtiers et banquiers

- Et que fait votre fiancé?
- Boîtier or chez X...

La demoiselle montrait une fierté évidente à être promise à un monteur ou à un tourneur de boîtes or.

C'était un titre envié, boîtier or. A ne pas confondre avec ceux qui travaillaient le métal vil. S'il vous plaît, on parlait d'un prince du métier!

Conversation d'il y a cinquante ans? Sans doute, mais jusqu'à aujourd'hui, ces spécialistes ont toujours représenté la noblesse de l'horlogerie.

Et c'est pourquoi il est particulièrement inquiétant d'entendre des témoignages comme celui-ci. C'est le patron d'une fabrique de boîtes or qui parle:

- Il y a vingt ans qu'ils sont chez nous. Mais voilà, il faut qu'ils partent. Pour aller où? Retrouver quel emploi dans notre région? Ils pleurent comme des gosses dans mon bureau. Et je ne vous parle pas de mon père: quarante ans d'activité industrielle. Une vie entière de travail. Il y a mis tous ses biens, tous.

Le banquier préfère arrêter le crédit et récupérer son argent grâce aux garanties données. Les affaires ne sont pas formidables, c'est sûr. Mais pourquoi la banque nous laisse-t-elle tomber au moment où nous avons besoin d'elle? Pourquoi nous place-t-elle tout à coup dans une situation difficile et nous oblige à licencier?

Beaucoup de questions auxquelles s'ajoutent celles de plusieurs petits fabricants consciencieux qui se demandent si eux-mêmes et leur personnel ne payent pas pour les groupes qui ont perdu des centaines de millions de francs et pour d'autres gens moins honnêtes.

Les banques s'insurgent catégoriquement contre de telles rumeurs. Il n'est jamais question de prêter de petites entreprises au bénéfice de grands groupes. Mais si le banquier affirme être prêt à aider n'importe quelle entreprise à traverser cette période difficile, il doit respecter certains critères commerciaux et légaux. Etre dans les chiffres rouges ou non, c'est une question d'interprétation comptable. Lorsque la banque constate que les actifs sont évalués à la limite maximale autorisée par la loi et même au-delà, pour qu'apparaisse un résultat point trop catastrophique, lorsque les critères obligatoires ne sont plus remplis, ne pourront plus l'être, que chaque mois creuse un trou plus grand, les décisions tombent à contre-cœur sans doute, mais elles tombent.

Et le travailleur paie le manque de rigueur de certaines gestions.

La conjoncture, les reports de commandes, de paiements, une situation comptable qui ne laisse plus aucun espoir, hors d'une solution radicale, ont eu raison de l'entreprise familiale Bernard Dubois. Le fait qu'il s'agisse d'un fabricant de boîtes or est ici accidentel, dirions-nous.

L'ardoise est effacée, l'entreprise se retrouvera sur la ligne d'un nouveau départ avec une petite équipe en 1983. La banque a laissé la porte ouverte...

Roland CARRERA

• Voir article en page 17.

Initiative populaire «pour une meilleure santé publique» L'Etat de Neuchâtel recommande le «non»

Voici un an, le 22 octobre 1981, le Parti socialiste neuchâtelois lançait une «initiative populaire pour une meilleure santé publique» qui préconisait notamment de traiter en une seule loi les problèmes touchant aux établissements et organismes voués à la santé publique et de favoriser le développement de l'aide aux soins à domicile dans les différentes régions du canton. Cette initiative avait recueilli 7025 signatures déclarées valables par la chancellerie d'Etat le 20 juillet dernier. Elle fait l'objet d'un rapport du Conseil d'Etat qui sera soumis au Grand Conseil neuchâtelois lors de sa prochaine session. Le gouvernement proposera au législatif de recommander au peuple le rejet de ce texte auquel il n'opposera pas de contreprojet. Les questions soulevées par l'initiative socialiste ne sont pas nouvelles, rappelle le Conseil d'Etat. Le 27 mars 1980 déjà, le Grand Conseil avait été saisi d'un rapport de la «commission chargée de l'examen du projet de loi du groupe socialiste concernant la révision de la loi sur l'aide hospitalière du 22 novembre 1967», proposition qui avait déjà pour objectif de favoriser le développement et la coordination des services de soins et d'aide à domicile ainsi que, de façon générale, les institutions du secteur extrahospitalier. Par 53 voix contre 42, le Grand Conseil avait adopté le rapport de la commission recommandant le refus d'entrée en matière.

«L'un des buts visés par l'initiative, explique le Conseil d'Etat, est de mieux tenir compte de la nécessité d'aider au développement de ces organismes médico-sociaux. Nous maintenons l'avis que notre législation actuelle permet de répondre à ce postulat.

Partout dans le canton, il existe des services de soins et d'aide à domicile qui peuvent revêtir diverses formes. Les districts, entités politiques vivantes, ont donné naissance à des initiatives adaptées aux besoins de la région, par exemple sous forme de sections représentatives d'organisations faitières. Dans cer-

taines régions ou agglomérations, des services structurés de soins à domicile, disposant d'infirmières de santé publique, ont pris la relève ou mettent en commun avec d'autres œuvres privées leurs moyens. Les services d'aide familiale déploient une activité dans tout le canton: organisés par district, ils sont regroupés au sein d'une association cantonale. Leurs interventions dans les familles ou auprès de personnes âgées à domicile ont représenté en 1981 plus de 14.000 journées de travail.

Les œuvres et services en question bénéficient, pour la plupart d'entre eux,

de subventions de l'Etat et, pour certaines, également des communes, qu'il s'agisse d'institutions privées ou non.

«La politique de l'Etat a toujours été de soutenir en fonction des besoins ce qui existe, le cas échéant de le compléter, et de mettre en place une coopération efficace entre les divers partenaires du service à domicile. L'Etat a donc un rôle de coordinateur. En revanche, les œuvres, les services ou les communes doivent être maintenus dans leurs responsabilités.

Sur le plan financier, poursuit le Conseil d'Etat, il est erroné de croire qu'une augmentation des subsides du canton en faveur des organismes dispensant des soins à domicile entraînerait une réduction des dépenses consenties en faveur des hôpitaux. La diminution constante des journées de malades enregistrées dans les hôpitaux au cours des dernières années n'a pas entraîné une économie; au contraire, les charges se sont accrues. Cette situation imposera des modifications de structure à notre équipement hospitalier. La législation actuelle permet d'atteindre les buts visés par l'initiative. Elle permet également de développer ou de modifier ce qui doit l'être.»

JAL
► Page 18



Q

quidam

Thierry Pauli, 24 ans, est un jeune étudiant en droit domicilié à Nidau près de Bienne. Fils d'un commerçant en limonade, il envisage de devenir avocat. Cela signifie bien sûr beaucoup d'heures d'études et d'école. Jusqu'ici il a déjà subi avec succès les premiers examens auxquels il fut convoqué, étant même premier Romand sur une volée comprenant une majorité de candidats de langue maternelle allemande. Il a choisi le Tribunal de Moutier pour effectuer son stage obligatoire, connaissant les compétences du juge François Taltat, un Biennois comme lui.

Bien qu'ayant un salaire plus que modique qui lui est versé par la Direction de la justice du canton, il donne un coup de main appréciable au personnel du greffe, assiste aux audiences et est en train d'acquiescer un bagage certain de connaissances dans le domaine des affaires pénales et civiles. Comme tout étudiant, Thierry Pauli a un hobby, en l'occurrence le volleyball et il est un des joueurs de pointe de la SMG Bienne, étant même chef technique. (kr)

B

bonne nouvelle

Heureuse initiative que celle prise d'un commun accord par toutes les salles de cinéma de La Chaux-de-Fonds: dès aujourd'hui il est possible de payer sa place 7 francs au lieu de 9 ou 10 francs habituellement.

Grâce au lancement d'un abonnement Ciné-fidélité les amateurs de septième art débourseuront une fois pour toutes 85 francs (12 bons à 7 francs et 1 franc de frais) et pourront découvrir douze films de la programmation normale. Individuel, l'abonnement donne accès à toutes les séances sans restriction.

• Lire en page 15

S

sommaire

TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS. - La danse des canards met le feu aux poudres. PAGE 18

LES CHORALES DU HAUT-VALLON DE SAINT-IMIER EN FÊTE. PAGE 21

Campagne du BPA dans la région

Les têtes intelligentes invitées à se protéger!

«Les têtes intelligentes se protègent»: à cette enseigne, dans le cadre d'une campagne nationale en faveur des casques de protection pour les cyclomotoristes, le Bureau suisse de la prévention des accidents (BPA) a fait halte hier à Delémont et à Moutier, et il sera aujourd'hui à Neuchâtel. S'adressant à des jeunes de 14 à 16 ans principalement, mais non pas exclusivement, cette campagne qui démarrerait hier dans la capitale jurassienne se fait au moyen d'un stand mobile, une fourgonnette spéciale (notre photo) qui s'arrête à proximité d'établissements scolaires. Ainsi, à Delémont, c'est l'école primaire du Gros-Seuc qui a reçu sa visite, à Moutier la fourgonnette s'est arrêtée place de l'ancien collège pri-

maire, tandis qu'à Neuchâtel, ce matin, elle stationne au collège de la Promenade.

Hier, à Delémont, les responsables de cette initiative étaient enrourés de délégations de la police locale et de la gendarmerie cantonale. Accompagnés de leurs enseignants, les élèves en âge de circuler à cyclomoteur ont pu mesurer, grâce à l'information mise à disposition, les dangers que courent les conducteurs omettant de porter un casque protecteur. Afin de les encourager à procéder à

l'achat d'un casque dument testé et homologué, ils ont reçu un bon de 20 fr. à titre de participation à cette dépense utile. L'objectif du BPA est évidemment de réduire le nombre et les conséquences des accidents de cyclomoteur: chaque année, plus de 120 cyclomotoristes sont tués en Suisse. La campagne de cette année touchera une vingtaine de communes en Suisse, dont 6 romandes, les prochaines étant Yverdon, Vevey et Monthey. (rs, sp, Imp)



(Photo Impar-rs)

Camp de ski gratuit à La Lenk

Ne gâchez pas votre chance!

Du 2 au 9 janvier 1983, quelque 600 adolescents de 14 et 15 ans pourront participer, gratuitement, au 42e Camp de ski de la jeunesse suisse, organisé sous l'égide de la Fédération suisse de ski (FSS), à La Lenk.

Le canton du Jura sera le parrain de ce camp et c'est le Ski-Club ajoutol qui se chargera du tirage au sort des 600 élus, samedi 30 octobre à Fontenais.

Si tous les membres de la FSS ou les clubs ont reçu des formulaires d'inscription, le Ski-Club ajoutol espère que le canton du Jura, le canton de Neuchâtel et le Jura bernois (qui font partie d'un même giron sportif) feront preuve de dynamisme afin d'utiliser au mieux le contingent auxquels ils ont droit.

Un peu d'histoire. Le premier Camp de ski de la jeunesse suisse (Juskila) a eu lieu à Pontresina en 1941. Depuis, environ 600 enfants de toute la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein, ainsi que quelques enfants de l'étranger ont pu y participer chaque année.

350 ANIMATEURS

Six cents enfants dans un camp, réunis de plus dans d'imposants baraquements militaires, cela - on le comprend - ne s'improvise pas. La preuve? Quelque 350 animateurs, moniteurs et j'en passe, encadreront les participants à ce camp qui roule sur un budget de 200.000 francs. Le canton du Jura, qui assure le parrainage versera une subvention de 5000 francs pour couvrir les frais d'organisation, en plus des subventions de la Fédération suisse de ski et des dons privés.

(pve)
► Page 23

billet

Drapées dans leurs arabesques aristocratiques, les pendules Louis Quelquechose trônent, dominant le mode étrange et fascinant des machines à remonter de dans le temps.

Ici, une rustique horloge de bois toute ridée autour de son aiguille unique venue d'un monde où l'on ne comptait pas les minutes parce qu'on savait mieux prendre son temps que le mieux prendre son temps que mesurer. Là, un carton à chausures jouant les sarcophages pour une pellette de tocantes prolétaires jetées là comme des effectifs restructurés devant un office de chômage. Là encore, une machine retraitée qui a oublié l'huile de coude mais qui ne luit d'être élevée au rang de potiche. Et puis des savonnettes dont la valeur n'a pas besoin de se faire mousser. Des pendules plus ou moins inticitées. Des chronos de marine à bouffer des haubans. Tout un trésor d'Alibaba qui laisse de même. Avec pour l'intendance, comme fer-

valoir en somme, d'incertains outils, des cornets de vis, pièces, rouages, ressorts... A la Bourse horlogère, les cours sont parfois de miracles. Le vieux métal s'y négocie à prix d'or, et l'or s'échange contre beaucoup de papier-argent.

Mais combien d'horlogers d'aujourd'hui peuvent-ils encore s'offrir cette précieuse nostalgie: goûter chez eux les fruits impérisables du génie de leurs ancêtres?

Il bat un peu la démesure, parfois, ce temps où le passé prend d'autant plus de prix qu'on ne donne pas cher de l'avenir.

MHK

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

ABC: 20 h. 30, «One Man Seul», Pierre Miserez.
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-19 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: expos. architecture paysanne, 14-17 h.
Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. œuvres de Alicia Penalba.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lundi au vendredi sur demande, samedi et dimanche 10-12 h., 14-17 h.
Club 44: expos. sculptures, peintures et gravures de Amar Nath Sehgal, 18-20 h. 30.
Galerie La Plume: expos. de Beat Wurgler.
Galerie L'Echoppe: expos. dessins de Thierry Rollier, 14-20 h.
Galerie du Manoir: expos. peintures de Loewer, 15-19 h.
Granges 14: expos. de Louis Ducommun, 18-20 h. 30.
Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expos. de Jules Humbert-Droz, 14-20 h.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, mercredi 17-19 h.
Ludothèque: Serre 3, fermée.
Patinage des Mélèzes: 9-11 h. 45, 14-16 h.
Piscine Numa-Droz: mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Minigolf: ouvert tous les jours 10-22 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Centre de rencontre: 16-18 h., 20-22 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, ma et ve 19-23 h., me 14-23 h., chaque 2e week-end.
Informations touristiques ADC: tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Parents information: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18.
Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 22 12 48.
Information allaitement: tél. 26 86 12 ou (038) 33 53 95.

Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 23 18 52.
Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Information diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, mercredi 14-19 h., jeudi 14-18 h.
Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin.
Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., jeudi fermé.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 22 32 44.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42. Mardi et jeudi, 20 h. 30-23 h.
SOS alcoolisme: tél. (039) 22 41 91.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Wildhaber, L.-Robert 7. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Assoc. pour la défense des chômeurs: tél. 22 29 31, ma au ve de 14 h. 30 à 18 h. 30; tél. 26 83 09 tous les jours sauf mardi, 18-21 h.
Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi au vendredi 11-12 h., 17-18 h.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.
CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, Jeux d'espions.
Eden: 20 h. 30, Et pour quelques dollars de plus; 18 h. 30, Nuits brûlantes avec Vanja.
Plaza: 20 h. 30, Le tueur du vendredi.
Scala: 20 h. 45, La guerre des étoiles.
La Sagne-Eglise
Cure: expos. Peintres et artisans des Vallées, 14-21 h.

● communiqué
Union chorale: mardi 5 octobre, à l'Ancien Stand, 20 h. 15, répétition

Neuchâtel

Temple du Bas: 20 h., concert par l'orchestre philharmonique de la Nouvelle-Orléans.
Bibliothèque Ville: Fonds général: lundi au vendredi, 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h. Lecture publique: lundi 13-20 h., mardi au vendredi 9-20 h.
Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15-2 h., Raphael Fayé.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. collections «Passion».
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., expos. pipes du monde.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie du Pommier: expos. lithographies de Manessier.
Galerie Ditesheim: expos. sculptures et dessins de A. C. Desarzens, 10-12 h., 14-18 h. 30.
Ecole-Club Migros: peintures de D. Aeberly, 10-12, 14-18 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.
Information diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
La Main-Tendue: tél. 143.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le soldat; 17 h. 45, Sleeper, Le dormeur (v.o.).
Arcades: 20 h. 30, Les fantômes du chapelier.
Bio: 18 h. 30, Noces de sang; 20 h. 45 Les maîtres de temps.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Les 40èmes rugissants.
Rex: 20 h. 45, Les diplômés du dernier rang.
Studio: 21 h., Les tortionnaires du camp d'amour, No 2.

Hauterive
Galerie 2016: expos. huiles et dessins de Maurice Frey, fermée.

Cortailod
Galerie Jonas: expos. icônes russes et grecques, 14 h. 30-18 h. 30.

Val-de-Ruz

Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h.
Hôpital et maternité: Landeyeux, tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
Main-Tendue: tél. 143.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Pour 100 briques t'as plus rien.
Château de Môtiers: expos. marquetterie de Michel Blaise.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.
Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Police du feu: tél. 118.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.



Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils) rue des Martinets, Courtelary, tél. (039) 44 14 24.
Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier
Cinéma Lux: relâche.
Centre de culture et de loisirs: expos. aquarelles de P. Beck, 14-18 h., 19 h. 30-21 h.

Bureau renseignements: rue Francillon 30, tél. 41 48 48.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Voïrol, tél. 41 20 72.
Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan
Cinéma Cosmos: relâche.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu: 118.
Police cantonale: tél. 97 40 69.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.

Tavannes
Cinéma Royal: relâche.
Vivarium Ophidia: mercredi, samedi, dimanche, 14-18 h.
Moutier
Cinéma Rex: 20 h. 30, Yol.
Quinzaine culturelle: Foyer, 14 h. 30, Les Colombaioni.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53.
Service du feu: tél. 93 18 18.
Police cantonale: tél. 93 38 31.
Police municipale: tél. 93 33 03.
Hôpital: tél. 93 61 11.
Ambulance: 93 40 40.
Sœur visitante: tél. 93 14 88.
Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.
Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Greppin, tél. 93 18 71.

Bienne
Société des beaux-arts: expos. dessins et arts graphiques de Stephan Bundi; objets de Marc Zaugg; 16-18 h., 20-21 h. 30.
Galerie Cartier: expos. huiles et dessins de Blaise Jeanneret; céramiques d'art de Luce Dekeyser; 16-20 h.

Galerie Suzanne Küpfer: expos. photos de Jacques Pugin, 16-19 h.

CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 15, Au secours, elle m'aime!
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Le grand pardon.
Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Blond Fire.
Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, La passante du Sans-Souci.
Lido 2: 15 h., 18 h., 20 h. 30, Georgia.
Métro: 19 h. 50, Gold. Der Tiger vom Kwai.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Le commando.
Rex: 15 h., 20 h. 15, Firefox. 17 h. 45, Une nuit à l'opéra.
Studio: 14 h. 30-22 h. 30, permanent, Tropic of Desire.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.
La Main Tendue: tél. 143.

Le Noirmont
Cinéma: relâche.

Saignelégier
Ludothèque: tous les mardis, 14 h. 30-17 h.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Préfecture: tél. 51 11 81.
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury: tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Hôtel Bellevue: permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, le 2e mardi du mois, dès 20 h.

Delémont
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Répétition d'orchestre.

Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi 15-19 h.; mercredi 16-20 h. 30; vendredi 14-18 h.; samedi 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi 14-17 h. 30.

Ludothèque (rue du Fer 4): mardi et jeudi, 14-17 h. 30, vendredi 16-20 h. 30. Mercredi fermée.

Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
Bureau office de renseignements: tél. 22 66 86.

Services industriels: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Centrale, tél. 22 11 12.

Sœur visitante: tél. 22 20 36.
Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
Baby-sitting: tél. 22 28 41.
Hôtel central: tous les 1er mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, dès 20 h.

Porrentruy
Cinéma Casino: 20 h. 30, Sphinx.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, La bête.

Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi 16-18 h., samedi 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi 16-19 h., mercredi 14-18 h.

Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.

Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, tél. 66 27 27.

Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
Hôtel Simplon: Permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, le 3e mardi du mois, dès 20 h.

AVIS URGENTS

CENTRE ABC
Pour la toute dernière fois à La Chaux-de-Fonds

ONE MAN SEUL
de Pierre Miserez

Vu le très grand succès
SUPPLÉMENTAIRES LES 5-6-7 OCTOBRE
à 20 h. 30
Réservation: tél. 039 22.21.40

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

LA CHAUX-DE-FONDS

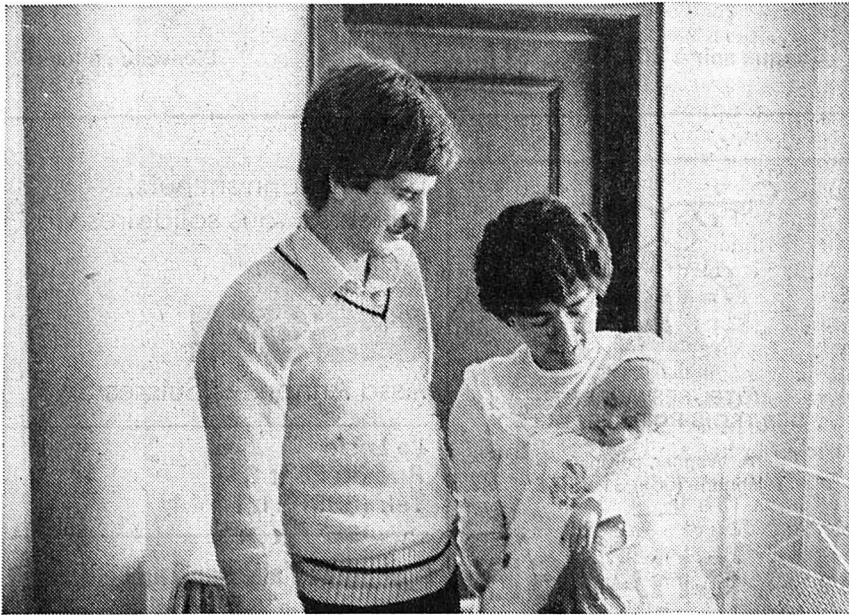
la voix d'une région

Lauréats du Cachecam de la TV romande

Les étonnements des Leysenouds

Quand on habite à Leysin, venir passer ses vacances à La Chaux-de-Fonds, ça n'est pas évident-évident... Grâce à Cachecam, l'émission de la TV romande qui a fait les beaux soirs de l'été, un jeune couple de la station des Alpes vaudoises est venu découvrir la ville des Montagnes neuchâteloises. Une semaine entière offerte à Mme et M. Gil, et à leur bébé, leur a permis de faire connaissance avec cette ville que tous deux voyaient pour la première fois «en chair et en os». Arrivés le 27 septembre, ils sont repartis dans le canton de Vaud dimanche; contents, et l'Office du tourisme chaux-fonnier aussi sans doute, d'avoir parcouru ces journées avec le soleil pour témoin!

M. Gil est d'origine française. Venant de Perpignan, il s'est installé à Leysin il y a trois ans et demi. Là, il exerce le métier de chauffeur-livreur. Lui et sa petite famille sont arrivés en train à La Chaux-de-Fonds. Impossible dès lors de visiter la région de fond en comble. La poussette qui contenait les trois mois de leur fils Yannick n'étant pas follement prati-



Mme et M. Gil et leur fils Yannick. (Photo Impar-ici)

que à transborder, Mme et M. Gil ont donc parcouru à loisirs les rues de la ville; poussant chaque après-midi leur promenade du côté du parc des Musées.

Leur étonnement: l'avenue Léopold-Robert! «J'ai trouvé incroyable le nombre de magasins, de banques rassemblés le long de cette artère. Par rapport à ce que j'ai vu de La Chaux-de-Fonds, je peux en tous cas la recommander à tous ceux qui veulent faire du shopping», raconte M. Gil. Autre surprise: La Chaux-de-Fonds est une grande ville: «D'après ce que l'on nous avait dit avant de partir, nous avons été très étonnés de voir que la cité était si vaste et qu'elle comptait près de 40.000 habitants!». Ils l'ont souligné: ça ne leur ferait rien d'y habiter dans cette ville, que nombre de leurs connaissances ont qualifié de «trou»...

Etonnement (s)

On n'a pas l'impression d'habiter sur la face cachée de la lune! Et pourtant les réflexions qui courent de part et d'autre de l'Helvétie (celle d'au-delà La Vue-des-Alpes) donnent à penser qu'on n'a pas fini de se battre pour détruire les solides images grisâtres collées sur le dos de régions comme celle de La Chaux-de-Fonds. Les gens qui viennent ici pour la première fois s'étonnent. Parce que, décidément, La Chaux-de-Fonds «c'est pas aussi laid qu'on nous l'avait dit et les gens qui y habitent n'ont pas forcément des têtes de tarés».

«Il faut y être né pour aimer». Refrain connu que l'on peut retourner comme une crêpe à ceux qui le susurent depuis la place Saint-François à Lausanne, à midi tapant, ou de Saxon, en novembre et sous la pluie.

«Va et découvre ton pays!» D'accord... Mais on peut se poser une douce question: les dépliants touristiques vantant les charmes et les joliesse des maillons de la chaîne du Jura, qui figurent dans les Offices du tourisme de Lausanne ou de Berne, sont-ils présentés avec autant d'aplomb que ceux émanant de régions

au paysage triomphant? On n'ose pas répondre... ICJ

L'IMPARTIAL



la voix
d'une région

Notre concours de vacances Le dernier gagnant

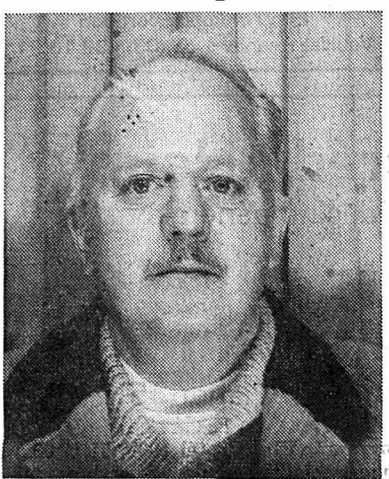
En publiant les derniers résultats de notre grand concours de vacances (voir «L'Impartial» du 25 septembre), nous avons précisé qu'un des prix prévu, celui dévolu au lecteur qui nous aurait envoyé la carte la plus ancienne, ne pouvait être décerné: nous devions attendre le résultat d'une expertise! En effet, si quelques cartes anciennes parmi les 8415 reçues au total étaient datées, plusieurs autres ne l'étaient pas, rendant difficile à un profane la détermination de la plus ancienne.

Cette expertise a aimablement été effectuée par la Galerie de l'Atelier. Elle a permis de classer «dans un mouchoir» quatre cartes, toutes devant dater des années 1905-1906, ce qui les situe indiscutablement bien des années avant les autres. Par chance (pour nous!), ces quatre cartes provenaient du même expéditeur et concurrent, de sorte qu'aujourd'hui son prix (un livre sorti des presses de Courvoisier SA) peut lui être attribué. Il s'agit de

M. Raymond Rusca,
rue des Crêtets 141,
La Chaux-de-Fonds,

auquel nous exprimons nos félicitations, ainsi encore qu'à l'ensemble des lecteurs qui ont participé avec tant d'enthousiasme à notre concours. (Imp)

Départs et nominations aux Travaux publics



M. G. Baillif.

M. Huggler, qui était chef jardinier au cimetière communal, a fait valoir son droit à la retraite. Après 29 années passées au service de la collectivité, dont quatre en tant que chef du service qu'il quitte, il a été remplacé par M. Baillif. Chef d'équipe au cimetière de Beauregard à Neuchâtel, il a pris ses nouvelles fonctions le 1er octobre.

Par ailleurs, M. Blant, architecte communal, cessera ses activités à la fin de l'année, date à laquelle il prendra sa retraite. Après avoir fonctionné en qualité d'architecte à la commune pendant huit ans, le Conseil communal l'a nommé chef du Service des bâtiments en juillet 1969. Au cours de ces années, M. Blant a assuré la construction de beaucoup de bâtiments publics parmi lesquels le collège de Bonne-Fontaine et bâtiment des sciences, le collège de la Citadelle, le collège des Endroits, celui des Foulets, le Centre professionnel de l'Abeille, le Centre multilatéral Numa-Droz et le collège régional de Fleurier. Pour lui succéder, le Conseil communal a engagé M. Denis Clerc, architecte diplômé de l'Ecole polytechnique de Lausanne, entré en fonction le 1er octobre. Avant cet engagement, il était l'architecte d'une entreprise de construction.

A l'occasion du changement, le Conseil communal a réorganisé le Service des bâtiments en regroupant tous les secteurs relevant des constructions sous la responsabilité du nouvel architecte (urbanisme et aménagements urbains; architecture et constructions; entretien des bâtiments et service de conciergerie; police du feu et des constructions). (comm.-Imp.)



M. D. Clerc

Une exposition pour le plaisir des créateurs et des visiteurs Les artisans ont réveillé La Sagne!

Depuis vendredi dernier et jusqu'au 17 octobre, les artisans des vallées habitent la belle maison de la cure de La Sagne et l'ont décorée d'objets et de travaux souvent faits à l'ancienne. Il s'agit certes de montrer aux autres, amis et intéressés, ce que l'on a réalisé et créé, mais il s'agit aussi de se rencontrer, de partager une passion commune et parfois dévorante, celle de donner naissance à des objets, tableaux, de jouer de ses mains.

«Une exposition comme celle-ci est l'occasion d'une rencontre entre la création et la communication et cette rencontre est la fête de chacun» précisait justement le pasteur Pedrolin dans son allocution d'inauguration.

En fait, on sait déjà que dans nos vallées, l'artisanat fleurit encore d'une belle vie et les différentes expositions tenues au Grand Cachot et à Martel-Dernier ont toujours connu un grand succès de part et d'autre. Cet automne, une même manifestation a été mise sur pied à La Sagne sous l'impulsion en particulier de Mme O. Jeanneret des Bayards, et MM. Soguel de La Sagne et C. Jean-Mairet de Martel-Dernier. Leurs comparses des autres vallées, ont très vite et fort nombreux répondu présents et, occupant tout le rez-de-chaussée de la cure, ce sont dix-huit artisans qui attendent une visite et espèrent capter l'attention.

Il n'y eut pas de choix vraiment sélectif, mais les organisateurs ont voulu la présentation variée dans son style et diversifiée dans les matériaux et travaux. La plupart des exposants sont des artisans amateurs et ils avouent qu'une ex-

position stimule efficacement le travail et la création.

Il est vrai que le panorama offert attire et retient d'emblée l'attention. Il y a là de la vannerie, de la poterie, du travail du bois, des tissages, des fourrures, des confections d'abat-jour, de la fonderie d'art, en bref bonne partie de tout ce que l'on peut imaginer en matière d'artisanat. Le niveau de la bienfaisance est remarquable, bien loin du bricolage, et l'on retrouve là l'esprit de chez nous porté à la belle ouvrage.

D'aucuns se sont donc appliqués avec art, par exemple, à un remarquable travail de marquetterie; d'autres, qui en batik, qui en grattage de vessie de bœuf, ont créé de superbes abat-jour, d'autres encore, ont mis dans leurs tissages et dans leurs dessins, aquarelles ou lithographies, traces des couleurs de chez nous et paysages des vallées.

Heureuse initiative des propriétaires de cinéma de la ville Un abonnement de faveur à prix réduit

Le cinéma demeure le divertissement de masse de la population de notre région, même si la fréquentation a légèrement baissé ces derniers mois. Afin de redresser la barre, les propriétaires de cinéma viennent de lancer une opération favorable pour le public.

En effet, grâce à l'acquisition d'un abonnement Ciné-Fidélité strictement personnel, comprenant douze bons détachables vendus au prix de 85 francs il est possible d'aller au moins trois fois au cinéma à l'œil, si l'on avait l'habitude de prendre des places à dix francs.

Cette formule originale pour notre région est appliquée avec un succès extraordinaire à Genève par exemple. En effet, l'abonnement tout en donnant une faveur relativement importante au spectateur, l'incite à sortir plus souvent.

Il faut cependant rappeler que cette initiative répond à un véritable besoin, car à la suite de sollicitations de divers groupes d'étudiants et d'apprentis de notre région, une discussion avait été ouverte sur le problème du prix des places de cinéma, que les jeunes trouvaient trop élevé en fonction de leurs moyens limités.

Rappelons encore que le public de 15 à 25 ans constitue 70 pour cent des personnes qui fréquentent réguliè-

ment les salles obscures. Le groupement des cinémas de La Chaux-de-Fonds a donc préféré une formule non sélective et qui s'adresse à l'ensemble de la population, plutôt que de favoriser telle ou telle catégorie de spectateurs.

L'acquisition d'un tel abonnement est chose extrêmement facile: il suffit de se présenter à la caisse muni d'une photographie d'identité, en choisissant plutôt une période creuse, en début de semaine de préférence, soit une bonne demi-heure avant la séance, de façon à recevoir son abonnement sur le champ.

Il faut donc acquérir un carnet par personne, l'abonnement restant totalement individuel et permettant l'accès sans restriction de jour ou de séance, aux projections des cinémas Corso, Eden, Plaza et Scala.

Cette formule réjouira les habitués qui sauront profiter de la faveur qui leur est faite, mais également les hésitants qui sortiront plus volontiers en fin de mois, ou lors d'une bourrasque de neige, sachant qu'ils ont déjà leurs billets en poche.

Saluons cette initiative d'un groupe de commerçants locaux qui au lieu de se lamenter sur leur sort, cherchent et trouvent des formules originales pour reconquérir un public, toujours friand d'émotions fortes!

J.P. B.

Les New Orleans Feetwarmers et le Dixieland Jazz Group au Gros-Crêt

La défection inopinée d'un orchestre pose parfois des problèmes aux organisateurs d'une soirée...

C'est ainsi que le Jazz-Club a dû parer au remplacement d'une formation indisponible au dernier moment. En quelques jours, Aldo Zanesco a réuni divers musiciens ayant collaboré avec lui sous le nom du Royal Dixieland Band, des Dixie Come Backs et les mélodiques actuels des Jumpin Seven, pour mettre au point un orchestre occasionnel et éphémère, qui s'est présenté sous le nom de Dixieland Jazz Group. Le style choisi est le jazz traditionnel avec le vaste répertoire dixieland. Les Pifaretti, Hentzler, Bertoli, ont parfaitement «rempli leur contrat» et Dodo a étonné son auditoire par une remarquable interprétation de Wild Cat Blues, la chantante et difficile mélodie immortalisée par Bechet chez Clarence Williams.

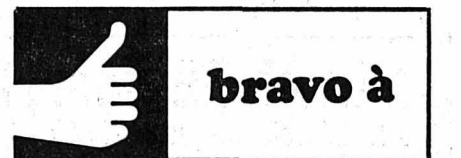
Les Feet jouaient chez nous pour la première fois. C'est un orchestre d'une grande musicalité, desservi par des artistes possédant une sonorité, une technique, un swing idéal. Leurs arrangements sont étudiés de longue date, mis au point avec soin et empruntés aux grands classiques comme aux divers succès des Fats Waller, Duke Ellington, Count Basie, formant chacun une partie de leur prestation.

Les amateurs de l'Old style ont été comblés par un Cake Walkin Babies bouillant. Daniel Mingot à la clarinette ou au soprano reste le meilleur élève que Claude Aubert ait formé et son Blackstick mériterait sa parution sur disque, comme Martinique d'ailleurs, où Gagliardi trompette, Stadler drums et Dubois basse ont démontré leur entente parfaite dans un thème aux innombrables breaks et aux rythmes afro-cubains. Quant à Jean-Loup Muller au clavier, il est adepte de l'école stride et respire à pleins poumons l'esprit de James P. Johnson, au style très puissant.

En intermède, un jeune pianiste de Neuchâtel, Christian Knecht, nous a gratifiés de ragtimes, blues et boogie de la belle époque.

Prochain rendez-vous: Salle de musique le 29 octobre avec pour le Jazz-Club de La Chaux-de-Fonds, le prince du piano américain Ralph Sutton.

Roq.



bravo à

Madame et Monsieur Ruth et Henri Sommer...



... qui ont fêté samedi le soixantième anniversaire de leur mariage! Ancien postier, M. Sommer a passé quarante-trois ans de sa vie professionnelle au Crêt-du-Loche où il habite encore à l'heure actuelle.

En hiver, il n'était pas rare que M. Sommer mette les skis pour aller d'une ferme isolée à une autre apporter le courrier. C'est ainsi que, grâce à cet «entraînement», il a pu honorablement figurer dans les diverses compétitions de ski auxquelles il a pris part, au civil comme au militaire.

Joissant l'un et l'autre d'une bonne santé, Mme et M. Sommer ont commémoré leurs noces de diamant à Saint-Imier en compagnie de leur fils unique, le conseiller d'Etat bernois Sommer!, et de leur petite-fille.

D'autre part, Mme et M. Sommer sont des abonnés «de toujours» à «L'Impartial». (Imp.)

LE LOCLE



Ville du Locle
Mise
au concours
d'un poste de

surveillant(e)

aux Musées d'Horlogerie et des Beaux-Arts (à temps partiel). Entrée en fonction: à convenir.

Pour renseignements, téléphoner au (039) 31 62 62, interne 206.

Présenter offres manuscrites à la Chancellerie communale, Hôtel-de-Ville, Le Locle, jusqu'au 11 octobre 1982.

91-220 Le Conseil communal



HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRE

Eric JOSSI

D. Jean Richard 1
LE LOCLE 91-155
Tél. (039) 31 14 89

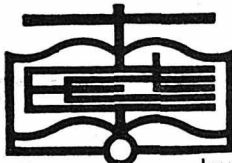
A louer au Locle, Grande-Rue 14, un

LOCAL

à l'usage de bureaux, ateliers, etc., libre tout de suite.

Tél. (039) 31 10 39.

91-30878



3 soirées avec films

à la chapelle de l'Eglise Evangélique Libre, angle Banque-Bournot, Le Locle

Jeu 7 octobre: Film «Hommes forts»

Vend 8 octobre: Film «Yonoko»

Samedi 9 octobre: Film «Le voyage du pèlerin»

Présentation: Jo Wenger

Chaque soir à 20 h.

Bienvenue à tous
91-193

Charles Berset
Au Comptoir Loclois

Votre appartement
Votre immeuble
Votre villa
Votre résidence secondaire

Visitez notre stand
au Comptoir Loclois 28-12189

Abonnez-vous à L'Impartial

Prix Unip

Côtes du Rhône

AC 1981

bouteille de 7 dl
au lieu de 3.85

seulement

2.90

APÉRITIF CYNAR

le litre
au lieu de 14.80

seulement

13.75

BRANDY BUTON Vecchia

Romagna 40°

bouteille de 7 dl
au lieu de 23.95

seulement

19.90

NESCAFÉ GOLD

De Luxe

bocal de 100 g.
au lieu de 6.60

seulement

5.80

DAWAMALT

boîte de 1 kg.
au lieu de 7.95

seulement

7.25

VINAIGRE AUX HERBES

Thomy Du Patron

le litre
au lieu de 1.90

seulement

1.60

MÉLANGE Costa Rica

torréfié frais, paquet de 250 g.
au lieu de 3.60

seulement

2.95

ARÔME MAGGI

bouteille de 250 g.
au lieu de 2.70

seulement

1.95

PRALINÉS SURFINS

sortes diverses, 100 g. au choix
au lieu de 2.30

seulement

1.95

CAMEMBERT Baer

boîte de 250 g.
au lieu de 3.75

seulement

2.95

CÔTE DE PORC

FUMÉE

le kilo
au lieu de 22.50

seulement

17.50

UNIP

rayon alimentation



HÔTEL-RESTAURANT
DES TROIS-ROIS - LE LOCLE

A. Wagner, cuisinier
Téléphone (039) 31 65 55

LA CHASSE
FRAÎCHE

Dès maintenant, venez vous régaler en goûtant au fumet sans égal du frais gibier de nos régions.

Quelques propositions:

SELLE DE CHEVREUIL
GRAND VENEUR

servie avec nos deux sauces poivrade et au sang.

MÉDAILLON DE CHEVREUIL MIRZA
OU AUX MORILLES

CIVET DE CHEVREUIL GRAND-MÈRE

Nos plats de chasse sont servis avec des nouilles ou nos spätzlis maison

A la brasserie:
diverses assiettes dès Fr. 10.-

Lecteurs, annonceurs,
éditeurs... tous solidaires via
Assa.

assa

Assa Annonces Suisses SA

Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. (039) 31 14 44

Apprendre l'allemand aux Grisons!

Quelle fille de 16 à 19 ans voudrait apprendre l'allemand dans une famille avec 3 enfants?

Entrée: tout de suite ou date à convenir.

Famille Schneider, Lärchwald,
7430 Thusis, tél. (081) 81 16 97. 56495

A vendre

DATSUN
100 A

entièrement
équipée pour l'hiver
+ radio-cassettes et
housses

Prix: Fr. 2000.-

Tél. 039/31 76 87
aux heures des res-
pas. 91-60621

OFFRES D'EMPLOIS

Ferrier Lullin & Cie S.A.

Banquiers

désirent engager pour leur système IBM 4341 fonctionnant sous VM DOS/VSE et CICS un

opérateur-
pupitreur

expérimenté

de nationalité suisse.

Date d'entrée à convenir.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leurs offres au chef du personnel de

Ferrier Lullin & Cie S.A.

15, rue Petitot, 1204 Genève

18-2596

Profession médicale auxiliaire

Si

- vous avez de l'entregent, de l'aisance dans les contacts humains
- le sens des responsabilités
- une bonne capacité d'organisation personnelle

vous êtes

l'infirmière

que nous cherchons pour pratiquer les tests tuberculiques, vaccins BCG et tests d'acuité auditive dans les écoles du canton, activité dont les aspects essentiels sont les contacts avec les élèves et le corps enseignant des degrés primaire et secondaire.

Ce poste pourrait être occupé à mi-temps par deux personnes.

Exigence: diplôme suisse ou diplôme étranger avec équivalence.

Entrée en fonction: janvier 1983.

Les offres écrites avec curriculum vitae sont à adresser à la direction du service BCG, avenue DuPeyrou 8, 2000 Neuchâtel. 87



RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

2 TRUITES pour Fr. 10.-

CUISSES GRENOUILLES FRAÎCHES

Fr. 6.- la douzaine

du jeudi au samedi soir

Pilou et son accordéon

Veillez réserver svpl. (039) 32 10 91

Le Dr Frédy Heim

médecine générale

a ouvert
son cabinet médical

rue A.-M. Piaget 35

Le Locle

Tél. (039) 31 72 22

Formation:

Service de médecine interne, Hôpital du Locle, Dr Jean Bezençon.

Service de chirurgie, Hôpital du Locle, Dr René Gerber

Service de médecine interne, Hôpital de La Chaux-de-Fonds, prof. Luc Humair.

Service de rhumatologie, Hôpital de La Chaux-de-Fonds, Dr Henri Ott, P.D.

Service d'onco-hématologie, Hôpital et Centre de transfusion de La Chaux-de-Fonds, Dr Pierre Kocher.

Service de pédiatrie, Hôpital de La Chaux-de-Fonds, Dr Raymond Favre.

Service de médecine interne et de soins intensifs, prof. Bernard Ruedi et Dr Jean-François Enrico, P.D., Hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

91-30881

Nous sommes une entreprise dynamique, située à Neuchâtel et nous cherchons pour notre team de direction un(e)

assistant(e)
de direction
trilingue

français, anglais et allemand, ayant de l'expérience dans la branche horlogère et capable d'assumer de manière indépendante la correspondance de l'entreprise, le suivi des dossiers clients, ventes et publicité, de recevoir les clients en l'absence des chefs de marchés, de participer à l'élaboration des collections, de coordonner ventes-production et livraisons, bref... une collaboration à 100% dans une petite équipe sympathique.

Entrée en fonction: 1er novembre ou à convenir.

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec

PRECIMAX SA

tél. (038) 25 60 61, interne 20, Champévèyres 2, 2000 Neuchâtel ou envoyez-nous vos offres écrites avec documents habituels. 87-352

LE LOCLE

et son district

D'un stand à l'autre au Comptoir loclois



Un des stands les plus remarquables. Celui des hôtes d'honneur du Comptoir loclois: les communes des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz. (Photo Impar-Perrin)

Ce sont d'abord les communes hôtes d'honneur du Comptoir loclois, **Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz**, qui vous accueillent à droite en entrant. Elles présentent les activités socio-économiques de ces deux localités et proposent des dégustations-ventes des produits du cru.

En face, les **cheminées Garden-Forest**, par leur «design» et leurs couleurs chaleureuses, ne manqueront pas d'éveiller l'intérêt du public. Ces cheminées offrent des possibilités absolument nouvelles et déterminantes dans la récupération de la chaleur. Elles sont préassemblées et ainsi rapidement installables.

Plus loin, **Eugenio Beffa** propose des papiers peints, vernis et couleurs; des peintures de protection du bois ou transparentes à base d'huile. Elles embellissent le bois intérieur et extérieur et le protègent notamment contre les intempéries.

L'**Union de Banques Suisses**, outre qu'elle présente certains aspects du commerce bancaire ou de ses prestations, invite les visiteurs à prendre part à un concours portant sur des questions des

prix et des salaires d'hier et d'aujourd'hui.

Parallèlement au Salon de l'automobile de Paris, le **Garage des Trois Rois** présente la nouvelle Sierra équipée d'un moteur 2000 cm³ et des nouvelles normes anti-pollution. De surcroît, deux concours, l'un organisé par Ford et l'autre par l'agence locale du garage, sont proposés à ce stand.

En face, **Vog'Optic** présente les nouveautés dans le haut de gamme de la lunetterie. Un large choix destiné à harmoniser la forme de vos futures lunettes à celle de votre visage. Jean Patou, Mannequin et des marques plus classiques sont notamment les signataires de ces montures.

Frey fleurs a disposé dans son stand des arrangements floraux de fleurs fraîches et sèches, hauts en couleurs et judicieusement disposés. Ceux-ci sont mariés à la musique puisque tous deux adoucissent les mœurs.

A côté, chez **Tripet antiquités et bois doré**, est présentée une rétrospective de ce qui s'est fait en gravures anciennes, encadrées par la maison, de 1850

à 1900. Le responsable de cette petite entreprise est en outre un spécialiste de la dorure à la feuille. Plusieurs cadres exposés permettent aisément de s'en convaincre.

Au **Tigre Royal**, les vestes en agneau, loup, renard... ne manqueront pas, au seuil de l'hiver, de retenir l'attention des visiteuses. Celles-ci pourront aussi s'arrêter devant les magnifiques manteaux en marmotte du Canada, pattes de vison, loup, rat musqué ou encore en astrakan swakara.

En face, les **machines à coudre Singer** proposent des modèles dans toutes les gammes. Parmi eux, la Futura 2010 qui, grâce à un microprocesseur, sélectionne les points et offre ainsi une plus grande fiabilité. Etonnante: la machine à tricoter avec lecteur électronique.

A côté, **Picard vins** propose des crus de Bourgogne, Bordeaux, du Beaujolais ou encore du champagne, des blancs suisses et étrangers... en dégustation et vente. Il renseigne ses clients sur les origines et la qualité des vins de sa cave.

Carlo Henry présente un peu plus loin l'équipement complet pour le privé et le professionnel en matière de fraiseuses à neige. Un programme d'hiver qui s'échelonne de la petite souffleuse aux machines à usage intensif. Par ailleurs, il propose toute une gamme de tronçonneuses.

Chez **Barto meubles**, en face, l'accent a été mis sur les meubles rustiques. La chambre à coucher teintée d'une note de romantisme, la salle à manger, deux salons - l'un moderne, l'autre classique - ou encore le bar forment des ensembles très chaleureux.

Pour la première fois dans le canton sont présentés les **minis-saunas Jaran**, d'un emploi très pratique puisqu'ils sont pliables et peuvent être aussi bien installés dans la salle de bain que le salon. Montant jusqu'à une température de 70 degrés, ils contribuent à éliminer les toxines.

En face, **Eric Robert radio-TV** a surtout axé son stand sur la vidéo. Des appareils nettement meilleur marché et qui offrent une fiabilité accrue. Par ailleurs, dans le domaine des chaînes Hi-Fi et des appareils stéréo en télévision, on assiste à une baisse de prix générale. (cm)

la voix d'une région

Un bon rythme



Chacun à son rythme. L'idée n'est pas d'eux et pourtant les musiciens des Original Kitzecker y parviennent fort bien.

Le Comptoir loclois 1982 semble se balancer sur un bon rythme. Du moins en ce qui concerne le nombre de visiteurs puisque les organisateurs indiquaient hier soir que le cap des 5000 personnes était largement franchi. C'est dire que le rythme de fréquentation serait même passablement supérieur à celui enregistré en 1981 lors de la première édition de cette manifestation, issue de la concentration de deux expositions-ventes différentes. Après la «fièvre du samedi soir», après le calme «relatif» du dimanche, la soirée d'hier fut à l'image de celle d'un début de semaine.

Quelque deux cents personnes étaient attablées dans le grand restaurant pour écouter le très dynamique orchestre des Original Kitzecker.

La musique plaisante et entraînante de ce groupe habitué du Comptoir loclois ne manqua pas de plaire. Tous ceux qui étaient dans la salle se réjouissent d'ailleurs de retrouver ce groupe vendredi 8 octobre lors de leur dernier passage au Locle dans le cadre de cette manifestation.

● Ce soir dès 22 heures, le Trio René Dessibourg de La Chaux-de-Fonds. (texte et photo jcp)

Boîtes or: fermeture de Bernard Dubois On restructurera pour renaître

On a peut-être omis de procéder aux restructurations exigées par la banque il y a déjà plusieurs années, et remises sur le tapis à chaque bouclement d'exercice. On a certainement pêché par manque de rigueur du point de vue de la gestion de l'entreprise. Et c'est ainsi que même en fabricant d'excellentes boîtes or de haut de gamme, on s'est retrouvé finalement avec une coupure des crédits.

C'est du reste la qualité technique de l'entreprise et la confiance que les clients lui accordent sur ce plan particulier qui sont sa meilleure chance de repartir sous une forme nouvelle et avec une petite équipe.

A condition de bien comprendre ce qui s'est passé afin que la nouvelle fabrique de boîtes or qui devrait renaître en 1983 avec dix ou douze personnes ne s'asphyxie pas elle-même avec des conditions d'amortissement hypothéquant ses chances dès le départ.

Le banquier laisse la porte ouverte. Il est prêt à examiner toute solution qui favoriserait une politique d'entreprise équilibrée. C'est déjà un espoir solide, au moment où l'entreprise Bernard Dubois, fabrique de boîtes de montres or au Locle, annonce qu'elle s'est vue contrainte de résilier tous les contrats de travail de ses 26 collaborateurs pour le 31 décembre 1982.

A la direction générale de la banque, où l'on attache une grande importance aux répercussions sociales et locales d'une coupure de crédit, toutes les possibilités de sauvetage ont été examinées: il n'existait plus aucune mesure valable pour sauver l'entreprise sous sa forme actuelle. Il valait mieux ne pas agrandir le trou et risquer de faire perdre de l'argent aux fournisseurs.

PAS DE PERTES POUR LES CRÉANCIERS

A ce propos, la direction de l'entreprise conclut son communiqué en indiquant que dans tous les cas, les intérêts des travailleurs et autres créanciers qui lui font confiance depuis plus de trente ans d'exploitation, seront sauvegardés dans la mesure du possible.

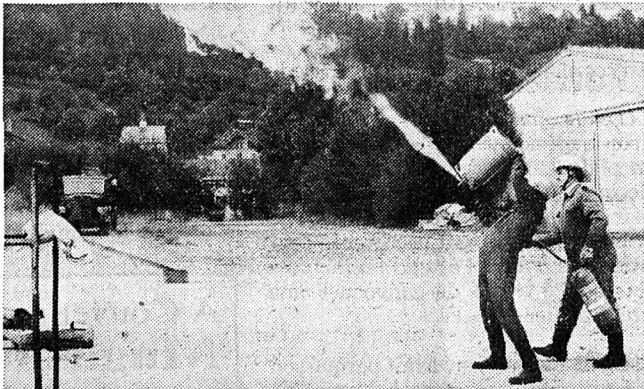
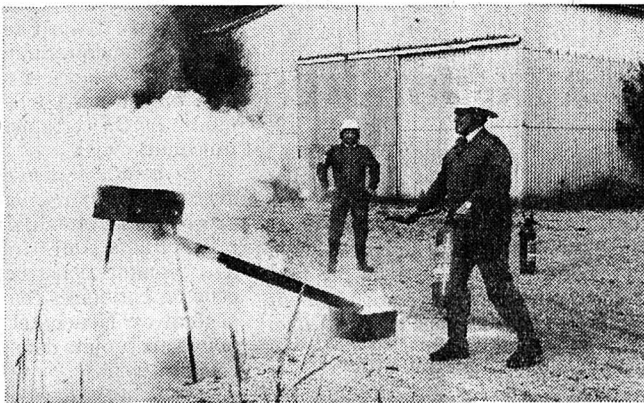
Dire que l'on n'est pas amer à la direction de Bernard Dubois ensuite de la décision prise par la banque, serait exagéré. Mais le vrai drame touche les travailleurs dont le reclassement sera difficile dans notre région. Certains de ceux-ci sentaient venir le dénouement avec une implacable logique: «Comment voulez-vous que ça dure? On ne peut pas dépenser cinq francs par jour durant des années quand on n'en gagne que trois...»

La restructuration devrait permettre d'en gagner cinq et de n'en dépenser que trois. Mais elle doit être radicale.

R. Ca.

● Lire aussi le «Regard» page 13.

En marge de l'assemblée des Commissions du feu des Montagnes Intéressante démonstration des moyens d'extinction



Diverses phases de la démonstration spectaculaire à laquelle assistèrent les participants à l'assemblée des Commissions du feu des Montagnes neuchâtelaises, réunie au Locle. (photos Impar - Perrin)

En 1981, les pompiers des communes des deux districts du Haut sont intervenus et furent alarmés à quelque 396 reprises. C'est à La Chaux-de-Fonds qu'on signale le plus grand nombre d'interventions: 317. En deuxième rang figure Le Locle: 69. Les pompiers de deux communes n'ont pas été appelés: il s'agit de ceux du Cerneux-Péquignot et de Brot-Plamboz. Ceux des autres communes ne l'ont été qu'une ou deux fois. Ces chiffres sont tirés des commentaires de l'expert cantonal de la Chambre immobilière cantonale, sur les rapports annuels 1981 dressés par les corps des sapeurs-pompiers des dix localités des districts des Montagnes neuchâtelaises. Samedi se tenait en effet au Locle l'assemblée annuelle des Commissions de police du feu réunissant les présidents de ces dix communes.

La partie purement administrative de ces assises présidées par M. André Sieber, préfet des Montagnes neuchâtelaises, fut précédée d'une démonstration très spectaculaire des divers moyens d'extinction qui peuvent être mis au service des bataillons de sapeurs-pompiers. Cette présentation fut préparée par des hommes du corps du Locle et dirigée par son commandant, le major Paul Brasey.

Y assistaient les présidents des Commissions du feu des communes, les capi-

taines des pompiers des dix localités, des représentants des autorités exécutives ainsi que M. Jean Veuve, directeur de la Chambre cantonale immobilière contre l'incendie; Jean-Robert Hercof, inspecteur cantonal de la police du feu; Roland Halbeisen, président de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers. Les communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds étaient représentées par MM. Willy Pingeon et Alain Bringolf, respectivement chancelier de la Mère-Com-

mune et conseiller communal de la Métropole horlogère.

Grâce à l'appui de la maison d'extincteurs Sicali, dont un téméraire démonstrateur était sur place, le major Brasey put diriger un exercice portant sur les moyens d'extinction pouvant être mis à disposition des bataillons.

Les invités passèrent en revue une impressionnante série de lances, d'extincteurs, de véhicules, moto-pompes et moyens de liaison tels que les récents émetteurs-récepteurs.

Des moyens d'extinction hydrauliques et ensuite chimiques furent alors utilisés pour éteindre des feux de bois, de cagets ou d'hydrocarbure allumés pour les besoins de la cause. Les délégués virent également de quelle manière il est possible d'éteindre des bonbonnes de gaz enflammées.

L'assemblée se déroula ensuite dans l'aula de l'ETS. Les assises 1983 se tiendront à La Brévine. (jcp)

Voici le texte du communiqué diffusé par la direction de l'entreprise:

L'entreprise Bernard Dubois, fabrique de boîtes de montres or au Locle communique qu'elle a été contrainte de résilier tous les contrats de travail de ses 26 collaborateurs pour le 31 décembre 1982.

Cette décision a dû être prise en raison notamment de difficultés d'ordre conjoncturel.

Il n'est toutefois pas exclu que si des conditions favorables se présentent, l'entreprise qui aura alors fait l'objet d'une restructuration, poursuive son activité.

Dans tous les cas néanmoins, les intérêts des travailleurs et autres créanciers qui lui font confiance depuis plus de trente ans d'exploitation, seront sauvegardés, dans la mesure du possible.

La direction.

Cette décision a dû être prise, dit un communiqué de la direction, en raison notamment de difficultés d'ordre économique, ajoutons-y des reports de commandes et de paiements d'importants clients qui n'ont rien fait pour améliorer les choses, le cours fluctuant de l'or, qui sont finalement des difficultés auxquelles sont confrontés tous les fabricants, mais qui, sous certaines conditions d'exploitation, présentent un danger mortel pour l'entreprise.

LA DERNIÈRE SECONDE

Le danger mortel, on le connaissait déjà depuis fin juin 1982 date à laquelle un dernier pointage intermédiaire effectué par la fiduciaire de la maison Dubois, a fait apparaître un découvert réel qui ne ferait qu'augmenter. C'était la dernière seconde pour restructurer.

82

► Ce soir ◀

AU COMPTOIR LOCLOIS

L'accordéoniste

RENÉ DESSIBOURG

accompagné à la guitare basse par son fils Jean-François et Fernand Guyot à la batterie

54076

CANTON DE NEUCHÂTEL

**la voix
d'une région**

Initiative populaire «pour une meilleure santé publique» L'Etat de Neuchâtel recommande le «non»

Page 13

En conséquence, le gouvernement estime qu'il est judicieux de rejeter purement et simplement l'initiative socialiste.

● **Elections des jurés cantonaux:** elles ont eu lieu les 5 et 6 juin 1981 et resteront quelque peu «historiques» d'abord parce que depuis longtemps on se contentait d'une élection tacite (les listes préparatoires n'étant pas contestées), ensuite et surtout parce que c'est sans doute la dernière fois que les jurés auront été élus par le peuple. La nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques, qui sera prochainement soumise au Grand Conseil, proposera en effet l'élection des jurés par le Grand Conseil. Ceci dit, ces élections se sont déroulées dans cinq districts de façon tout à fait régulière et les électeurs ont fort bien compris le système de vote qui leur était proposé, affirme le rapport du Conseil d'Etat.

● **Crédit de 10.920.000 francs pour l'amélioration des chemins de fer régionaux:** il s'agit d'un programme au profit des BN, CJ, CMN, RVT et VR qui bénéficiera d'une participation de la Confédération étalée sur six années (1982-87), «une occasion à ne pas négliger», dit le Conseil d'Etat, faute de quoi nous devrions attendre une prochaine tranche, en admettant qu'après 1987, les principes de base de l'aide de la Confédération restent tels qu'aujourd'hui, ce qui n'est pas évident. Compte tenu des renseignements obtenus et des constatations faites sur place d'une part, de la participation de la Confédération – dont l'application de la CSGT pourrait nous priver si ses principes étaient appliqués – d'autre part, et reconnaissant les améliorations prévues tant dans les conditions de travail des employés que dans leur efficacité, avec en plus l'assurance que tous les travaux seront remis à des entreprises locales dans les limites de leurs compétences, la commission, unanime, propose au Grand Conseil d'approuver ce décret.

Conséquence financière: la commission relève que le crédit sera financé par l'emprunt. Il provoquera une charge annuelle moyenne d'amortissement de quelque 1,1 million de francs, pendant une période de dix ans. La charge moyenne des intérêts sur cette période s'élèvera annuellement à environ 275.000 francs.

● **Amélioration du Centre d'entretien de La Vue-des-Alpes:** l'entretien hivernal des chaussées est une prestation nécessaire au maintien de la libre circulation des véhicules pendant la mauvaise saison et, par là, un élément vital de la vie sociale et économique du canton où près de 90% des déplacements se font par la route.

Le garage pour les véhicules d'entretien routier de La Vue-des-Alpes a été construit en 1948 pour assurer la viabilité de cet axe important qui relie Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. Il a été complété en 1959 par un hangar pour le stockage de gravier. Le dépôt de La Brena, lui, qui sert d'appui et de garage pour les véhicules de l'équipe de cantonniers chargée de l'entretien du réseau des routes cantonales du district de Boudry, date de 1964. Depuis cette époque, expli-

que le Conseil d'Etat, les tâches du service hivernal ont considérablement augmenté car le trafic a crû dans une grande proportion et les automobilistes ont exigé de pouvoir circuler en hiver dans des conditions de sécurité aussi bonnes que possible. D'où un accroissement des activités de ces centres qui doivent être mieux équipés.

A La Vue-des-Alpes, on aménagera une place de stockage de sel en vrac à l'intérieur du hangar tandis que le garage principal doit être agrandi. Avec un ravalement de façades et le remplacement de conduites pour l'évacuation des eaux de la toiture, ces travaux coûteront 480.000 francs. A La Brena, la construction d'un hangar pour le stockage du sel en vrac également coûtera 360.000 francs, soit un crédit total de 840.000 francs demandé au Grand Conseil.

JAL

Cour civile du Tribunal cantonal Un relent de SOHOREC

La Cour civile du Tribunal cantonal a statué hier sur la cause opposant le fonds de prévoyance du personnel de SOHOREC SA à la masse en faillite de cette entreprise, faillite prononcée le 9 octobre 1980 qui aura, comme on le sait, des suites pénales. Il s'agissait d'un problème bien connu de la jurisprudence: la responsabilité des organes d'une SA dans la gestion de son fonds de prévoyance.

En substance, le fonds de prévoyance de SOHOREC était dirigé de fait par les responsables de la SA. Le fonds leur reproche aujourd'hui d'avoir acheté un immeuble à un prix surfait, lui causant un préjudice de 183.000 francs. Lors de la mise en faillite, la fondation a produit cette créance qui n'a pas été retenue par le juge et a donc intenté ensuite une action en contestation d'un refus de collocation. Elle n'a pas mieux réussi

dans sa démarche. Si la loi prévoit que les personnes morales sont responsables des actes illicites de leurs organes, en revanche, cette responsabilité est exclue lorsque ces organes agissent en tant que personne physique, à titre personnel, sans représenter l'entreprise. Il apparaît que tel est le cas au vu du dossier, que les membres de la direction, membres du Conseil de la fondation n'ont agi qu'en tant qu'individus au sein de celle-ci et que la responsabilité de l'entreprise ne peut donc être engagée par l'acte incriminé. Au surplus, la fondation n'invoque pas d'illégalité de cette acquisition. En conséquence, la demande a été rejetée à l'unanimité de la Cour qui était composée de MM. P.-A. Rognon (président), de Rougemont, Bauer, Aubert et Ruedin, avec M. Guenet comme greffier. (jal)

Ordre du jour du Grand Conseil

Lors de sa session des 18, 19 et 20 octobre, le Grand Conseil neuchâtelois examinera les objets suivants: projet de décrets portant validation de l'élection des jurés cantonaux et des votations cantonales des 5 et 6 juin 1982; crédit de 840.000 francs pour l'amélioration du Centre d'entretien de La Vue-des-Alpes et l'extension du dépôt de La Brena; révision de la loi sur l'amélioration et le placement du bétail et de la loi sur la promotion de l'économie cantonale; création d'un office de vérification en métrologie; révision de la loi sur les communes (abrogation de la loi instituant des émoluments pour l'établissement et la légalisation des actes d'origine); rapport concernant une initiative populaire pour une meilleure santé publique; rapport d'information concernant l'agrandissement de locaux à l'usage d'INFOSOLAR et un dépôt de bois; rapports de commissions: sur le projet de décret Claude Borel («Initiative cantonale relative à la protection civile»), sur le projet de loi concernant la scolarité obligatoire et l'école infantile et sur le projet de décret portant octroi d'un crédit de 10.920.000 francs en faveur des améliorations techniques des chemins de fer régionaux.

Séance du Conseil général de Neuchâtel La patinoire de Monruz ne sera pas ouverte avant le 15 novembre

L'ordre du jour de la séance tenue hier soir par le Conseil général de Neuchâtel ne comportait aucun rapport de l'exécutif, aussi le président M. Eric Moulin souhaite d'emblée que la majorité de la vingtaine de motions, interpellations, propositions, puissent être étudiées.

L'exécutif a toutefois présenté une communication relative à la patinoire de Monruz. Nous avons mentionné que les installations vieilles de cinquante ans avaient renoncé à fonctionner au moment de la fabrication de la glace bien que diverses réparations aient été effectuées auparavant pour une dépense de 40.000 francs. Une enquête a abouti à deux propositions: le remplacement du bac à saumure et de l'évaporateur qui nécessiteraient 200.000 francs et un long délai de livraison d'une part, une mesure de fortune avec l'achat d'un condensateur acheté d'occasion d'autre part.

Vu l'urgence de la décision à prendre, le Conseil communal a eu recours à la procédure spéciale qui l'autorise avec

l'accord préalable de la Commission financière d'engager une dépense pour laquelle un crédit n'a pas été ouvert. La dépense envisagée cette fois-ci s'élèvera à 75.000 francs.

Même en se bornant à «rabochoquer» les installations de Monruz, la patinoire ne sera pas ouverte avant le 15 novembre. Il va sans dire que les hockeyeurs comme les patineurs du Littoral devront s'en aller dans d'autres régions pour pratiquer leur sport.

Ce rapport a entraîné automatiquement une discussion au sujet du Centre régional de sport prévu sur les Jeunes-Rives. Auverniér et Peseux ayant refusé leur collaboration, le projet a déjà du plomb dans l'aile. Les autres communes ne se sont pas encore prononcées. Les radicaux ont déposé une interpellation demandant au Conseil communal de remettre dès maintenant l'ouvrage sur le métier et d'étudier un nouveau projet réalisable à la taille de Neuchâtel et de la région. Les plans selon eux devraient être élaborés avec les communes intéressées, celles-ci ne devant pas, comme cela a été le cas, être consultées uniquement au moment de passer à la caisse. Pour une réalisation régionale, il convient de faire preuve d'esprit de collaboration. M. Rémy Allemann, directeur des sports, a retracé les longues et nombreuses étapes déjà parcourues par ce Centre de sport qui ne naîtra certainement pas dans les prochains mois.

Des contacts nouveaux ont été pris avec les communes avoisinantes et la procédure sera modifiée en ce sens que la première étape des travaux serait aérée avec comme construction primordiale, celle de patinoires couvertes. Le Conseil général de Neuchâtel sera saisi de ces nouveaux projets dans sa séance du 6 décembre 1982.

LA RÉNOVATION DU THÉÂTRE

En 1955 déjà des Neuchâtelois réclamaient la construction d'un nouveau théâtre. Hier soir la même exigence était formulée.

Dans sa planification financière, le Conseil communal a prévu que le premier coup de pioche pour cette rénovation se donnerait dans la présente législature; 1,2 million de francs d'investisse-

ment sont prévus avant la fin de 1984. Une interpellation pose la question «quelle rénovation la ville prévoit-elle?»

M. André Buhler, directeur des affaires culturelles, ne peut malheureusement y répondre. Deux propositions sont encore en étude, soit la rénovation intérieure du théâtre actuel avec l'aménagement du péristyle de l'Hôtel de Ville comme foyer et la construction d'une passerelle pour relier les deux bâtiments ou, seconde solution, la démolition et la reconstruction du bloc du théâtre. Le premier projet dû à l'architecte M. Jean-Louis Béguin, exige encore un supplément d'études techniques, actuellement en cours. Le choix interviendra prochainement, les délais seront maintenus, le Conseil communal en fait la promesse.

Quelques motions sont développées, elles seront portées à l'ordre du jour de la prochaine séance. Elles ont trait à l'entreposage de déchets radioactifs, à la création de locaux de répétition et de concert pour toutes les formes de musique, à la construction d'une piste de luge à Chaumont, à la sécurité des piétons et à la mise en valeur des attraits et des atouts dont jouit le Littoral afin d'y développer le tourisme. La séance a été levée à 22 h. 40.

RWS

Tribunal de police du Val-de-Travers

La «Danse des canards» met le feu aux poudres

A la mi-juillet, un jeudi soir, l'accordéoniste Louly s'est arrêté à la terrasse de l'Hôtel de la Poste, à Fleurier. Il a saisi son instrument et s'est mis à jouer. Pendant une heure, deux heures, trois heures. Aux fenêtres, les habitants de la place du Marché applaudissaient après chaque morceau. Devant le bistrot, une soixantaine de clients dansaient et buvaient des bières en cette douce soirée des vacances horlogères.

Quand Louly a attaqué de toute la puissance de son fidèle «Maugein Frères» aux boutons nacrés la fameuse «Danse des canards», l'ambiance a atteint des sommets. Et des pétards ont été lancés dans l'allégresse générale. Les gens du quartier qui avaient fini par refermer leurs fenêtres n'ont pas tous apprécié cette fête improvisée. Et les gendarmes sont arrivés à l'Hôtel de la Poste peu avant minuit. Hier le tenancier de cet établissement public a comparu devant le Tribunal de police du Val-de-Travers présidé par le juge Bernard Schneider.

Assis sur le banc des prévenus (on lui reproche diverses infractions à la loi cantonale sur les établissements publics), le patron s'explique:

– Quand Louly s'est mis à jouer, je n'ai plus pu l'arrêter. Impossible quand même de lui saisir son accordéon.

Le juge admet qu'en juillet, en pleine période de vacances, il soit permis de faire de la musique dans la rue. Mais pourquoi lancer d'assourdissants pétards?

– Je ne sais pas d'où ils sont partis. Reconnaisez qu'il m'est impossible de fouiller les clients qui s'installent à la terrasse. Et pour les faire déguerpir, ce soir-là, il m'aurait fallu un canon ou un lance-flammes. Ils étaient septante à faire la fête, m'sieur le président...

Le juge sourit et fait comparaître le gendarme qui est intervenu aux alentours de minuit avec trois de ses collègues:

– A dix heures déjà j'ai demandé à A. G. de faire rentrer les clients dans son café. Quand les pétards ont éclaté, une heure plus tard, un collègue est venu me prêter main forte et nous sommes allés rétablir l'ordre. Une voiture de patrouille qui passait par là s'est arrêtée. Finalement nous étions quatre gendarmes sur les lieux.

Le prévenu, après avoir fait constater que le capitaine des pompiers – pas de risque avec les pétards – et le greffier du tribunal se trouvaient au milieu des pétards, affirme une nouvelle fois qu'il a fait le maximum pour que Louly cesse de jouer de la musique.

Le juge, pour en avoir le cœur net (et peut-être pour rigoler encore une bonne fois...) a décidé d'entendre l'accordéoniste lors d'une prochaine audience. Suite au prochain numéro.

D'AUTRES CONDAMNATIONS

D. V., de La Sagne, était accusé d'avoir détourné des objets mis sous main de justice. En clair, on lui reprochait de ne pas avoir payé des dettes malgré les poursuites dont il est l'objet, ayant utilisé l'argent à d'autres fins.

Mort du brigadier Jean Schindler

Le brigadier Jean Schindler, ancien chef du personnel de l'armée, est décédé le 29 septembre dernier à l'âge de 80 ans.

Né à Couvet en 1902, le brigadier Schindler a fait ses études à La Chaux-de-Fonds. Membre de l'état-major général, il prit durant la guerre le commandement du bataillon de gendarmerie d'armée. Colonel en 1949, il fut chef d'état-major de la division 2, puis commandant du régiment d'infanterie 8, avant de remplir les fonctions, dès 1952, de chef de section du service territorial à l'état-major général.

C'est en 1959 que le Conseil fédéral l'avait nommé brigadier et chef du personnel de l'armée, fonction actuellement assumée par l'Office fédéral de l'adjudance. (ats)

Le prévenu a expliqué qu'en tant qu'indépendant il n'avait pas toujours du travail et qu'il gagnait peu d'argent.

Réduisant la peine de 40 jours prévue par le procureur, le juge l'a condamné à 15 jours de prison avec sursis pendant trois ans conditionné au remboursement de ses dettes (1300 francs environ) d'ici le 31 janvier 1983.

R. R., de Travers, qui a semble-t-il donné un coup de poing sur la tête d'une jeune fille de Fleurier, était prévenu de lésions corporelles simples et de voies de faits:

– C'était juste une tape amicale, m'sieur le président.

La plaignante qui a dû consulter un médecin n'est pas de cet avis. Si tous les frais médicaux sont payés par R. R., elle pourrait éventuellement accepter la conciliation. Le tribunal attend les factures de la faculté avant de convoquer une nouvelle audience.

A. G., de Fleurier, qui avait parqué son camion devant un garage à l'heure de midi a été condamné à 25 francs d'amende. Le juge a relevé que le garde-policie de Fleurier avait fait son travail en verbalisant mais il a regretté que le plaignant qui s'était étonné de la sécheresse de la citation à comparaître lors d'une précédente audience n'ait pas montré l'exemple le premier en agissant avec délicatesse, c'est-à-dire en prenant contact directement avec le camionneur plutôt que de faire intervenir la police locale...

Enfin, A. F. qui conduisait sa petite moto avec de 2,06 pour mille, a été condamné à 12 jours de prison avec sursis. Il devra payer 50 francs d'amende et 245 francs de frais.

M.-C. S., tenancière d'un établissement public, a été libérée de la prévention d'infraction à la loi sur le séjour des étrangers. Libération également pour D. E., prévenu d'infraction à la loi sur l'IBR-IPV.

JJC

A Couvet Magasin cambriolé

La semaine dernière, à Couvet, le magasin de journaux et de jouets appartenant à M. Bromberger, a été cambriolé. Enfonçant la porte d'entrée, les voleurs ont fait main basse sur des cigarettes. Ils se sont appropriés encore le contenu de la caisse.

Depuis, une pancarte est affichée à l'entrée. Elle prie les cambrioleurs de ne plus faire de dégâts car toutes les dispositions ont été prises pour leur compliquer la tâche et les saisir sur le fait. Que ces derniers se le tiennent pour dit...

Ce larcin vient après d'autres perpétrés au stand de tir de Couvet, ainsi que dans des buvettes de sociétés sportives.

Voilà qui donne à penser qu'après une accalmie, une équipe de voleurs agit à nouveau au Val-de-Travers. (jic)

Septuagénaire blessée

Hier à 18 heures, un conducteur de Neuchâtel, M. E. R., circulait rue des Fahys en direction ouest. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 13 du Faubourg de la Gare, alors qu'il se trouvait dans une file de voitures, il se trouva subitement en présence d'un piéton, Mme Hermine Mazzoni, 76 ans, de Neuchâtel également qui traversait le passage de sécurité, sis à cet endroit, du nord au sud. Surpris M. R. freina énergiquement. Malgré ceci, il heurta le piéton qui fut projeté à terre. Blessée sérieusement, Mme Mazzoni fut transportée à l'Hôpital Pourtalès par une ambulance.

Le château de Cormondrèche cambriolé

Dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 octobre, un cambriolage a été perpétré au château de Cormondrèche.

Les auteurs ont emporté plusieurs dizaines d'objets anciens; pendules, meubles, tableaux, vaisselle, etc. pour un montant très élevé. Les témoins sont priés de prendre contact avec la police de Neuchâtel ☎ (038) 24 24 24.

FONTAINES

Nouveau concierge-cantonnier

Dernièrement, le Conseil communal de Fontaines, a nommé un nouveau concierge-cantonnier et ceci à partir du 1er octobre. Il s'agit de M. Raymond Jeanneret, un habitant de La Chaux-de-Fonds, marié et père de deux enfants.

(m)

Décès

PESEUX

Mme Berthe Colomb, 87 ans.

MONTALCHEZ

M. Tell Cornu, 61 ans.

EAB

Fabrique d'Appareils
Electriques SA
2608 COURTELARY

Nous fabriquons des transformateurs et des selfs de haute qualité jusqu'à 500 kVA, ainsi que des transformateurs réglables de la marque VARIAC et nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, un

chef de vente interne (homme ou femme)

capable de diriger une petite équipe de collaborateurs internes et externes
De parfaites connaissances des langues française et allemande sont indispensables et l'anglais est souhaitable
Il s'agit d'un poste à responsabilités pouvant convenir à un employé de commerce diplômé ayant également de l'intérêt pour les problèmes techniques
Age minimum: 25 ans
Nous offrons:
- salaire en rapport avec les capacités
- prestations sociales d'avant-garde
- horaire libre
Les offres manuscrites, accompagnées des certificats et du curriculum vitae sont à adresser à la Direction EAB - 2608 Courtelary

ENTREPRISE MARGUCCIO

Jardinage, maçonnerie et petits transports
Tél. (039) 28 19 69

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

OFFRES D'EMPLOIS

VERBIER Restaurant-Pizzeria cherche jeune homme

(Suisse ou permis B) (à former) pour assister notre responsable de service dans ses activités.
Tél. 026/7 53 64. 36-32909



TIMBRES
CAOUTCHOUC
DATEURS
NUMEROTEURS
TIMBREX
1211 Genève 1
14, rue de Bâle
4, place Neuve
☎ 022 / 31 29 80
1003 Lausanne
1, rue Mauborget
☎ 021 / 22 35 01

18-2129

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

À VENDRE

betteraves sucrières

Tél. 021/87 13 77 22-31602

LA MAISON DU TRICOT à La Chaux-de-Fonds engagerait

vendeuse auxiliaire

Connaissance de la vente, bonne présentation. Age 30-40 ans.
Prendre rendez-vous par tél. 039/22 26 73 auprès de Mme Regazzoni, gérante.

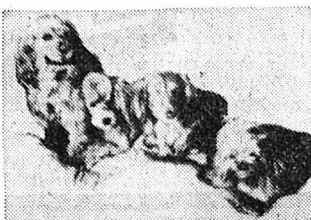
A louer pour le 30 avril 1983, rue des Arêtes 5

APPARTEMENT DE 5 CHAMBRES

tout confort, deux salles de bains, deux cuisines, ascenseur, conciergerie, loyer Fr. 758.- + charges.

Pour traiter, s'adresser à:

Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 63 68
56374



TOUTOU-PALACE

Le salon de beauté pour chiens de toutes races!

Coupes et soins prodigués par Mme Monti, toiletteuse diplômée
Tél. 039/23 08 32 - Jaquet-Droz 16 (derrière le cinéma Corso)

Fermé le lundi 41404

arielle

HAUTE CONFECTION

Dans toutes les gammes de prix



Toutes les nouveautés sont arrivées

Venez comparer, essayer et même réserver

nous vous offrons ce

BON d'achat de Fr. 10.-

à faire valoir sur l'achat d'un manteau, d'un tailleur ou d'une robe. Validité illimitée

Un bon valable par modèle sur achat minimum de Fr. 100.- sauf sur prix rouges 56530

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41

Tous vos imprimés

en vente au bureau de L'Impartial



La nouvelle Mazda 929: tout un monde de rêves réalisés.

Au premier coup d'œil, la nouvelle Mazda 929 s'impose par la sobre élégance de ses lignes, l'aérodynamisme de sa carrosserie, une ceinture basse et de larges surfaces vitrées.

Un concept global du confort

La nouvelle 929 porte en elle la technologie du confort Mazda. Raffinement d'une sellerie moelleuse, aux teintes parfaitement harmonisées avec celles des tissus garnissant l'habitacle. Pour le conducteur un fauteuil multiposition à 8 réglages, dossier à galbe ajustable et inclinable en 2 parties. Un équipement absolument complet, ingénieux et fiable. Et puis le silence: un plaisir rare à la mesure de vos ambitions.

A la pointe des techniques évoluées

Le moteur de la nouvelle Mazda 929 est d'une robustesse à toute épreuve, sobre et fait pour les longues étapes.

Suspension indépendante sur les 4 roues, direction assistée modulée en fonction de la vitesse et 4 freins à disques, ventilés à l'avant, assurent à la Mazda 929 un

comportement routier hors pair. Au total, un bilan-sécurité d'un niveau exceptionnel, digne d'une grande routière née pour la croisière.

La nouvelle Mazda 929 vient exactement à son heure pour nous restituer la part de rêve qu'une technologie sans défaut nous permet de réaliser.

Mazda (Suisse) SA, 1217 Meyrin 1 (Groupe Blanc & Paiche)

Mazda 929 Sedan	4 portes, 5 vitesses	Fr. 17'080.-*	
Mazda 929 Hardtop	2 portes, 5 vitesses	Fr. 19'750.-*	
Mazda 929 Station-Wagon	5 portes, 5 vitesses	Fr. 17'430.-	
Automatic:		Fr. 1'000.-	
Toit ouvrant électrique		Fr. 500.-*	
Consommation ECE (l/100 km):			
Modèles	Sedan	Hardtop	Station-Wagon
à 90 km/h	7,0	6,9	7,0
à 120 km/h	8,6	8,5	8,6
en ville	10,9	10,0	10,9

MAZDA 929

L'avenir vous donnera raison

UNICOM

La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir, rue du Progrès 90-92, 039/22 18 01
Les Ponts-de-Martel Garage de la Prairie, 039/37 16 22

Colombier Garage du Vieux Moulin, 038/41 35 70
Le Locle Garage des Eroges, Enrica Rustico, 039/31 10 90

Hauterive-Neuchâtel Garage Schenker + Cie, 038/33 13 45
Lignières Albert Stauffer, 038/51 38 71

Moutier Garage B. Zaccagni, 032/93 16 77
Reconvilier Garage et Carrosserie Langiano, 032/91 23 51

St-Martin Garage Michel Javet, 038/53 27 07
Buttes Garage J.-M. Vaucher, 038/61 25 22
Saignelégier Maurice Schluchter, 039/51 21 18 148e12

novoptic tout pour la vue...
LUNETTERIE OPTIQUE
VERRES DE CONTACT
 Téléphone 039/23 39 55 - 51, av. Léopold-Robert
 Immeuble Richemont - 2300 La Chaux-de-Fonds

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
JÖRG

**Notre spécialité:
 la qualité**

Rue de la Serre Tél. 039/23 27 66
 Av. L.-Robert 28 Tél. 039/22 19 18

Florès

...votre fleuriste
 Service Fleurop



G. Wasser - Serre 79 - Tél. 039/22 13 31



**ACHAT
 VENTE
 EXPERTISE**

Tableaux - Objets d'art - Livres

GALERIE DE L'ATELIER

64, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, (039) 23 07 07
 Autre magasin: Neuchâtel, 20, av. du Premier-Mars, (038) 24 65 45



Opel Ascona

Au Garage du Rallye - A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle
 Service de ventes: P. Demierre - Tél. 039/31 33 33



*Chez Frésard
 votre franc vaut
 plus qu'un simple franc!*

RADIO - Hi-Fi - TV - VIDEO FRESARD

L.-Robert 41 - 039/23 27 83 La Chaux-de-Fonds

OFFRE SPÉCIALE: Radio-cassettes RODSTAR RS 2000 X,
 3 ondes, autoreverse, Fr. 398.-; notre prix Fr. 298.-

Grand choix de meubles rustiques, chambres à coucher, salons, superbes studios, parois, buffets, armoires, vaisseliers. Magnifique exposition permanente de studios de jeunes (modèles exclusifs)

Jamais vu à La Chaux-de-Fonds

EXCLUSIVITÉ

Meubles artisanaux en vieux bois (tables, vaisseliers, bibliothèques, bureaux)

GARANTIS 100 ANS.

A des prix désormais sans concurrence.

Reprise de vos anciens meubles

Crédit gratuit



AU BÜCHERON

A. Léopold-Robert 73

Tél. 039/22 65 33

**Gemmothérapie - Phytothérapie
 Aromathérapie - Oligo-éléments
 Droguerie-Herboristerie**

Un seul spécialiste:

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 5
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 22 11 68

Chèques Fidélité CID



Service - Conseil - Qualité

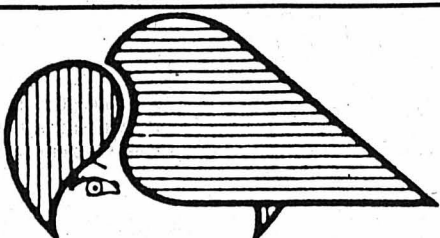


G.-A. Michaud
Ebénisterie
Fleurs 24
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 23 20

La planification et le montage des vraies cuisines suisses de Piatti sont aussi individuels que vos désirs parce qu'ils sont assurés par le spécialiste Piatti tout près de chez vous.

Le numéro un qui entend le rester.

France
 Canada
 Grande-Bretagne
 Japon
 Etats-Unis
 Suisse



Daniel-
 JeanRichard 15
 2300 La Chaux-
 de-Fonds
 Tél.
 039/22 24 03

BOITE A COUPE INTERNATIONAL

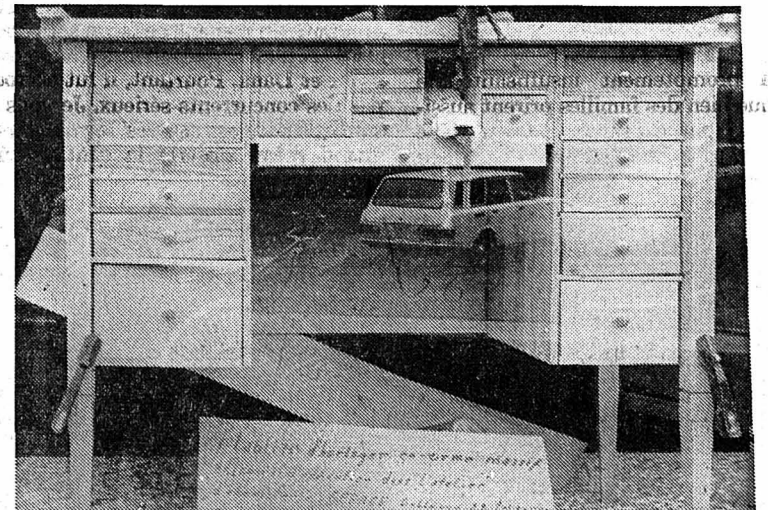
Conseils personnalisés ... chez votre commerçant spécialisé!



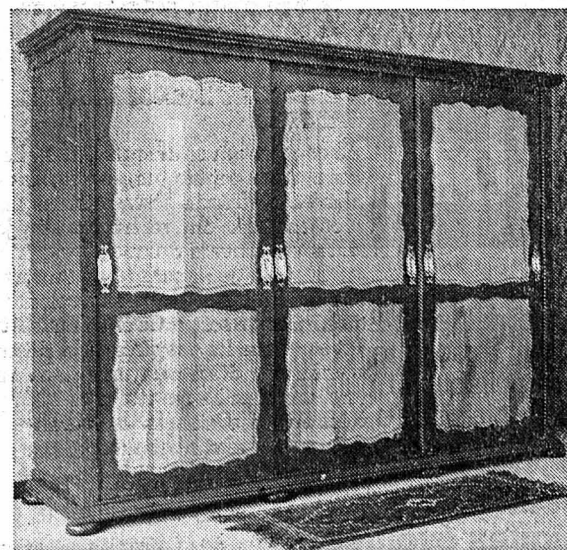
Bien que nous travaillions des bois massifs selon les méthodes d'autrefois, nous adaptons tous nos meubles aux exigences d'aujourd'hui et au goût du client (formes, dimensions, teintes, finition, etc.). Le style nouveau ainsi conçu sait plaire et satisfaire.



Meuble-vitrine en cerisier massif



Etabli d'horloger en cours d'exécution



Armoire en orme et érable massif avec portes coulissantes



Tous les meubles présentés CHEZ L'ÉBÉNISTE sont exécutés dans l'Ebénisterie Salvatore GERACE, Bellevue 22 à La Chaux-de-Fonds. Cet atelier fondé il y a 9 ans se voue à l'exécution du meuble artisanal uniquement. Cette spécialisation permet à l'artisan de mettre toutes ses connaissances et tout son temps au service de la clientèle qui bénéficie ainsi de prix compétitifs par rapport à la qualité offerte.

CHEZ L'ÉBÉNISTE, Le meuble qui prend de la valeur et ne se trouve pas ailleurs.

L'atelier-exposition à Bellevue 22 est ouvert tous les jours

Meubles conçus à La Chaux-de-Fonds

(Photo Bernard)

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Association des bourgeoisies du Jura bernois 25 communes bourgeoises moins 7

Dix-huit communes bourgeoises du Jura bernois se sont réunies samedi à Reconvilier, à l'occasion de leur quatrième assemblée générale. Sept communes bourgeoises du Jura bernois n'étaient toutefois pas de la partie: Bévilard, Corgémont, Court, Grandval, Sonceboz-Sombeval, Sorviller et Vauffelin. Motif de cette absence? En mai dernier, la Fédération suisse a modifié ses statuts et ne reconnaît dès lors comme membres que les associations cantonales. La Fédération suisse a apporté cette modifica-

tion à ses statuts sur la proposition de l'Association cantonale bernoise. Certaines communes ont opté pour l'Association jurassienne, mais en les acceptant, l'Association jurassienne ne peut plus faire partie de la Fédération suisse. Du côté bernois, on se félicite d'être enfin pour soi...

Malgré l'absence des sept bourgeoisies autonomistes, l'assemblée qui s'est déroulée samedi à Reconvilier a été assez bien fréquentée, puisqu'elle a accueilli

quelque 80 personnes, dont diverses personnalités régionales. Après les rapports du président, M. R. Blanchard, ancien député de Malleray, et du caissier, M. Pierre Guerne, de Tavannes, l'assemblée a nommé ce dernier au comité cantonal, en remplacement de feu M. Robert Chodat, de Moutier, alors que M. Marcel Schaffter était désigné pour occuper un siège vacant au comité de l'association. M. Félix Grütter, vice-président de l'Association cantonale s'est réjoui de voir la fin de cette période de turbulence, relevant que l'histoire unit Bernois et Jurassiens bernois.

27.000 BOVINS DANS LE JURA BERNOIS

Au cours d'un exposé sur «le rôle des pâturages communaux pour l'agriculture du Jura bernois», M. Daniel Geiser, directeur de l'Ecole d'agriculture du Jura bernois, a donné quelques chiffres évocateurs: quelque 27.000 bovins pâturent dans notre région durant les quelque cent jours où le temps le permet. Environ les deux tiers des pâturages appartiennent à des collectivités publiques, un petit tiers à des collectivités de droit privé et le reste à des particuliers.

Comme l'avait fait la Fédération jurassienne lors de son assemblée le 20 septembre dernier, l'Association bernoise, par la voix de M. Hugo Ritter, conservateur des forêts, a annoncé de mauvaises années pour les exploitants, vu la baisse des cours du bois.

C. D.

Présidence de la Fédération des communes du Jura bernois André Ory: «Je rentre dans le rang»

Le 28 février prochain, la Fédération des communes du Jura bernois aura un nouveau président. En effet, c'est pour cette date que le président actuellement en fonction, André Ory, a annoncé sa démission. Dans un communiqué hier M. Ory a déclaré:

«Je rentre dans le rang. Je désire me décharger pour pouvoir consacrer plus de temps aux fonctions que je conserverai et à des projets personnels. Mes amis politiques sont informés depuis longtemps, seule la date exacte de ma décision restait à

fixer. Le moment est favorable, la situation politique est suffisamment stabilisée pour qu'on puisse se permettre de redistribuer les responsabilités.

Je renonce à mes fonctions de président et de membre du Conseil de la Fédération. Je conserve mes mandats de député, de membre de l'assemblée de la Fédération. Ainsi que toutes mes fonctions au parti socialiste du Jura bernois et de Force démocratique. Je rentre dans le rang avec effet au 28 février 1983. (ats, comm.)

Fête du Syndicat chevalin Tramelan-Erguel aux Reussilles

Fondé en juin 1907, le Syndicat chevalin Tramelan-Erguel regroupant les éleveurs de chevaux du district de Courtelary avait choisi le dernier dimanche de septembre pour fêter sur le pâturage des Chaux aux Reussilles ses 75 ans d'âge. Initialement prévue le dimanche du Jeûne, la Fête avait été repoussée d'une semaine étant donné qu'elle comportait des épreuves sportives. Les organisateurs jouèrent de malchance. Et pourtant, durant la matinée, un nombreux public entourait déjà les cordes délimitant les emplacements de présentation des chevaux.

Le temps fut à peu près favorable lorsque débuta officiellement la manifestation par les présentations à la main d'une septantaine de chevaux des diverses catégories élevées par les membres du syndicat. Les commentaires furent assurés par M. Willy Houriet, expert et président de la Commission cantonale bernoise d'élevage chevalin. Chacun put se convaincre des efforts constants accomplis par les éleveurs en direction d'une qualité recherchée. Mais le ciel s'assombrissait toujours davantage et vers 11 heures du matin, ce fut l'ondée. Et quelle ondée! La température baissa si rapidement que les imprévoyants (dont j'étais!) se mirent à grelotter. La cantine bien aménagée pour la circonstance s'avéra promptement insuffisante de sorte que bien des familles prirent aussitôt... le chemin du retour, passant dans le sens inverse l'arc de bienvenue dressé sous forme d'un gros fer à cheval. Dommage, dommage...

Car les organisateurs ayant à leur tête Francis Voisin, de Corgémont, président du Syndicat TE, avaient bien fait les choses. A midi, sous les bâches écrasées d'eau, maltraitées par des vents violents, et malgré des difficultés de sonorisation dues aux éléments, le président souhaita la bienvenue aux nombreux amis du cheval et du syndicat en particulier qui vin-

rent de tout le Jura prendre part à la joie des membres du Tramelan-Erguel heureux de marquer leur 75e anniversaire. Il fit un historique de l'organisation qu'il préside depuis 1975, regrettant au passage la disparition des procès-verbaux de 1907 à 1935 pour des raisons inconnues. Mais les vieux se souvenaient de sorte que les principaux éléments ont finalement pu être reconstitués.

En agriculture, on sait généralement faire face à l'adversité. Le programme de la fête ne fut donc pas modifié, à peine quelque peu retardé. L'après-midi avait été réservé aux courses. Jeunes filles et jeunes gens montant les chevaux inscrits dans le syndicat d'élevage n'y manquèrent point. «On est là, on y va» et les averses qui se succédaient ne freinèrent pas l'ardeur des concurrents. Seule la boue qui se formait peu à peu sur le champ de course improvisé mais bien délimité tempéra la vitesse des chevaux «Franches-Montagnes» montés sans selle ni étriers, à la campagnarde, les véloces demi-sang, les courses de voitures à un et deux chevaux. Une lutte formidable marqua cette dernière course de chars à pont de laquelle sortit vainqueur, on s'en serait presque douté, Jean-Pierre Rochat de Vauffelin menant de façon souveraine ses deux juments «Franches-Montagnes» Flora et Dana. Pourtant, il fut accroché par des concurrents sérieux. Je vous assure que pour ces courses, le public avait quand même déserté la cantine où il s'abritait... Ce fut du beau spectacle, de bout en bout. Si cela peut mettre un peu de baume sur la déception des organisateurs confrontés au mauvais temps, je dirai que c'était là l'impression générale des amis du cheval qui tinrent jusqu'au bout, désireux de marquer aux éleveurs leur amitié en ce jour de fête.

Le président l'avait dit: «Trottez doucement s.v.p. pour entrer dans l'ère du centenaire!». (er)

Les chorales du Haut-Vallon en fête à Courtelary

Venus de La Ferrière, Saint-Imier et Villeret, ils étaient quelque 200 chanteuses et chanteurs à se retrouver au chef-lieu d'Erguel, à l'occasion du 62e Festival de chant du Haut-Vallon qui débuta officiellement dimanche, aux premières heures de l'après-midi.

Accueillies sur l'esplanade du collège, les neuf sociétés participant au festival ont tout d'abord applaudi une jolie mélodie de Pierre Kaelin interprétée par un chœur mixte d'une quarantaine d'exécutants constitué pour la circonstance et dirigé par M. O. Borruat ainsi que la Fanfare municipale, conduite par M. Dino Tonizzo, laquelle a joué quelques morceaux.

Il appartenait à M. Hans Tschan, conseiller municipal, de transmettre le salut des autorités. Message d'amitié et d'encouragement apporté par l'orateur, lequel remplaçait quasiment au pied levé M. Pierre Iff, maire, qui, on s'en souvient, s'est démis de ses fonctions avec effet immédiat mercredi dernier. Aussi M. Tschan n'a-t-il pas manqué de présenter des vœux de prompt et complet rétablissement au maire démissionnaire.

UN CONCERT D'EXCELLENTE QUALITÉ

Le concert qui se déroula à la halle de gymnastique connut un succès certain. Malgré des effectifs restreints, les différentes chorales ont offert de très jolis chœurs au travers desquels s'est manifesté le souci de la qualité de l'interprétation. Il faut aussi saluer la volonté de ces chorales de sortir des chemins battus. C'est ainsi que les airs tirés de la chanson moderne ont désormais pris place dans leur répertoire. Le festival a pris fin par l'exécution des chœurs d'ensemble, au demeurant vivement applaudis.

LE MESSAGE DE L'UNION DES CHANTEURS JURASSIENS

En l'absence de M. Jean Sommer, président, c'est à M. Oswald Mischler

qu'appartenait le soin d'apporter le salut de l'Union des chanteurs jurassiens. «Un salut fraternel et des vœux de prospérité pour un avenir généreux de la Fédération des chanteurs du Haut-Vallon», devait déclarer en substance l'orateur. «Un salut qui se veut un hommage à la belle cohorte des chanteurs réunis pour ces festivités. Salut accompagné de félicitations chaleureuses pour les magnifiques prestations musicales qui nous ont comblés. Chers amis chanteuses et chanteurs, que vos voix puissent refléter des sentiments d'harmonie et nos rencontres renforcer les liens d'amitié. Que votre persévérance, votre engagement et votre enthousiasme à chanter concourent au maintien du lumineux flambeau de l'art choral».

Les festivités proprement dites avaient commencé samedi déjà par une

soirée récréative animée par le Club des jodelers de Tramelan et l'ensemble de cuivres «Hélices» de Vevey, en présence d'une centaine de spectateurs seulement. Dommage, car le spectacle était de qualité. Les jodelers, fidèles à leur tradition, ont interprété quelques-uns des plus beaux airs du folklore suisse. Oui, le jodel est bien vivant et encore vivement apprécié!

Excellente prestation fournie par l'ensemble de cuivre veveysan: ils sont 19 instrumentistes, tous issus d'une Ecole de musique et jouent à la perfection. Ils excellent aussi bien dans des mélodies de Glenn Miller, des airs de jazz, des negro spirituals que dans des morceaux plus classiques ou modernes. Bravo à tous ces musiciens, à leur directeur ainsi qu'aux solistes pour leur virtuosité. (ot)

Harmonisation du début de l'année scolaire Pas l'enthousiasme

Scepticisme teinté de reproche. C'est ainsi que peuvent être résumées les principales réactions de divers milieux des cantons de Berne et Zurich à la suite de la proposition du Conseil fédéral de fixer le début de l'année scolaire «entre la mi-août et la mi-octobre». Ce d'autant plus que ces cantons avaient refusé, le 6 juin dernier, une initiative allant dans ce sens. Seule Bienne, ville bilingue, fait exception à ce concert de reproches.

Un porte-parole de l'Association des enseignants bernois a notamment déclaré qu'il était «sceptique quant à la chance de voir passer un tel projet devant le peuple». Actuellement encore, l'Association bernoise des enseignants reste très divisée à ce sujet. «Nous essaierons tout de même d'aboutir à une position unifiée au niveau de toutes les associations cantonales, mais le terrain d'entente reste très mince», a encore ajouté le porte-parole.

Pas de prise de position pour l'instant auprès de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. Un commentaire cependant: «La votation du 6 juin a démontré clairement la volonté populaire».

SATISFACTION À BIENNE

Satisfaction en revanche à Bienne où la rentrée est un véritable casse-tête dans les écoles bilingues: début de l'année scolaire en automne pour les élèves de langue française et au printemps pour ceux d'expression allemande. «Cette séparation nous pose de nombreux problèmes», a déclaré le président de la ville Hermann Fehr, qui a en outre précisé qu'en définitive «l'époque de la rentrée, printemps ou automne, n'était pas aussi déterminante que d'aucuns le laissent entendre».

Dans le canton de Zurich, la proposition du Conseil fédéral a été qualifiée

par le comité contre le début de l'année scolaire en automne «d'aveuglement face à une réalité et face à la volonté populaire». Membre de ce comité, l'ancien conseiller d'Etat Max Korthals a été très explicite dans son appréciation: «Le 6 juin, le souverain des cantons de Berne et Zurich s'est prononcé, nous tenons à ce que la volonté populaire soit respectée».

M. Korthals a en outre estimé qu'il était très maladroite du point de vue politique de recommencer, comme lors de l'introduction de l'heure d'été et du port obligatoire de la ceinture de sécurité, «la confrontation entre Romands et Allemands». A son avis, il serait plus judicieux «d'unifier des points autrement plus délicats tels que le début de l'enseignement d'une langue étrangère, ou la structure de l'enseignement des mathématiques». (ats)

Moins de poteaux aux Reussilles et à Tramelan

Lors de la correction de la route cantonale des Genevez et de l'aménagement du trottoir communal adjacent, de nombreux tubes destinés à des câbles électriques ont été posés. Un éclairage public moderne avec alimentation souterraine est en service depuis plus d'une année.

La construction du réseau aéro-souterrain à basse tension alimenté par la nouvelle station transformatrice vers les Petites Familles est achevée.

Tous les poteaux entre les Petites Familles et le carrefour conduisant au Tennis ont disparu! L'aspect des lieux y a certainement gagné et la sécurité des installations intérieures des abonnés aussi puisque tous les immeubles sont alimentés par des câbles souterrains neufs.

Le programme prévu se poursuivra ces prochaines années; il permettra de terminer les aménagements extérieurs de la nouvelle station, la démolition de la cabine haute vers les tribunes du CHNT, la construction d'une nouvelle station transformatrice et de couplage vers le carrefour conduisant au Tennis et la suppression de la ligne à haute tension qui traverse le parcours du CHNT jusque vers la station-service Total. (comm.-vu)

Fin de saison au Boccia-Club de Corgémont

Le pique-nique qui marque la fin des activités de la saison au Boccia-Club s'est déroulé par un temps magnifique et a connu un beau succès.

Une excellente fricassée complétait le menu du jour, au cours duquel ont été servies 160 portions de spaghettis! L'ambiance fort sympathique qui régnait a incité les participants à prolonger les jouissances jusqu'à la nuit tombante.

Les manifestations qui se sont déroulées dans la période écoulée ont quelquefois eu lieu dans des conditions atmosphériques mauvaises, ce qui se ressent particulièrement parce que la piste n'est pas couverte.

Tournoi par couples: 1. Ribeaud R. et Muccigrosso; 2. De Benedetto V. et Decosterd R.; 3. Ambühl J.-O. et Monney L.; 4. De Tomi A. et Prêtre M.; 5. Trevisan W. et Aguado; 6. Gugel A. et

Schläppi C., pour une participation de neuf couples.

Championnat individuel interne: vingt-six joueurs ont pris part au championnat individuel interne. Les matchs éliminatoires des six groupes eurent lieu les trois premiers jours. Malgré quelques forfaits, la compétition s'est poursuivie avec les douze joueurs qualifiés. A la suite des parties, qui se sont parfois disputées en présence de nombreux supporters, le classement du championnat se présente ainsi: 1. Scarascia C.; 2. De Benedetto V.; 3. Muccigrosso M.; 4. De Tomi A.; 5. Ambühl J.-P.; 6. Gugel A.; 7. Ribeaud R.; 8. Mauro D.; 9. Finazzi J.-P.; 10. Prêtre M.

Si les manifestations officielles sont maintenant terminées pour cette année, la piste demeure encore ouverte à ceux qui voudraient en faire usage. (gl)

cela va se passer

M. et Mme Marcel Nobs, de Courtelary...

...qui viennent de fêter 50 ans de vie commune. Ce bel anniversaire n'a pas échappé, ni à la municipalité, ni à la Fanfare municipale: M. Pierre-André Nicolet, vice-maire et M. Gérard Droz ont en effet présenté leurs vœux, accompagnés d'une corbeille garnie aux heureux jubilaires cependant que la fanfare leur offrait une sympathique sérénade.

M. Marcel Nobs, né à Porrentruy le 10 mai 1909, a suivi toutes ses classes puis effectué un apprentissage de cordonnier dans sa ville natale avant de venir s'établir à Bienne. C'est là qu'il devait rencontrer Mlle Denise Billieux, née à Alle le 6 décembre 1910 et travaillant dans une entreprise horlogère de la place. Leur union fut célébrée le 24 septembre 1932, à l'église de Mâche et une fille vint bientôt égayer leur foyer. Mme Nobs continua à œuvrer dans le secteur horloger, cependant que son mari tenait une petite cordonnerie, à Bienne tout d'abord, puis à Evillard. En 1951, le couple vint à Courtelary pour y exploiter une épicerie-mercerie qui a fait place à une boulangerie aujourd'hui. (ot)

bravo à

● Mercredi 6 octobre à Saint-Imier, aux Râmeaux, à 19 h. 30, la soirée sera consacrée à une réflexion sur le problème lancinant de la faim dans le monde. Par un texte bibliographique, un montage audio-visuel et un travail en groupe, nous essaierons de mieux comprendre nos relations avec le tiers monde. Une équipe de travail de l'Association des femmes protestantes du canton du Jura, du Jura bernois et de Bienne romande a préparé cette soirée à l'intention des habitants du vallon de Saint-Imier.

Comète & Sanzal S.A.
 POUR VOS BOISSONS
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 23 44 16

10992

JEANS MELODY

Rue Neuve 5 - Tél. 039/23 23 43
La Chaux-de-Fonds

**des marques - du choix
des coloris**



Collections SWEAT
et Gaston LAGAFFE
Jean's CLOCHARD



**Toutes les nouveautés
d'automne sont arrivées**

Grand choix pulls, sweats, blouses et blousons
Carte de fidélité

53397

AVIS MORTUAIRES

Et moi, je sais que mon rédempteur
est vivant.

Job, 19, 25.

Madame et Monsieur Florian Matile-Heiniger:

Mademoiselle Marie-Claude Matile, à La Claise-aux-Moines,
Madame et Monsieur Serge Bays-Matile et leurs filles, à Mexico,
Monsieur Olivier Matile;

Madame et Monsieur Samuel Jost-Heiniger, à Bienne:

Madame et Monsieur Horst Bremicker-Jost et leur fille, à
Vollmarstein,

Mademoiselle Marguerite Jost, à Bienne,

Monsieur Alexandre Jost, à Bienne;

Monsieur et Madame Wilfred Heiniger-Montandon, à Yverdon:

Madame et Monsieur Michel Gonin-Heiniger et leurs filles, à
Chavannes,

Monsieur et Madame Jean-Michel Heiniger-Christen et leurs
enfants, à Yverdon,

Mademoiselle Claudette Heiniger, à Lausanne,

Monsieur Laurent Heiniger, à Yverdon;

Monsieur et Madame Jacques Heiniger-Contesse, à Evillard:

Monsieur et Madame Charles-Edouard Heiniger-Grosjean et leur
fils, à Bienne;

Monsieur et Madame Robert Heiniger-Mathez:

Monsieur Robert-Alain Heiniger,

Monsieur Jean-Claude Heiniger,

Monsieur Wilfred Heiniger;

Madame et Monsieur Paul Trummer-Heiniger, à Bienne:

Mademoiselle Francine Trummer, à Bienne;

Les descendants de feu Fritz Rosselet-Grandjean;

Madame et Monsieur Adrien Montandon-Heiniger, aux Ponts-de-
Martel, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du
décès de

Madame

Madelaine HEINIGER

née ROSSELET

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur,
tante, parente et amie, qui s'est endormie dans la paix de Son Sauveur,
lundi à l'âge de 82 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 octobre 1982.

Etre avec Christ, cela est de beaucoup
meilleur.

Phil. 1,23.

L'inhumation et la lecture de la Parole auront lieu mercredi 6
octobre à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Florian Matile,
Jardinière 123.

Veillez penser au Home Le Martagon, Les Ponts-de-Martel,
c/p 23 - 808.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

102544

**Restaurant
JUMBO**

**Entrecôte
de sanglier**
 Choux Bruxelles
 Spätzli ou nouilles

**Médailles
de chevreuil**
 Choux Bruxelles
 Spätzli ou nouilles

11.50 14.-

28-22200

La Chaux-de-Fonds

Hôtel de La Vue-des-Alpes
M. et Mme Tattini, tél. 038/53 37 53
LE FILET DE LIÈVRE
AUX BAIES DE CASSIS

**AUX ROCHETTES
LA CHASSE**
Tél. 039/22 33 12 56360

PLANNING FAMILIAL
Rocher 1
Contraception, sexualité
grossesse inattendue
test de grossesse
Consultations gratuites
lundi et mercredi 15-19 h.
ou sur rendez-vous
Tél. 039/23 56 56 52657

A louer à Renan
appartement 4 pièces
centre du village, tout confort, dès le
1er novembre 1982. Loyer Fr. 380.-
charges comprises.
Tél. (039) 63 12 44. 56527



Département de l'Agriculture du canton de
Neuchâtel
Département de l'Economie publique
du canton du Jura

**Pénurie de fourrage
due aux dommages des
campagnols terrestres
en zones de montagne**

1. Les dommages dus aux campagnols terres-
tres sont particulièrement importants dans
les régions de montagne des cantons de
Neuchâtel et du Jura.
2. Beaucoup d'agriculteurs devront donc
faire face à un manque de fourrage soit en
réduisant leur cheptel soit en achetant du
fourrage soit en combinant les deux
mesures.
3. En principe, la Confédération et les can-
tons concernés envisagent d'allouer une
contribution à l'acquisition du fourrage
nécessaire pour compenser les pertes dues
aux campagnols terrestres. Seules les
exploitations sises en zones de montagne
entrent en ligne de compte sous certaines
conditions.
4. Dispositions particulières pour chacun
des cantons

Canton de Neuchâtel

Le service technique de l'agriculture rensei-
gnera les intéressés en temps voulu.

Canton du Jura

Les intéressés doivent s'annoncer par écrit
jusqu'au 20 octobre 1982 au service de
l'économie rurale, rue de la Constituante 7,
2800 Delémont.

Neuchâtel et Delémont, le 22 septembre
1982. 28-119

TOURBE

en vrac et en sac.

Terre noire tamisée, kerbes pour la
cheminée.

Sandoz, 2093 Brot-Dessus, tél. (039)
37 13 31. 91-60622

Tous vos imprimés

en vente au bureau de L'Impartial

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue No.
 NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

**rapide
simple
discret**

52-414436

Repose en paix chère maman et
grand-maman.
Que ton repos soit doux, comme ton
cœur fut bon.

Madame et Monsieur Marcel Stauffer-Kaufmann, à Allschwil:

Monsieur Gilbert Stauffer, à Allschwil,

Mademoiselle Monique Stauffer, à Bâle;

Monsieur et Madame Jean Kaufmann-Ruef, à Neuchâtel:

Mademoiselle Nadine Kaufmann, à Neuchâtel,

Monsieur Marc-André Kaufmann, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Eugène Wendling-Giroud, à Zurich:

Madame Nelly Bachmann-Weber et sa fille;

Monsieur et Madame Marius Vauthier-Bachmann, aux Hauts-Geneveys,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du
décès de

Madame

Bérengère KAUFMANN

née Giroud

leur chère et regrettée maman, grand-maman, tante et parente, enlevée
à leur tendre affection, lundi, dans sa 86e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 octobre 1982.

L'incinération aura lieu jeudi 7 octobre.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Numa-Droz 195.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

102570

Très touchée par l'hommage rendu à sa chère disparue, la famille
de

MADAME VALENTINE MÉROZ-JOBIN

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont
pris part à son deuil, par leur présence, leurs dons ou leurs messa-
ges, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

56580

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Camp de ski gratuit à La Lenk

Ne gâchez pas votre chance!

Page 13

La répartition des bénéficiaires du camp se fait à trois niveaux. Une première tranche de 200 participants est répartie de manière identique entre les «24» cantons suisses. Une deuxième tranche (200 enfants également) est attribuée selon le critère de la population des cantons. Enfin, les 200 participants restants se répartissent en fonction du nombre d'inscriptions récoltées par chaque canton. Ce qui veut dire que plus le nombre d'inscription est important, plus le nombre d'élus le sera. Aussi, le canton du Jura dispose selon les deux premiers critères d'une vingtaine de places; une dizaine d'autres pourraient être obtenues sur la base des inscriptions. Autrement dit, n'hésitez pas à vous inscrire: vos chances de participer à une semaine

gratuite de ski n'en seront que multipliées.

On peut le faire par le biais du ski-club de son village, de sa région (par exemple, en s'adressant au Ski-Club ajolot, case postale 70, 2902 Fontenais), ou directement à la Fédération suisse de ski (Juskila, Schosshaldenstrasse 32, case postale, 3000 Berne).

Ainsi que le précisent les formules d'inscription, les enfants nés en 1968 et 1969, qui n'ont jamais pris part à un «Juskila», peuvent se mettre sur les rangs jusqu'au 18 octobre 1982, sans restriction de position sociale de leurs parents.

Comme nous l'avons dit plus haut, le tirage au sort des enfants qui participeront à ce camp, entièrement gratuit (y compris pour les transports), se fera sa-

medi 30 octobre 1982 à Fontenais. De nombreuses personnalités ont été invitées à ce tirage au sort, dont notamment des représentants du monde sportif suisse, le Gouvernement jurassien, le conseiller fédéral Georges-André Chevalaz. De même, il est possible qu'une vedette du «cirque blanc» soit de la partie. Car - il faut sans doute le préciser - les invités feront la fête à Fontenais.

Relevons encore que quelques surprises sont au programme et que le bénéfice de cette fête populaire ira compléter la tirelire du camp.

Les invités (une soixantaine selon les organisateurs) logeront dans le Jura et seront reçus dimanche par la municipalité de Porrentruy.

Encore une chose: bonne chance!

(pve)

Conflit de travail dans une usine de Delémont

Plusieurs personnes ont été congédiées à la fin du mois dernier dans une entreprise de Delémont. Après le parti ouvrier et populaire jurassien, c'est la FTMH qui a révélé l'affaire hier et parlé de 13 cas. Pour la direction d'Eugen Lutz SA, installée depuis un peu plus d'un an à Delémont, qui occupe 140 personnes, il s'agit de 11 licenciements seulement, ces derniers n'étant pas abusifs puisque dans cinq cas les contrats ont été rompus parce que les ouvriers ont pris sans autorisation quatre semaines de vacances consécutives, alors que dans les six autres cas, ce sont des contrats à l'essai qui n'ont pas été confirmés.

Pour la FTMH, l'affaire est beaucoup plus complexe et le mauvais climat qui règne dans l'entreprise avait déjà été dénoncé en juin dernier dans une intervention au Parlement (Eugen Lutz a bénéficié du soutien de l'Etat pour s'installer). Hier matin, les personnes congédiées se

sont rendues à l'usine. La direction les a priées de quitter le bâtiment, leur salaire étant versé jusqu'au délai de congé. Le climat de cette affaire aurait provoqué une baisse de la production de 50 pour cent à la fin de la semaine.

La FTMH est décidée à porter le conflit devant l'ASM et les personnes touchées envisagent de déposer plainte pour abus de droit et atteinte à la dignité des travailleurs. (ats)

Trois mois de prison à un soldat

Vendredi, un soldat du bataillon 24 a été condamné à trois mois de prison ferme, annonce le Comité de soldats du bataillon 24. Selon celui-ci, il a été reconnu coupable de provocation à la violation des devoirs militaires, pour avoir distribué un tract du Comité de soldats du bataillon, incitant, dans le cadre de la lutte contre la garde armée, les sentinelles à remplacer les balles par des douilles.

Accessoirement, poursuit le communiqué, le tribunal lui reproche de ne pas avoir décliné son identité à la gendarmerie de l'armée lors d'une action de boycottage des billets CFF pour obtenir la gratuité des transports. Une ancienne condamnation à 45 jours avec sursis pour défaut à un cours de répétition a fait porter la peine à trois mois de prison ferme.

Le Comité de soldats note «avec plaisir» que le condamné n'a pas été inquiété pour sa participation à la manifestation d'une trentaine de soldats du bataillon, le 15 août de l'année dernière à Delémont. Il indique encore qu'il a fait circuler parmi la troupe une motion pour la gratuité des transports et la suppression de la garde armée. Le Comité de soldats réclame l'acquiescement de ce soldat, qui a d'ailleurs fait recours. (ats)

AVIS MORTUAIRES

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.

Marc 13, v. 37.

Madame Violette Reinhard-Bourquin:

Monsieur Eric Reinhard, à Gaillard (France):

Monsieur et Madame Thierry Reinhard, à Annemasse,

Monsieur Daniel Reinhard, à Annemasse,

Mademoiselle Catherine Reinhard, à Annemasse;

Mademoiselle Hélène Reinhard,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Bluette BOURQUIN

leur chère et regrettée sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dimanche, dans sa 87e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 octobre 1982.

L'incinération aura lieu mercredi 6 octobre.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Violette Reinhard
Blaise-Cendrars 10.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

102582

LE LOCLE

Repose en paix cher époux et papa.

Madame Georges Baehler-Riesen:

Mademoiselle Nicole Baehler;

Monsieur Richard Melet et sa fiancée, à Aigle;

Mademoiselle Paulette Melet, à Bienne;

Monsieur et Madame Bernard Baehler et famille;

Madame et Monsieur André Droz-Baehler, à Couvet, et famille;

Madame et Monsieur Marcel Ducommun-Baehler et famille;

Monsieur et Madame Maurice Baehler-Burnier;

La famille de feu Rudolf Riesen,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Georges BAEHLER

leur très cher et regretté époux, papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 57e année, après une longue et pénible maladie.

LE LOCLE, le 3 octobre 1982.

Le culte sera célébré mercredi 6 octobre, à 14 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Girardet 11, 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à la Ligue contre le cancer, ccp. 20-6717.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

56698

LE LOCLE

MADAME ALBERT LINIGER-CLERC

SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées à Froideville pour rendre un dernier hommage à notre cher disparu.

Un merci tout particulier à la Direction de police, à l'Echo de l'Union et aux diverses délégations; douane et Police cantonale.

Ces présences, ces messages, ces fleurs et dons, ont montré combien le défunt était estimé et aimé.

La famille d'Albert Liniger vous prie de trouver ici toute sa reconnaissance.

LE LOCLE, PULLY et ITALIE.

56696

Dans notre deuil, nous avons senti avec émotion combien grandes étaient l'estime, l'affection et l'amitié qui ont été portées à notre cher et inoubliable

MONSIEUR ERNEST KREBS

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont apporté un réconfort à notre grand chagrin, soit par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons, leurs messages de sympathie. Nous les prions de trouver ici l'expression de notre reconnaissance émue.

MADAME ROSETTE KREBS ET FAMILLE

SAINT-IMIER, octobre 1982.

56632

La famille de

MADAME ALEXANDRE CUCHE

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LE PÂQUIER, octobre 1982.

102924

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

La famille et les amis de

Monsieur

Hilaire DONZALLAZ

ont le grand chagrin de faire part de son décès, survenu vendredi, dans sa 63e année, après une cruelle maladie, supportée avec patience.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er octobre 1982.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Tourelles 15.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

56616

LES COLLABORATEURS DU CENTRE-AUTOMOBILE DE BODEVILLIERS ET DU GARAGE DE FONTAINEMELON ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Willy-G. CHRISTINAT

père de M. Willy-Olivier Christinat, leur estimé patron.

102326

Profondément touchée par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignés pendant ces jours de deuil, la famille de

MONSIEUR WILLIAM TSCHÄPPÄT

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons, lui ont apporté leur réconfort. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

VILLERET, septembre 1982.

56520

cela va
se passer

● C'est demain mercredi 6 octobre, dès 10 h. et dès 13 h. qu'aura lieu à la Halle-Cantine de Saignelégier, la huitième mise publique de bétail bovin. Elle est organisée par la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau - Les Franches-Montagnes. Il sera mis en vente une cinquantaine de génisses et vaches. Les rares Simmental et Red-Holstein seront en majorité, mais on y trouvera aussi de la tachetée noire et de la Montbéliarde.

AVIS MORTUAIRE

L'ASSOCIATION
SUISSE DES CADRES
TECHNIQUES
D'EXPLOITATION

a le pénible devoir de faire part
du décès de

Monsieur

Georges BAEHLER

membre de la société

Pour les obsèques, se référer à
l'avis de la famille. 102336

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2301 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillo.

Rédacteurs RP:

Philippe-O. Boillod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruins, Sports. - Raymond Déruins, Agriculture et magazine. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Jean Ecuyer, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:

Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya.

mardi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

14.30 TV éducative Louise Michel, la Vierge rouge. Un film documentaire-fiction retraçant la vie d'une institutrice française

16.05 Noir sur blanc L'émission littéraire de Maurice Huelin et Jacques Bofford, avec la participation de: Françoise Xenakis, Driss Chraïbi, Casamayor, Vladimir Volkoff, Gilbert Baechtold

17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes 17.20 Jumeau - Jumelle 6. Deux Rôles difficiles 17.45 Téléjournal 17.50 Sur un plateau. La vie au quotidien



21.05 Entracte: Casarès-sur-Doubs Une nouvelle aventure théâtrale à nos frontières 22.05 Les visiteurs du soir. Georges Simenon

FRANCE 1

12.00 Météo première 12.10 Juge box Invitée: Bernadette Lafont 12.30 Atout cœur Présentation: Patrick Sabatier

20.35 Sherlock Holmes Pièce de Sir Arthur Conan Doyle et William Gillette. Adaptation française: Guy Dumur. Avec: Paul Guers: Sherlock Holmes - François Maistre: Moriarty - Viviane Elbaz - Georges Audoubert - Philippe Laudenschick

20.35 Les Chiens Scénario d'après une idée originale d'Alain Jessua. Avec: Gérard Depardieu - Victor Lanoux - Nicole Calfan - Pierre Vernier - Gérard Séty.



22.35 110 jeunes à l'unisson Avec l'Orchestre français des Jeunes

ANTENNE 2

12.00 Midi informations 12.08 L'académie des 9 12.45 Journal 13.35 Magazine régional

20.40 Les Chiens Scénario d'après une idée originale d'Alain Jessua. Avec: Gérard Depardieu - Victor Lanoux - Nicole Calfan - Pierre Vernier - Gérard Séty.

20.40 Les Chiens Scénario d'après une idée originale d'Alain Jessua. Avec: Gérard Depardieu - Victor Lanoux - Nicole Calfan - Pierre Vernier - Gérard Séty.

20.40 Les Chiens Scénario d'après une idée originale d'Alain Jessua. Avec: Gérard Depardieu - Victor Lanoux - Nicole Calfan - Pierre Vernier - Gérard Séty.

23.15 Antenne 2 dernière

SUISSE ALEMANNIQUE

9.45 La maison où l'on joue: pour les enfants 10.15 Cours de formation: anglais 10.30 Apprendre, une aventure

FRANCE 3

18.30 FR3 Jeunesse 18.55 Tribune libre La LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme)

20.35 Le Président Un film d'Henri Verneuil (1961), d'après un roman de Georges Simenon. Musique: Maurice Jarre. Avec: Jean Gabin: Emile Beaufort - Bernard Blier: Philippe Chalamont - Renée Faure: Milleran - Alfred Adam: François - Charles Cullum: Meryll, etc.

Une affaire de fuites dans l'entourage du Président et la lutte qui l'oppose au fonctionnaire coupable...

22.20 Soir 3: Informations 22.40 Prélude à la nuit Récital Philippe Entremont, piano: Gaspard de la Nuit, Ravel

SUISSE ITALIENNE

18.00 Emilie et le Défilé 18.05 Les Paladins de France 18.15 Le Vrai Rugissement du Lion (2)

ALLEMAGNE 1

16.10 Téléjournal 16.15 Vivre en Pologne Bilan après huit mois d'état de guerre

A PROPOS

Vive le Tessin...

L'an dernier, un reportage en différé de hockey sur glace m'est resté en mémoire comme une des rencontres les plus belles de la saison, Ambri-Lugano. Les deux clubs sont désormais en Ligue A. Ambri reste d'esprit local et régional pour son recrutement, Lugano se compose de passablement de «mercenaires», venus de Suisse romande (ex-Fleurier par exemple, et surtout ex-Bienne), puisqu'ils ne trouvent plus chaussure de ligue A à leurs pieds chez nous.

Mardi 28 septembre, la télévision du Tessin offrait, pour la première fois en direct, sauf erreur, une rencontre, toutes places largement vendues à la «Rasegna». Passionnante à suivre, cette rencontre, grâce à une équipe TV qui a le sens du jeu, un commentateur qui n'apparaît pas trop bavard - forcément, nous ne comprenons pas tout ce qu'il raconte. Et puis, la rencontre elle-même, avec ses seize réussites, et le résultat constamment serré, quel plaisir, même si on peut émettre des réserves sur le plan technique, comportement des déjeunes en particulier. Car il est clair qu'une belle rencontre, c'est aussi la tension, un score qui bouge, des gardiens qui tremblent, un public qui frémit et que l'on entend.

Et puis, l'équipe de la TSI eut raison de meubler les pauses et la fin de la rencontre de quelques brefs entretiens - Cusson et Vincent répondant en français matiné de Québécois à des questions posées en français, sans nous faire subir de lourdes traductions; les Tessinois savent comprendre les autres langues nationales. La TSI fait ainsi une assez brillante entrée dans le reportage sportif de hockey sur glace en direct.

D'ailleurs, il faudrait s'intéresser davantage à cette télévision du Tessin, remarquable modèle de ce que pourrait être une télé-régionale, dont on parle tant. Le Tessin, c'est à peu près le canton de Neuchâtel. On trouve plaisir à suivre certaines actualités régionales, car on y dispose là-bas d'une denrée qui manque presque partout ailleurs: le temps, qui autorise la flânerie...

L'oreille fine, à la Radio suisse romande 1 à 9 h. 50. Indice de demain mercredi: Rome ville ouverte.

ALLEMAGNE 2

15.55 Les programmes 16.00 Informations 16.04 Mosaïque 16.35 Série: Strandpiraten 17.00 Informations 17.08 L'Illustré Télé 17.50 Jeu: Un mot en musique 18.20 Speedy Gonzales. Dessin animé 19.00 Informations 19.30 Série: Shogun 21.00 Informations 21.20 Dans la peau de... Un instituteur 22.05 Linda Téléfilm de Horst Flick, avec Marie Engel, Martin Luttge et Gerhard Dressel 23.50 Informations

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 La pince. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.00 Avec le temps, des séquences magazine, des reportages, etc. 18.05 Journal du soir. Actualités régionales. Résultats sportifs. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Actualité. 19.05 Les dossiers et Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre: Auteurs suisses: Supermarché, de Julien Dunilac. 23.00 Blues in the night. 0.05 Relais de Couleur 3. (24 h. sur 24, OUC, 100,7 MHz).

12.40 Accordez nos violons. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Alternances. 14.00 La vie qui va. 15.00 Suisse-musique: pages de Haydn, Moussorgski, Stepan, Stravinski. 17.00 Inform. 17.05 Des sciences et des hommes. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.35 Portes ouvertes sur... 20.02 La belle de Moudon, R. Morax. 21.35 La grange sublime, évocation. 22.50 Journal. 23.00 Antigone, texte de J. Cocteau, musique d'A. Honegger. 24.00 Informations. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

Programmes donnés sous réserve. Informations toutes les heures. 12.30 Le Jeu des mille francs: Lucien Jeunesse. 12.45 Journal. 13.30 «Les faiseurs d'histoire», avec Pierre Miquel. 14.00 Jacques Pradel et M.-Ch. Thomas. 16.00 Parenthèses, par Jacques Chancel et J. Morzadec. 17.00 Y a d'la chanson dans l'air, par J.-L. Foulquier et G. Aumond. 19.00 Le journal. 20.00 Feed-back, par B. Benain et M. Soulier. 22.10 Intersideral - Smith and Wesson, par Ph. Manœuvre et P. Cresta. 23.00-24.00 José Artur et Xavier Fauché.

12.35 Jazz. 13.00 Opérette: La fille de Mme Angot, Lecocq. 14.04 Boîte à musique. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 D'une oreille à l'autre. 17.02 Repères contemporains. 17.30 Les intégrales: œuvres de Janacek. 18.30 Quatuor Arditti: Bussotti, Take-mitsu, Hoyland, Gelmaar, Xenakis. 19.38 Jazz. 20.00 Premières loges. 20.30 Nouvel Orchestre philharmonique, Chorgemeinschaft Neubeuern et solistes: concert de musique sacrée: Messe en si mineur, de J.-S. Bach. 23.00-1.00 La nuit sur France-Musique.

12.05 Nous tous chacun. 12.45 Panorama. 13.30 Libre parcours variétés: chanson, jazz, humour. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipro. 14.47 Les après-midi de France-Culture. Le monde au singulier. 15.30 Points cardinaux. 16.30 Micromag. 17.00 Roue libre. 17.32 Perspectives de XXe siècle: voyages. 18.30 Gaspard des montagnes. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Douze clés pour la physique. 20.00 Dialogues: Les dictatures sont-elles mortelles? 21.15 Musiques de notre temps. 22.30 Nuits magnétiques.

Informations toutes les heures et à 12.30 et 22.30. - 0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.30 Memento des spectacles et des concerts. 8.40 Quoi de neuf en Suisse romande. 9.05 Saute-mouton: séquences divertissantes, d'information et de jeux avec notamment «La musardise», «L'oreille fine», «Regard», «Le petit mouton noir», etc.

0.05 Couleur 3. 6.00, 7.00, 8.00, 9.00 Informations. 6.05 6/9 avec vous. 8.58 Minute océanique. 9.05 Le temps d'apprendre, production Vera Florence. L'invité du jour. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Radio éducative. 10.00 Portes ouvertes sur... la formation professionnelle. 10.30 La musique et les jours: Emission spéciale à l'occasion du centenaire de la naissance du compositeur Karol Szymanowski. 12.00 Table d'écoute, les nouveautés du disque classique, par Albin Jacquier.

Informations toutes les heures - 0.05 José artur et Xavier Fauché. 1.00 F. Priollet et M. Friboulet. 2.00 Au bonheur du jour par Macha Béranger. 3.00 Les bleus de la nuit par M. Michebois. 5.00 Louis Bozon, Dany Journo et Jean-François Remonté. 7.00 Annette Pavy et F.-X. Andrey. 9.00 Le journal. 9.10 Les histoires de l'Histoire, par Eve Ruggieri et B. Grand. 9.30 G. Klein et Gilbert Aumond. 11.00 Le tribunalal des flagrats délires, avec Claude Villers, P. Desproges, L. Rego et S. Christofel.

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 17.00, 19.30, 24.00. 6.02 Musiques pittoresques et légères, par P.-M. Honder: G. Allier, H. Alfvén, W. Charkowsky, G. Love. 6.30 Musiques du matin, par A. Almuro. 8.07 Quotidien musique. 9.05 Musiciens d'aujourd'hui: «Question sans réponse», conférences de L. Bernstein. Stravinski: «Œdipus Rex»; «Petrouchka»; «Le sacre du printemps»; «Symphonie des psaumes». «Fac simile», de Bernstein. 12.00 L'amateur de musique, magazine

7.02 Matinales, magazine de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance. Buchner et les siens, par J.-P. Lefebvre et M. Werner. 8.32 Esclaves sans maître, par M. Pellerin. 8.50 Eché au hasard, par Y. Yanowski. 9.07 Les matinées de France-Culture: Science et technique, par Georges Charbonnier; Histoire des sciences, par Nadine Lefebvre. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie: rencontre auteur - lecteurs. 11.02 Perspectives du XXe siècle: Voyages. Présentation: F. Royon Le Mée.

Aujourd'hui

Demain